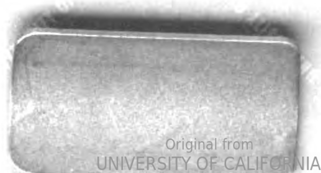
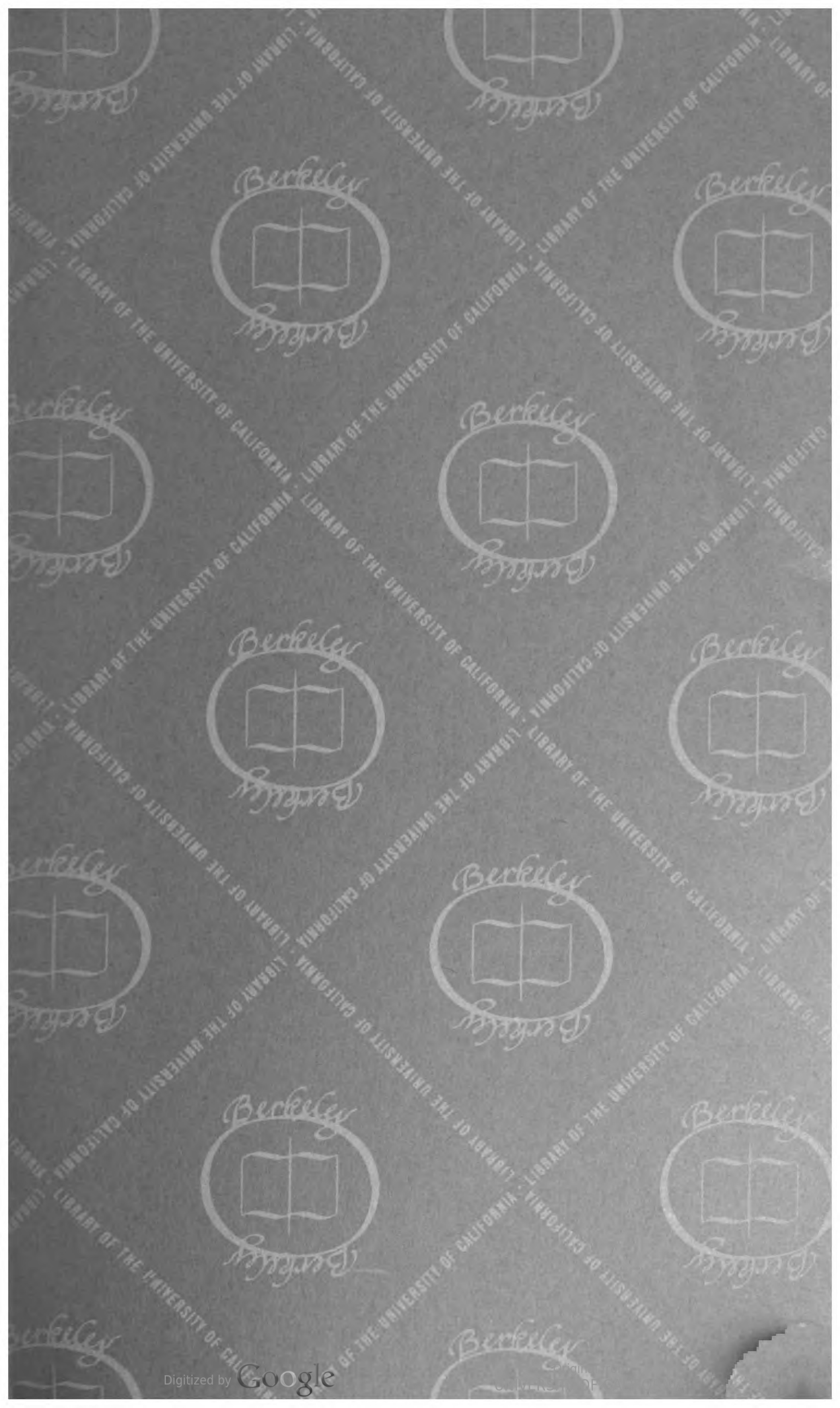

Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA


Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA






Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE TOURNAI

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

TOURNAI

NOUVELLE SÉRIE, TOME XVI



ÉTABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.

LIBRAIRES-ÉDITEURS

TOURNAI

1916

ANNALES

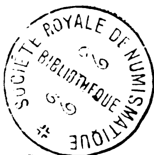
DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

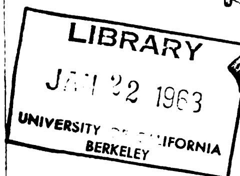
TOURNAI

NOUVELLE SÉRIE, TOME XVI









ÉTABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.

LIBRAIRES-ÉDITEURS

TOURNAI

1916

Armand d'Herbomez

Le 9 juillet 1910, la mort a enlevé brusquement un confrère dont la collaboration nous était précieuse et qui laisse à plusieurs d'entre nous le souvenir d'amicales et instructives relations : Armand d'Herbomez.

Atteint depuis deux ans d'une maladie de cœur dont les menaces se répétaient avec une fréquence qui ne lui laissait aucune illusion, il subit à Paris dans les premiers jours de juillet une crise plus violente et plus longue que les précédentes. Le désir l'obséda dès lors de se rapprocher des siens et de chercher une habitation où, dans les épreuves qu'il ne prévoyait que trop bien, il trouverait un entourage et des soins. C'est ce qui l'amenait à Bruxelles, à peine rétabli, le 8 juillet. La mort le frappa le soir même de son arrivée, dans une dernière crise d'angine de poitrine. Ses funérailles furent célébrées le lundi 18 juillet à Orchies, où il repose dans le caveau de sa famille. L'imprévu de cette fin, l'absence de la plupart d'entre nous à cette époque ont empêché notre société de rendre les derniers devoirs au confrère disparu et, à l'historien du Tournaisis, l'hommage qu'il méritait. Nous tenons à en exprimer ici le très vif regret.

Armand-Auguste d'Herbomez naquit à Douai le 13 mai 1852, d'une famille originaire du village de Saméon, canton d'Orchies, à une lieue de la frontière belge. A l'âge de 17 ans, il avait terminé ses études

classiques à Lille et, cinq ans plus tard, était reçu licencié en droit à Paris.

Il fit preuve dans tout le cours de ses études de facultés exceptionnelles. C'est en 1874 que sa vocation d'historien se décida et le conduisit à l'Ecole des Chartes. Des trois années qu'il y passa, laissons parler l'un de ses condisciples qui fut aussi l'un de ses plus chers et plus fidèles amis : « Je faisais partie de la même promotion que lui », écrivait au lendemain de la mort de notre confrère M. le Comte Paul Durrieu, de l'Institut de France, « avec mon confrère de l'Académie des Inscriptions Ernest Babelon, le conservateur du Cabinet des médailles de Paris et professeur au Collège de France, dont la science en numismatique fait autorité dans le monde entier ; avec Joseph Delaville-Le Roulx, historien de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte et lauréat du Grand Prix Gobert ; avec Henri Bouchot, qui, avant d'être enlevé par un trépas prématuré, devait, comme Babelon et moi, devenir membre de l'Institut. Nous formions un petit groupe ardent au travail, se disputant les premières places aux examens. Armand d'Herbomez en était la joie par son esprit alerte, vif et charmant. A plus d'un tiers de siècle de distance, je puis attester combien l'intelligence si ouverte de notre pauvre Armand et sa délicieuse gaîté le firent apprécier de ses maîtres autant qu'aimer de ses camarades ».

Au mois de janvier 1878, d'Herbomez subissait la dernière épreuve pour l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe en soutenant une thèse sur le Parlement de Paris de 1418 à 1436, et sortait de l'Ecole des Chartes classé le quatrième de sa promotion. Nommé archiviste du département des

Basses-Pyrénées, il ne garda ces fonctions qu'un an, puis abandonna la carrière administrative pour se consacrer exclusivement aux études historiques. De Paris, qui fut toujours sa résidence de prédilection, il voyageait en France et à l'étranger au gré de ses recherches.

Entretemps son père était venu s'établir dans le Tournaisis, où l'appela la confiance d'un grand propriétaire de notre région, M. Victor Crombez. Devenu, durant les séjours qu'il faisait auprès de ses parents, le proche voisin d'une ville dont l'histoire est intimement liée à celle de la France, le brillant élève de l'école des Chartes vit s'ouvrir devant lui tout un champ d'études nouvelles. Le 21 février 1879, il fut admis comme membre titulaire de notre société sous le patronage de MM. le Baron de Rasse, ancien bourgmestre, Desmazières et l'archiviste Vandenbrouck. Il apportait ce qui manque le plus souvent aux hommes que la religion du passé groupe dans les sociétés archéologiques, savoir une formation spéciale ; et nos prédécesseurs mesurèrent bientôt la valeur de cette acquisition, lorsqu'il appliqua les leçons de l'Ecole des Chartes à l'étude du dialecte du Tournaisis au XIII[e] siècle. D'Herbomez montra tout de suite du zèle pour la compagnie qui venait de l'admettre ; dans le courant de 1879 il donna deux communications et fut nommé bibliothécaire (11 décembre).

Toutefois, ce début plein de promesses fut suivi d'une longue infidélité (1882-1888), due sans doute aux fonctions importantes que notre confrère remplit, à cette époque, à la Société Générale de Crédit Industriel et Commerçial de Paris. Il nous revint en 1888 et alors commença, de toute sa carrière, la

période la plus féconde pour l'histoire de Tournai. Visiblement ce sujet s'était emparé de lui et l'on put espérer, avec M. Franz Funck Brentano, qu'il écrirait une histoire complète de Tournai et du Tournaisis.

Il s'occupa d'abord des sources. Cartons intitulés « *Tournai* au Trésor des Chartes de France ; fonds du bailliage et de l'officialité de Tournai ; Collection Errembault aux Archives du Département du Nord : plans et vues de Tournai à la Bibliothèque Nationale de Paris ; manuscrits relatifs à Tournai et au Tournaisis conservés dans les bibliothèques royales de Bruxelles et de La Haye ; manuscrits de l'abbaye Saint-Martin à la Bibliothèque royale de Bruxelles : fonds des intendances de la Flandre wallonne et du Hainaut à Lille ; fonds des Lettres missives, des documents diplomatiques et fonds de l'Evêché de Tournai du même dépôt ; fonds de l'Evêché de Tournai aux Archives du Royaume à Bruxelles : cartulaires de l'abbaye Saint-Martin du même dépôt : manuscrits de la bibliothèque communale de Lille : Chartes de la Chambre des comptes de Flandre à Bruxelles ; manuscrits de la bibliothèque communale de Douai : » tous ces documents, jusque là peu connus des archéologues tournaisiens, d'Herbomez les mit à leur portée par des analyses détaillées. Il semblait alors passer en revue les matériaux pour écrire l'histoire de Tournai. Naturellement, il ne négligea point notre riche dépôt d'archives. Outre une étude sur la collection Desmazières, on a de lui deux notes, la première sur le fonds des chirographes, la seconde sur la série de registres. L'auteur y manifeste ce besoin d'ordre et de précision qui caractérisait son intelligence et le mettait souvent

aux prises avec notre archiviste d'alors, dont l'aimable accueil et l'excellent caractère ne pouvaient faire absoudre les déplorables négligences.

De 1888 à 1895, d'Herbomez compta parmi les assidus des séances de notre société. Il était devenu, grâce à l'histoire, tout-à-fait tournaisien. Le voici qui écrit dans la *Feuille de Tournai* des articles de vulgarisation, afin de rappeler à ses quasi-concitoyens les fastes de leur passé. Naturellement, notre cathédrale l'attire ; il la considère, non pas en touriste, et par le dehors, mais en fidèle et par le dedans ; et s'il en parle, ce n'est pas pour en réclamer le dégagement, mais une disposition qui permette au public de mieux suivre les offices. Ceux-ci l'avaient vivement impressionné sans doute ; la foi religieuse, comme la foi monarchique, resta toujours profondément gravée dans l'âme de cet historien de la vieille France.

En 1890 commença la série de ses travaux historiques sur Tournai et le Tournaisis. Les principaux semblent procéder d'une idée générale qui consistait à montrer comment, du « *bien sans maître* » qu'était pour ainsi dire Tournai au sortir de l'époque féodale, les Capétiens, surtout Philippe-Auguste et Philippe-le-Bel, ont fait une ville française et le boulevard du Nord de la France : œuvre réalisée par une admirable collaboration de la royauté avec la bourgeoisie tournaisienne. « *Le voyage de Philippe-Auguste à Tournai en 1289* » ; « *Comment la commune de Tournai s'agrandit aux dépens du comté de Hainaut à la fin du XIIIe siècle* » ; « *L'annexion de Mortagne à la France* » ; « *Géographie historique du Tournaisis* » ; « *Philippe-le-Bel et les Tournaisiens* » : ce sont là les pièces principales d'un bel ensemble qu'il compléta par son « *Histoire*

des Chatelains de Tournai de la Maison de Mortagne ». Par ce dernier ouvrage d'Herbomez clôtura brillamment la collection des cinquante volumes publiés par la Société Historique de Tournai depuis 1845. Et dans toutes ces pages, que citeront souvent dès lors les historiens de France et de Belgique, il avait montré ses précieuses qualités : vaste érudition, merveilleuse intelligence du document, art très personnel de faire revivre le passé, de dire le pourquoi de toutes choses et de tirer des récits clairs et animés d'une documentation touffue.

Peu après cette date de 1895, qui marque l'apogée de son activité dans la sphère des études tournaisiennes, les circonstances éloigneront peu à peu d'Herbomez de sa seconde patrie. C'est sa constante fidélité à ses devoirs de fils qui l'avait amené à Tournai ; quand la mort de son père eût entraîné le déplacement du foyer de famille, nous le perdîmes, sinon comme collaborateur, du moins comme concitoyen et hôte assidu de nos séances. Mais il avait pris un trop vif intérêt au passé de la Ville de Tournai pour pouvoir jamais en détacher son esprit.

Deux ouvrages considérables l'occupèrent en ce temps-là : c'est la publication des *Chartes de l'Abbaye de Saint-Martin* (1898-1901) qui 'a recueilli, de même que son Histoire des Châtelains, les suffrages les plus autorisés, et celle du *Cartulaire de l'Abbaye de Gorze au pays de Metz*. Mais, mieux qu'en des travaux de ce genre, et quelque admiration que mérite l'immense labeur accompli pour les mener à bien en un temps relativement court, nous aimons voir d'Herbomez dans les ouvrages où brille son talent de narrateur appuyé sur les matériaux accumulés en vingt années de recherches.

Ses « *Notes et documents pour servir à l'histoire de rois fils de Philippe-le-Bel* » font suite à ses études sur le règne du grand prince qui marqua pour longtemps notre histoire locale de son empreinte. Poursuivant le cours des temps et la succession des règnes comme s'il eût voulu faire une histoire complète, mais sans oser se flatter d'y parvenir, il arrive à Philippe VI. Ce règne est caractérisé, d'un côté par le plus grand effort militaire qu'aient jamais accompli les Tournaisiens pour soutenir leur titre de loyaux Français, et d'un autre par de profonds remaniements dans la constitution politique de la Cité. S'il n'a pas retracé complètement cette belle période, Armand d'Herbomez en a du moins fixé les grandes lignes dans ses « *Constitutions de Tournai sous Philippe de Valois* » où il étudie en détail les sources du droit public, et dans « *Philippe de Valois et la Maletote à Tournai* » où il commente nos textes d'archives par un jugement d'ensemble sur la politique royale. Presqu'en même temps, il tirait de nos plus anciens comptes communaux, par lui découverts autrefois parmi les pièces non classées, une importante dissertation « *à propos des baillis d'Arras sous le règne de saint Louis* » :

Ces diverses études datent de 1906 et de 1907. A cette époque, où l'affaiblissement de sa santé lui rendait le travail plus difficile, la *Revue Tournaisienne* offrit à notre confrère l'occasion de livrer au public une part de ses richesses de documentation. Il excellait d'ailleurs à faire la toilette littéraire de l'histoire et c'est un plaisir de relire ses derniers écrits : *Voyage d'un Tournaisien au XV*^e^ *siècle* et surtout *Les premiers Sièges de Tournai; Tournai sous les Romains; Tournai sous les Mérovingiens.*

L'auteur y résume ses recherches et ses méditations sur le sujet qui avait occupé sa pensée trente années durant. Sans doute, la part des conjectures est grande dans ces récits de temps presque inconnus : c'est un jeu d'imagination savante auquel il paraît se complaire. Mais on peut juger par quelques notes discrètes du labeur qui a précédé.

Armand d'Herbomez est mort la plume à la main, pour ainsi dire. La valise qu'il emporta de Paris, le 8 juillet, contenait un article en préparation pour la *Revue Tournaisienne*. « Je sors d'une crise grave », écrivait-il le 5 de ce mois, à notre confrère M. Hocquet. « Elle m'a assailli au moment où je terminais la première partie d'un article sur les campagnes de Condé en Tournaisis, en 1674. Soit de Bruxelles par lettre, soit à Tournai oralement, nous en reparlerons... » Dans son pauvre cœur qui se paralysait, il gardait l'amour de la vieille cité royale, d'un Tournai fleurdelisé, berceau et rempart de la monarchie française.

MAURICE HOUTART.

LISTE DES PUBLICATIONS

DE

ARMAND D'HERBOMEZ

1. Le Parlement de Paris de 1418 à 1436 (Thèse de l'Ecole des Chartes, 1878).

2. Le droit du Seigneur en Béarn en 1539. (Pau, Ribaut 1880.)

Dans la Revue des Questions historiques (outre les comptes-rendus bibliographiques).

3. Une négociation diplomatique au XVe siècle. Le traité de 1430 entre Charles VII et le duc d'Autriche. 1882.

4. Le voyage de Philippe-Auguste à Tournai en 1187 (t. 50).

5. Un épisode du règne de Philippe-le-Bel ; l'annexion de Mortagne à la France (t. 53).

6. Le fonctionnarisme à la fin du moyen-âge (t. 74).

7. Les Heures de Chantilly et l'exposition des Primitifs français (t. 78).

Dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes :

8. Une lettre de Louis XI à Sixte IV relative aux affaires d'Espagne, tirée de la Bibliothèque de Saint-Marc de Venise (1890).

9. Notes et documents pour servir à l'histoire des rois fils de Philippe le Bel (t. 54).

10. A propos des baillis d'Arras sous le règne de saint Louis (t. 67. 1906).

11. Joseph Vaesen (t. 68).

Dans les Bulletins, Mémoires et Annales de la Société historique de Tournai.

Bulletins :

12. Etudes sur le dialecte du Tournaisis au XIIIe siècle (XVII).

13. Inventaire des actes du Trésor des Chartes contenus dans les cartons intitulés : Tournai aux Archives de France (XX).

14. Analyse au point de vue tournaisien du tome V de l'inventaire des archives départementales du Nord et du portefeuille V89, du cabinet des estampes de la bibliothèque nationale (XXII).

15. Les manuscrits de la bibliothèque communale de Lille (ibid.).

16. La collection Desmazières à Tournai (ibid.).

17. Les Chartes de la Chambre des comtes de Flandre aux archives du royaume à Bruxelles (ibid.).

18. Les manuscrits de la bibliothèque communale de Douai (ibid.).

19. La série des registres aux archives communales de Tournai (ibid.).

20. Notice de divers fonds relatifs à Tournai et au Tournaisis conservés à Lille (ibid.).

21. De quelques manuscrits de la bibliothèque royale de Bruxelles (XXIII).

22. Deux manuscrits de la bibliothèque de La Haye (ibid.).

23. Manuscrits de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai conservés à la bibliothèque royale de Bruxelles (ibid.).

24. La paix de Saint-Léger, 15 août 1319 (ibid.).

25. Le Château de Le Loir à Sars et Rosière (ibid.).

26. Comment le quartier du Château fut réuni à la Cité de Tournai en 1289 (XXIV).

27. Elections d'Evêques à Tournai au moyen-âge (ibid.).

28. Les manuscrits conservés aux archives départementales du Nord (ibid.).

29. Le fonds des lettres missives et le fonds des documents diplomatiques aux archives départementales du Nord (ibid.).

30. Le fonds de l'Evêché de Tournai aux archives départementales du Nord (ibid.).

31. Les manuscrits de la bibliothèque royale de Bruxelles (ibid.).

32. Le missel manuscrit de l'Evêque de Tournai Pallavicini (ibid.).

33. Lettre du XIV[e] siècle (ibid.).

34. Le fond des chirographes aux archives communales de Tournai (ibid.).

35. Le fonds de l'Evêché de Tournai aux archives du royaume de Bruxelles (ibid.).

36. Les cartulaires de l'abbaye Saint-Martin de Tournai aux archives du royaume à Brnxelles (ibid.).

37. De quelques manuscrits des archives du royaume à Bruxelles (ibid.).

Mémoires :

38. Histoire des Châtelains de Tournai de la Maison de Mortagne de 1080 à 1314 (XXIV et XXV).

Annales :

39. Un manuscrit de Lyon (I).

40. La maison de la Ville de Tournai à Paris (III).

41. Manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris (III).

Dans la Feuille de Tournai (Octobre 1891 à Février 1892) :

42. Le voyage de Charles V à Tournai en 1368.

43. Les prénoms des tournaisiens vers l'an 1250.

44. Les fêtes d'Août et de Septembre 1455 à Tournai.

45. A propos de la cathédrale de Tournai.

46. Trois tournaisiens : Hériman, Mouskès et Li Muisis.

Dans le messager des Sciences historiques :

47. Notes sur un manuscrit des archives du Chapitre de Pise (1890).

48. Les archives de l'Evêché de Tournai au XV[e] siècle (t. 65).

49. L'Evêché de Tournai-Noyon (532-1146) tt. (t. 65-66).

50. Un livre de raison du XIII[e] siècle (t. 68).

Dans le bulletin de la Société royale belge de géographie (t. XVI) :

51. Géographie historique du Tournaisis.

Dans les annales du cercle archéologique de Mons (t. XXIII) :

52. Comment la commune de Tournai s'agrandit aux dépens du comté de Hainaut à la fin du XIII[e] siècle.

Dans les comptes-rendus de la Commission royale d'histoire de Belgique :

53. Philippe le Bel et les Tournaisiens (tomes III et V de la 5[e] série).

54. Lettre sur la publication des Chartes de Saint-Martin (t. V, 5[e] série).

55. Comptes de la Ville de Tournai pour les années 1240-1243 (t. III, 5[e] série).

56. La question de la Charité Saint-Christophe à Tournai (t. 76).

57. Discours prononcé à la séance solennelle du Congrès archéologique de Mons en 1895 (pp. 78-95 du compte-rendu. Mons, Dequesne-Masquilier, 1895).

Dans la collection des chroniques belges inédites :

58. Les Chartes de Saint-Martin de Tournai (2 vol. in-4° 1898 et 1901).

59. Cartulaire de l'abbaye de Gorze au pays de Metz. (Paris 1898-1901).

Dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger* (1906) :

60. Les Constitutions de Tournai sous Philippe de Valois.

Dans le *Moyen-Age* (2ᵉ série, t. IX) :

61. Philippe de Valois et la Maletôte à Tournai.

Dans la *Revue Tournaisienne :*

62. L'évêque Hirn et la bibliothèque du Séminaire de Tournai (1906).

63. Les origines de la Ville de Tournai.

64. Voyage d'un Tournaisien au XVᵉ siècle (1907).

65. De quelques Tournaisiens fournisseurs de la Cour de France à la fin du XIVᵉ siècle.

66. Le conseiller d'Esnans et les archives de Tournai au milieu du XVIIIᵉ siècle.

67. Le Collège de Tournai à Paris (1908).

68. Les premiers sièges de Tournai.

69. Un conflit.

70. Projet de démembrement du diocèse de Tournai et de création d'un diocèse de Lille sous le règne de Louis XVI (1909).

71. Le premier chapitre de l'histoire de Tournai : Tournai sous les Romains.

72. Le deuxième chapitre de l'histoire de Tournai : Tournai sous les Mérovingiens.

73. Notice sur les Mélanges Wilmotte.

74. L'armée française dans le Tournaisis en 1674 (1911).

Le Conseil Souverain

DE TOURNAI

(PLUS TARD PARLEMENT DE FLANDRE)

siégeant à la Halle-aux-draps

1671-1676

Le Conseil Souverain, créé à Tournai en 1668 par le roi de France, Louis XIV, et qui allait bientôt être érigé en Parlement, siégeait, depuis sa création, dans la Maison-Haute, ou Maison du Roi, l'une des deux maisons du Bailliage, situées côte à côte sur le Marché, ou Grand'Place actuelle, au coin du Réduit des Sion.

Un édit royal de Décembre 1670 augmentait le nombre des membres du Conseil Souverain et y créait une deuxième Chambre, afin de faciliter l'expédition des affaires.

Avec une deuxième Chambre, il devenait impossible au Conseil de continuer à siéger dans la Maison-Haute du Bailliage, désormais insuffisante. Il lui fallait chercher un autre immeuble, où il pût tenir simultanément les séances de ses deux Chambres.

Après bien des recherches infructueuses, le Conseil Souverain fut d'avis que, seule, la Halle aux-draps pouvait lui offrir provisoirement un asile convenable.

Le 8 janvier 1671, les Consaux de la ville s'étant

réunis à onze heures du matin pour traiter d'une question d'impôts, le gouverneur de la cité, de Renouard, et l'intendant de Flandre, Michel le Peletier, se présentèrent « dans la Nœuve Salle » de la Halle des Consaux, où se tenait la séance. L'intendant fit connaître aux Consaux que le Roi venait de créer une deuxième Chambre au Conseil Souverain; il leur exposa que « l'Hostel du Bailliaige » était désormais insuffisant pour les séances et que, faute d'autre immeuble, les membres du Conseil avaient jeté les yeux sur « l'Hostel et Bourse du Marché de cette ville » (1) pour y siéger pendant trois ou quatre mois et même, ajoutait-il, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé à acheter une maison convenable ou qu'ils en eussent fait construire une.

L'intendant n'avait pas perdu de temps, car l'édit royal ne fut enregistré que le lendemain et n'était pas encore exécutoire, quand il exposa sa requête aux Consaux.

La demande ne laissait pas que d'embarrasser grandement ces derniers; mais comme la matinée était terminée, la séance fut levée, pour que chacun pût s'en aller dîner. Il est probable que plus d'un en profita pour tâter l'opinion publique.

On rentra en séance vers trois heures. Le conseiller de la Hamayde prit la parole pour représenter aux Consaux qu'il convenait de prendre une résolution sur la proposition faite le matin. Ceux-ci décidèrent sans nul doute, dès cet instant, de refuser au Conseil Souverain la Halle-aux-draps, mais de

(1) Archives de Tournai. Mss. 220. Registre aux délibérations des Consaux, 1669-1671, fol. 185. — C'est sous ce nom qu'est très souvent désignée la Halle-aux-draps à cette époque, et la Grand'Place s'appelait « Marché » ou « Grand Marché. »

lui faire diverses propositions suivant les termes d'un rapport à rédiger et qu'on examinerait le lendemain en séance.

Les Consaux s'assemblèrent donc le lendemain matin, 9 janvier, vers neuf heures et demie. Lecture leur fut donnée « du rapport de Messieurs les Chefs et Conseil et autres députez » (1), qu'ils approuvèrent dans son entier. Ayant mûrement délibéré sur la question « de l'hostel de ville (2) que prétendent occuper pour quelque temps les Seigneurs du Conseil Souverain », les Consaux ont été d'avis, avec les rapporteurs, de représenter à Monsieur l'intendant qu'ils ne sont que simples administrateurs et économes des biens de la ville ; que cet hôtel a été bâti à grands frais pour servir de Bourse et de lieu d'assemblée aux marchands ; que les frais de construction s'en sont élevés à plus de cent-vingt mille florins qu'il a fallu emprunter et dont l'hôtel est encore en partie grevé ; que l'on y tient les foires et qu'il sert aux Consaux pour les exécutions criminelles et dans d'autres occasions ; qu'il est utilisé en temps de guerre pour recevoir les soldats malades ou blessés ; qu'il a servi aux troupes « dans les marches », c'est-à-dire aux troupes de passage cantonnant en ville ; que, depuis que l'on est sous la domination française, il sert de magasin pour les grains et les farines de l'armée et que les commissaires ont même déclaré plusieurs fois qu'il n'y en avait pas de pareil en France ; que si l'hôtel était mis à la disposition du Conseil Souverain, il ne pourrait plus servir à ces divers usages au grand

(1) Mns. 220, fol. 185.

(2) Cette expression n'avait pas alors le sens que nous lui donnons aujourd'hui.

dommage des habitants de la ville et des Consaux, qui seraient obligés de fournir pour les arsenaux d'autres locaux, alors qu'ils vont en manquer, parce que plusieurs cloîtres, hôpitaux et autres édifices publics vont être démolis sur le terrain de l'esplanade de la citadelle.

Pour ces motifs ils ne croient pas que l'on puisse disposer de la Bourse pour l'emploi projeté.

Néanmoins, comme preuve du désir qu'ils ont d'être agréables à l'intendant et aux conseillers, les Consaux proposent au Conseil Souverain de siéger dans la Maison-Basse du Bailliage, que l'on réunirait à la Maison-Haute, et dans laquelle, disent-ils, il y a plusieurs appartements très commodes pour y tenir séance, — ce qui s'est déjà fait par le passé (1). La Maison-Basse était, il est vrai, occupée à ce moment par un des membres du Conseil Souverain, mais les Consaux le logeraient à leurs frais dans une autre maison.

De plus les Consaux offrent l'emplacement nécessaire à la construction d'un palais pour le Conseil Souverain, et même d'une maison d'habitation pour le premier-président, sur l'esplanade du Vieux Château. Ce quartier, dont les maisons tombent en ruines, reprendra une vie nouvelle et la ville s'embellira notablement de ce côté par les constructions qu'on y élèvera et par les restaurations de maisons qui s'y effectueront.

Les Consaux ne se bornent pas à offrir le terrain; ils offrent, en outre, pour participer aux frais de la construction, une somme de quatre mille florins. Il suffira que leur exemple soit suivi proportionnel-

(1) Mns. cit. fol. 186.

lement par toutes les administrations qui ressortissent au Conseil Souverain, et que la vente de quelques-uns de ses offices vienne compléter les sommes ainsi souscrites, pour que l'érection du palais ne « coûte rien au Roy ».

Le rapport se termine en avouant franchement, et c'est là ce qui devait préoccuper surtout les Consaux, que l'on ne se pouvait « mettre hors d'appréhension d'estre privé pour longtemps, si point pour tousjours, de l'usaige dudit hostel ».

On avait donc peur de se voir déposséder de la splendide Halle-aux-draps, qui était l'un des joyaux de la cité, et l'on comprend sans peine cette crainte, que justifiaient les expropriations qui s'effectuaient alors pour la création de la citadelle.

Après l'approbation du rapport, les Consaux déléguèrent trois d'entre eux, le mayeur de Frise et les conseillers de la Hamayde et de Surmont, pour en donner connaissance à l'intendant.

Les délégués se rendirent immédiatement chez Michel le Peletier, qui les reçut courtoisement, mais ne leur cacha pas le déplaisir que lui causait le refus des Consaux. Il réfuta une à une les objections du rapport, affirmant qu'il ne s'agissait nullement d'une aliénation déguisée, mais bien d'une simple occupation momentanée ; que les marchands continueraient en toute liberté « d'user dudit hostel pour leur commerce » ; que les foires s'y tiendraient comme de coutume ; que les Consaux y feraient, selon l'usage, « les exécutions criminelles et publications et bretecques » ; qu'il n'y avait aucune apparence de guerre pour le moment, — ce qui revenait à dire qu'il n'y aurait ni blessés à hospitaliser, ni troupes de passage à abriter. Il insistait donc pour que les Con-

saux revinssent sur leur décision, promettant que l'occupation ne serait que de deux ans au plus et qu'il offrait d'en prendre l'engagement par écrit. Il ajoutait qu'il attendait d'eux « une bresve et favorable résolution, de tant plus qu'il y alloit du service du Roy » (1).

Aux instances se joignait la menace. Si les Consaux ne se prêtaient pas de bonne grâce à ce qui leur était demandé, le Roi prendrait lui-même une détermination que le Conseil Souverain se faisait fort d'obtenir dans les cinq ou six jours.

Devant de pareilles menaces, il n'y avait plus d'hésitation possible. Persister dans le refus, c'était s'attirer les disgrâces du Roi et peut-être la confiscation redoutée. On le comprit.

Bien qu'il fût midi sonnant, heure très indue, les Consaux s'assemblèrent immédiatement, écoutèrent leurs députés et furent d'avis que, « pour éviter les disgrâces qu'une plus grande résistance peut causer au dommaige de ceste ville », il fallait, pour deux ans, mettre la Halle du Marché à la disposition du Conseil Souverain.

En réfutant les objections des Consaux, Michel le Peletier avait affirmé qu'aucune guerre n'était probable pendant le laps de temps que le Conseil Souverain occuperait la Halle, afin de laisser entendre qu'il n'y aurait pas de troupes nombreuses à héberger pendant la même période.

C'était jouer sur les mots. De guerre, il n'y en eut pas en effet, de quelque temps, dans le voisinage immédiat du Tournaisis ; mais les troupes ne cessèrent de traverser la ville pendant une grande partie de l'année. Louis XIV vint à Tournai avec la Reine et

(1) Fol. 187.

toute sa cour (1), ainsi que ses ministres, au nombre desquels se trouvaient Louvois, le Tellier, Colbert et Lionne (2). Une armée considérable l'accompagnait. Il massait sans doute déjà ses troupes vers les frontières de Hollande en vue de la campagne qu'il méditait pour l'année suivante et qui débuta par le célèbre passage du Rhin.

En effet, dès le 5 Février, les Consaux sont avertis, par lettre datée de l'avant-veille, « que le temps de l'arrivée du Roy approche » et qu'il est nécessaire de s'y préparer. Louis XIV devait séjourner à Tournai pendant cinq jours, du 2 au 7 Juin.

Huit jours plus tard, le 13 Février, dans leur réunion du matin, les Consaux apprennent l'arrivée prochaine de deux compagnies du régiment de Picardie; dans leur assemblée de l'après-midi, ils s'occupent de prévoir le logement d'une autre force imposante de dix-huit compagnies. Le 10 Mars, on leur annonce l'arrivée de quatre compagnies d'infanterie du régiment de la Motte.

Quant à l'armée qui accompagne le Roi, elle campe sous les murs de la ville; mais les Consaux sont avertis, le 30 Mai, que cinq cents vaches, et d'autres encore (3), destinées à la nourriture des troupes, vont arriver, et que comme il n'en faut que cent pour la consommation journalière, il faudra indiquer des pacages, où l'on pourra faire paître et parquer ces vaches en attendant qu'elles soient toutes abattues. Les prairies de Maire et de Constantin sont désignées à cet effet.

Tout cela pèse lourdement sur la ville. Dès le 17 mars, le conseiller de Surmont expose aux Con-

(1) Fol. 232. (2) Fol. 236. (3) Fol. 226.

saux que les bourgeois étaient fatigués d'avoir à loger aussi souvent des troupes, dont les passages étaient plus fréquents qu'à Lille et à Douai (1). Il ajoute que, si cela continue, il est à craindre que plusieurs des bourgeois les plus notables et des principaux marchands ne viennent, selon leur menace, à quitter la ville, comme quelques-uns l'ont déjà fait, au grand détriment de la cité.

Les Consaux décident que, dans l'adresse qui sera lue au Roi, pendant son séjour à Tournai, par les chefs de la cité, toutes ces doléances seront exposées et qu'on demandera l'érection de casernes, quitte à voter un nouvel impôt comme celui « de trois florins par sacq de bray pour trois ans,... payables par les ecclésiastiques, chapitre de la cathédrale, nobles et tous autres manans et habitans sans en nul réserver » (2).

Sans doute la Halle-aux-draps n'aurait pas pu offrir un logement suffisant pour toutes les troupes qui entraient ou séjournaient en ville, mais la partie qu'elle en aurait abritée n'aurait pas été à charge aux habitants ; de sorte que le fait de l'avoir prêtée au Conseil Souverain faisait peser sur la cité une grosse surcharge, quoiqu'en ait pu dire tout d'abord l'intendant de Flandre.

Mais les Consaux ne pouvaient prévoir tous les mouvements de troupes qui se préparaient. L'auraient-ils pu, que les résolutions à prendre n'en auraient subi aucune modification, parce qu'il s'agissait pour eux de sauvegarder des intérêts majeurs, comme la propriété de leur monument.

Les Consaux mirent donc la Halle du Marché à la

(1) Fol. 209. (2) Fol. 230.

dlsposition du Conseil Souverain, en le suppliant de n'y faire aucun changement sans leur autorisation, et à charge, même en ce cas, de remettre tout en état à la fin de l'occupation. Ils ordonnèrent de dresser en bonne et due forme un acte très détaillé, où seraient relatées leurs premières propositions avec leurs objections, les réfutations et les promesses de l'intendant et celles du Conseil Souverain, puis, enfin, la décision prise. Cet acte serait présenté successivement « aux dits Seigneurs Intendant et du Conseil Souverain » pour qu'ils y écrivent au bas leur approbation formelle et duement signée.

C'est ce qui fut fait ; et dans l'assemblée des Consaux du 17 janvier « le Seigneur conseiller de la Hamayde at dit que Monsieur l'Intendant at agréé l'acte à luy envoyé, qui concerne l'employ de la Halle et Bourse du Marché à y exercer la Justice par les Seigneurs du Conseil Souverain et en la forme qu'il est transcrit. » A son approbation, datée de Lille le 12 janvier, l'intendant joint ses remerciements aux Consaux « de ce qu'ils ont bien voulu avoir égard à ses prières » (1).

Le 17 janvier, après avoir été présenté aux Consaux, revêtu de l'approbation et de la signature de l'intendant de Flandre, l'acte fut porté au Conseil Souverain, qui y coucha son approbation en termes très affectueux et très reconnaissants, et ordonna au greffier Sourdeau d'y apposer sa signature et le sceau ordinaire du Conseil sur cire jaune. Cette dernière approbation fut communiquée aux Consaux dans leur assemblée du mardi 20 janvier, après que

(1) Fol. 189.

le gouverneur de la ville, présent au début de la séance, se fut retiré (1).

Après avoir pris possession de la Halle-aux-draps, le Conseil Souverain n'oublia pas qu'il avait promis de ne l'occuper que provisoirement et que les Consaux avaient offert tout à la fois un terrain sur l'Esplanade du Vieux-Château, pour y ériger un palais, et une somme d'argent pour contribuer à la dépense. Aussi, le 17 mars, le prévôt avertit les Consaux que le Conseil Souverain a résolu de demander au marquis de Louvois de vouloir bien faire agréer du Roi la requête qu'il lui présenterait à son passage à Tournai, afin d'être autorisé à ériger sur la susdite esplanade le palais qui lui était nécessaire. Le Conseil Souverain prie les Consaux de vouloir bien de leur côté écrire à ce sujet au ministre et il en profite pour leur demander de fixer définitivement le montant de la somme qu'ils lui avaient « fait espérer de la part de la ville pour commencher la despense. »

Les Consaux se montrèrent bons princes. Ils avaient offert quatre mille florins, ils en souscrivirent six mille, en disant qu'il leur était impossible d'en donner davantage.

Le Roi approuva sans aucun doute le choix de l'esplanade du Vieux Château pour l'érection du palais, au vu et au su de la population : car, moins de quinze jours après son passage, un maître-maçon expose aux Consaux, dans un rapport daté du 23 juin, que, ce palais construit, la bâtellerie ne pourra plus opérer de déchargements sur le quai de l'Escaut

(1) Fol. 191.

à front duquel (1) le palais allait s'élever, interdiction qui suppose l'autorisation royale.

La construction du palais dura plusieurs années. On ne put l'inaugurer que le 15 septembre 1676 (2). Pendant cinq ans et demi, c'est-à-dire pendant près du triple du temps prévu tout d'abord, « l'Hostel et Bourse du Marché » fut donc le lieu où le Conseil Souverain et ses deux Chambres tinrent leurs séances.

Le palais du Parlement de Tournai a complètement disparu. La ville n'a même pas officiellement conservé le souvenir du Parlement en donnant son nom à l'une des artères qui en longeaient le palais. L'Hôtel du Bailliage, qui fut, pendant un peu plus de deux ans, le lieu où siégea le Conseil Souverain, tant qu'il n'eut qu'une seule Chambre, existe encore, quoique absolument méconnaissable. La Halle-aux-draps, reconstruite sur les plans exacts et avec tous les détails d'architecture de l'ancienne, reste, avec le beffroi, le plus beau monument civil de Tournai et lui rappelle, avec le souvenir de tant d'autres institutions disparues, celui du Conseil Souverain, devenu plus tard Parlement de Flandre, qui demeure, lui aussi, l'une des gloires de la ville.

Chanoine ADRIEN BONTEMPS.

(1) Actuellement Quai Dumon, espace compris entre la rue Saint-Bruno et la rue des Meules.

(2) Annales de la Société Historique et Archéologique de Tournai. Nouv. Série, T. II, p. 416 ; *Tournai en 1701*, par Eug. Soil.



Tournai

DURANT LES GUERRES DE LOUIS XIV

1674-1697

Conquis en 1667 par Louïs XIV, retrocédés lors de la paix d'Utrecht, Tournai et le Tournaisis ont passé de ces quarante-six ans trente-et-un ans dans la guerre. La ville était devenue une place forte de premier ordre ; son enceinte bastionnée la mettait à l'abri d'un coup de main ; sa citadelle, chef-d'œuvre de Mesgrigny, pouvait tenir des années ; ses casernes spacieuses, son arsenal, ses magasins énormes lui permettaient d'abriter une puissante garnison et d'affronter un long siège. C'était avec Lille le boulevard de la France vers la Flandre ; et l'important réseau navigable auquel elle se reliait faisait même de Tournai une place plus importante que Lille au point de vue militaire. Pareils titres ne vont pas sans amener en retour à une ville les désavantages de sa situation. Sans revenir ici sur les sommes énormes que coûta à Tournai sa transformation en place forte (1), je rappellerai les dépenses ruineuses qui lui furent tant de fois imposées au cours de trente

(1) Cette question a été traitée dans mon travail *Tournai place forte*, passim.

années de guerre pour le ravitaillement et le logement de troupes de passage et pour tant de concentrations d'armées; pour les contributions à payer aux ennemis, pour l'établissement des lignes de défense, l'entretien des patrouilles, etc.

On trouvera dans cet ouvrage le résultat de mes recherches sur ce que deux grandes guerres de Louis XIV — je veux dire la guerre de Hollande et la guerre contre la ligue d'Augsbourg — ont présenté d'intéressant pour l'histoire tournaisienne. Ecrit en 1902, dans un temps où l'on n'avait pas, comme aujourd'hui, subi les calamités de la guerre, il a dû être hâtivement remanié et débarrassé de détails qui, explicatifs alors, devenaient inutiles aujourd'hui que les événements nous ont procuré, comme le dit le P. Delattre, l'intelligence des choses de la guerre. Dans ce qui a subsisté de mon premier manuscrit, on se convaincra une fois de plus que l'histoire est un continuel recommencement.

Assurément il y a des périodes où comparer les événements dont on est témoin avec ceux qui sont entrés dans le domaine de l'histoire présente un intérêt particulièrement piquant. C'est alors qu'on recherche avec le plus de curiosité le menu détail, et c'est en m'inspirant de cette idée que j'ai conservé ici le souvenir de tant de petits faits qui, au surplus, ont leur place marquée dans une série d'études consacrée à l'histoire politique, religieuse et économique de Tournai sous Louis XIV.

Juin 1915.



Les préparatifs de Louis XIV contre la Hollande.

On sait comment se termina la première guerre que fit Louis XIV pour conquérir les Pays-Bas espagnols. L'intervention des Provinces-Unies avait arrêté le roi et l'avait forcé à se contenter d'une partie de la Flandre et d'une partie du Hainaut. On comprend aisément qu'il en garda une robuste rancune contre ses anciens alliés. Le désir de les châtier et de compléter en même temps la conquête des Pays-Bas le conduisit à déclarer la guerre aux Etats-Généraux en 1672 (1). Et il ne mit pas moins d'art à préparer cette guerre par sa diplomatie qu'il n'en avait déployé à préparer, comme nous l'avons observé, la guerre de Dévolution en 1667. Les Hollandais, par la conclusion de la triple alliance, avaient imposé au roi conquérant la paix d'Aix-la-Chapelle. En 1670 Louis XIV dissout cette triple alliance grâce aux manœuvres de sa diplomatie et réussit de cette façon à isoler les Provinces-Unies. L'Angleterre, la Suède, l'électeur de Cologne, le prince-évêque de Munster et le duc de Brunswick-Lauenbourg contractent avec la France des alliances. Seule l'Espagne résista aux sollicitations de la France, ne se rendant pas compte, dans son irrémédiable aveuglement, qu'elle ne pouvait que se féler en s'alliant au pot de terre contre le pot de fer. Son roi signa à La Haye, en décembre 1670, un pacte par lequel il s'engageait à soutenir les Provinces-Unies contre toute attaque française.

(1) Le véritable moyen de parvenir à la conquête des Pays-Bas espagnols est d'abaisser les Hollandais et de les anéantir, s'il est possible, lit-on dans un mémoire adressé par ordre du roi au prince de Condé en novembre 1671 (DUC D'AUMALE, *Les princes de Condé*, VII, 304).

En 1671, rien à signaler que quelques mouvements de troupes et des transports de munitions. Louvois prépare la prochaine campagne, et il apparaît bien que Tournai sera le centre d'où s'irradieront vers la Flandre, le Brabant et le Cambrésis les opérations qu'on médite. En mai, un contingent nombreux vient camper sous Tournai et l'intendant fait publier la défense d'enlever ou transporter hors de la ville et des environs les piquets, bois, fourrage, paille, bière et en général tout ce qui pourrait être nécessaire à la subsistance de ces troupes (1).

En août, on organise d'immenses convois de munitions vers Ath, Lille et Courtrai. Canons, poudre, boulets arrivaient à Tournai par eau. Les paysans des châtellenies de Lille et de Courtrai venaient les chercher à Tournai; ceux du Tournaisis furent chargés des transports vers Ath. Les brasseurs de la ville durent livrer leurs chevaux et leurs chariots. En septembre, les convois vers Ath retinrent plus de 500 chariots et *bourlats*, ce qui fit pousser de hauts cris aux habitants; et le conseiller de La Hamaide pour Tournai avec le Sieur Van Rode pour les Etats du Tournaisis se transportèrent à Lille auprès de l'intendant pour lui demander grâce (2).

La garnison d'hiver de Tournai fut considérable : trois régiments d'infanterie arrivèrent le 5 novembre (3) et il fallut en loger un dans les faubourgs : puis arrivèrent en deux fois quatorze compagnies du régiment d'Orléans (3). La ville regorgeait de soldats et il fallut évacuer sur d'autres garnisons le

(1) 26 mai 1671. *Reg.* 357, 164 R°
(2) *Reg.* 221, 8 V°, 11 R° et V°.
(3) *Ibid.*, 35 V° et 40 V°.

28 décembre les fantassins du régiment de Saulx (1), le 9 janvier ceux du régiment de Louvigny (1), le 29 janvier, ceux du régiment de Crussol (1). Les apparences restaient sauves, grâce à la construction de la citadelle : ces troupes nombreuses passaient pour n'être rassemblées qu'en vue de ce travail.

Par ordre du roi, tous les citoyens durent remettre à l'hôtel-de-ville leurs armes offensives et défensives (21 janvier 1672). Seuls les gentilshommes, les officiers et les armuriers en furent dispensés. Il fallut quinze jours pour recevoir, classer et étiqueter ces armes, déposées à l'arsenal (2) et dans les caves du Conseil Souverain (2).

De mai 1671 à mai 1672, c'est-à-dire l'année qui précéda l'entrée en campagne, on logea à Tournai 136 compagnies d'infanterie et de nombreux escadrons de cavalerie (3). Le mouvement des troupes reprend avec le printemps. Le 8 mars arrive une compagnie d'infanterie du régiment de Picardie (4); le 4 avril le régiment entier de la Fère (4); le 6, quinze compagnies d'infanterie du régiment d'Orléans sortent de la ville (5); le 16, les dix autres compagnies du même régiment évacuent Tournai (5) et sont remplacées par la compagnie de Longueval du régiment de cavalerie de St Clar (6). La guerre n'était pas officiellement déclarée, mais, devant des préparatifs aussi significatifs, personne ne doutait de l'imminence des hostilités. Le Chapitre de la

(1) *Reg. 357*, 193 V°, 194 R° et 200 R°.

(2) *Reg. 221*, 157 V° et 165 R° *Comptes d'ouvrages 1673 C*, 228 V°. *Comptes généraux 1672-1673*, 96 V° et 106 R°.

(3) *Reg. 221*, 90 V°.

(4) *Ibid.*, 69 V° et 76 R°.

(5) *Reg. 357*, 215 R° et 223 V°.

(6) *Reg. 221*, 81 R°.

cathédrale, pour éviter la confiscation des revenus qu'il percevait en Flandre et notamment dans les polders et le pays de Waes, chercha à obtenir de Louis XIV l'autorisation de troquer ces biens contre ceux que le Chapitre de Gand possédait en territoire français (1).

Campagne de 1672.

Le 30 avril fut publiée à Tournai la déclaration de guerre de Louis XIV aux Provinces-Unies. Les sujets hollandais résidant dans le royaume avaient six mois pour l'évacuer; les sujets français résidant en Hollande devaient rentrer en France endéans les quinze jours(2).

Le prince d'Orange, généralissime des troupes de la République, n'avait que 12000 hommes à opposer aux 130.000 Français. Il se laissa tourner et le 12 juin le roi passait le Rhin. Le 3 juillet, après moins de deux mois de campagne, Louis XIV et sa cour s'installent à Utrecht. Mais là s'arrêtent les succès de l'envahisseur. Le grand pensionnaire Jean de Wit, qui a proposé de demander la paix, est massacré au milieu d'une sédition populaire, le parti républicain est renversé, et Guillaume d'Orange instauré stathouder héréditaire. Dès lors les affaires changent de face. Guillaume parvint à nouer une coalition formidable contre Louis XIV, et pendant cinq ans lutta pied à pied contre les armées françaises sur le territoire des Pays-Bas espagnols.

L'hiver vint arrêter les mouvements des belligérants, et la campagne de 1672 si brillamment entamée se

(1) Arch. du Chapitre, *Act. Capitul.*, 11 mars 1672.
(2) *Reg.* 357, 225 R°, 226 R° et 227 R°.

clôtura pour la France par un statu quo plein d'inconnu.

Tournai eut sa part à supporter dans l'agitation militaire de cette campagne de 1672.

Dès le mois d'avril, le gouverneur et l'intendant réclamèrent 180 chevaux pour voiturer des munitions de guerre vers Charleroi. Les Consaux commencèrent par refuser et finalement consentirent à en fournit soixante (1). Mais ce n'était là qu'un début. Tout l'été et tout l'automne la ville fut envahie de troupes qui arrivaient, logeaient quelque temps soit chez l'habitant, soit en plein air, aux frais de la caisse communale, et repartaient vers une autre destination. En mai, les Consaux et les Etats du Tournaisis se débattirent encore pour ne pas fournir 40 vaches par mois que le roi réquisitionnait pour la nourriture de ses troupes sous Ath avec 30.000 bottes de paille pour leur campement. Ils ne consentirent à les livrer qu'à condition que le coût en serait déduit de l'aide (2). Et quant aux troupes de passage, une simple énumération suffira à en montrer l'abondance (3).

16 mai, deux compagnies des régiments de Normandie et de Picardie.

19 mai, une compagnie de Normandie.

4 juillet, la compagnie de chevau-légers de Bérangaule.

Août, quatre compagnies anglaises.

Septembre, une compagnie de chevau-légers.

11 octobre, quinze compagnies qui ne logent qu'une nuit et dont huit sont dirigées sur Mortagne ; deux compagnies du régiment de Brandecyes ; une compagnie suisse de Riedmater qui servira de garnison.

27 octobre, quatre compagnies italiennes.

(1) *Reg. 221*, 81 R° et V°, 85 R°.

(2) *Ibid.*, 86 V° et 88 R°. *Reg. 419*, 15 mai 1672.

(3) *Reg. 221*, 86 V°, 88 V°, 102 V°, 116 R°, 117 R°, 129 V°, 130 R°, 134 R° et 191 V°. *Reg. 358*, 52 R°.

20 décembre, un corps de quatre à cinq mille hommes qui logent et repartent le lendemain « au piquet du jour ».

24-25 décembre, logements pour un corps de 1200 hommes qui ne fit que traverser la ville et alla loger ailleurs.

Les Consaux déclarèrent que de mai 1672 à mai 1673 la ville avait logé 12 à 15 escadrons de cavalerie de plus que pendant les douze mois précédents.

Les portes étaient fermées de deux jours l'un, de crainte d'un coup de main (1), ce qui entravait le commerce et mécontentait les habitants, déjà excédés de logements et de frais militaires de tous genres, tels que les réquisitions d'avril et de mai ou celles que fit le maréchal d'Humières en décembre pour le transport de matériel de guerre. (1)

Campagne de 1673.

Dès les premiers mois de 1673 on voit se dessiner les préparatifs de la campagne prochaine qui, Louvois y compte bien, sera décisive.

Au point de vue tournaisien, la campagne de 1673 présentera un intérêt déjà plus grand à raison des mouvements de concentration qui se firent sous Tournai, et de l'établissement de la contribution par les Espagnols sur le Tournaisis.

Le roi fait faire de grands approvisionnements. La ville de Tournai reçoit ordre de fournir à un nommé Berthelot les greniers propices à loger les blés (2) ; avec les Etats du Tournaisis elle dut fournir 2500 setiers de grains, mesure de Paris, un tiers en seigle et deux tiers en froment, pour le ravitaillement des places de Tournai et d'Ath (3), du foin, des

(1) *Reg. 221*, 145 V° et 146 V°.
(2) *Ibid.*, 172 V°.
(3) *Reg. 1185*, 22 fév. 1672. *Reg. 221*, 177 R°, 178 R°, 180 R°, 181 R° et 255 V°.

piquets, etc. Les cloîtres des monastères furent transformés en magasins de farines (1).

Au mois de janvier on replanta les palissades sur les avenues de la place de Tournai. Il restait 20.000 palissades du siège de 1667; le bois de Breuze était épuisé; les Consaux fournirent 1000 palissades de leurs deniers privés (2). Les abords de la ville étaient devenus si peu sûrs que les magistrats pour aller inspecter le bois de Breuze devaient se faire escorter de soldats et de cavaliers (3). Les partis ennemis parcouraient la banlieue en quête d'un bon coup à faire. Et voilà où en était la frontière de France six mois après le fameux passage du Rhin et la Cour à Utrecht! Pour plus de sécurité, Louvois fit démolir et raser, au mois de mars, toutes les maisons des faubourgs à 150 toises des parapets de la contrescarpe (4).

On concentra des troupes à Tournai. Condé devait les commander jusqu'à l'arrivée du roi (5).

« Le 15 mai (6) S. M. partit de Lille et prit le chemin de Courtray où elle arriva ce même jour, et fut magnifiquement receue par les habitants. Le 17 le duc de Monmouth arriva à l'armée que S. M. lui fit voir en reveue. M. le Duc d'Orléans étant

(1) Arch. de l'Etat a Mons, fonds de l'évêché de Tournai. *Reg. 261*, 6 avril 1673.

(2) *Reg. 221*, 160 R°.

(3) *Comptes généraux* de 1672-1673, 95 R°.

(4) *Reg. 221*, 149 V°, 154 V° et 166 V°.

(5) « Je ferai toute la diligence possible pour me rendre à Tournay. Il est vrai que ma santé est beaucoup meilleure que lorsque je suis sorti de Paris, mais mes jambes sont encore très foibles. Il seroit fort inutile que j'arrivasse à Tournay avant les troupes, puisque je ne sçaurois rien y faire. Cependant j'ai prié M. de Navailles d'y aller en diligence et d'y estre aussitot qu'elles ». Lettre de M. le Prince à M. Le Tellier, du 19 avril 1673, à Chantilly (*Recueil de lettres*, etc., Tome II, p. 33). Le prince était à Tournai le 8 mai (*Ibid.*, p. 34).

(6) *Le Mercure Hollandois* de 1673, page 206.

parti de S. Cloud arriva le 20 à l'armée où il fut fort bien receu de S. M. Le même jour D. Jeromino d'Agourto lieutenant général de la Cour Espagnole vint complimenter S. M. de la part de M. le Comte de Monterey. S. M. lui fit un accueil fort favorable et même lui fit présent d'une fort belle boitte de diamants. Le 22 S. M. donna audience à l'ambassadeur de Moscovie et au nonce du Pape, ayant fait mettre ce même jour son armée en bataille afin de la leur faire voir comme aussi à la Reine et aux ministres étrangers. M. de la Feuillade fut détaché avec 2.000 chevaux pour prendre le devant vers le canal de Bruges. Le 23 S. M. mena la Reine à Tournay pour y demeurer pendant la campagne, d'où S. M. retourna à Deynze auprès de son armée... »

Louvois accompagna les souverains à Tournai, où arrivèrent encore la compagnie de M. de Fourille, quelques cavaliers du marquis d'Humières et un autre corps de cavalerie (1). Le maréchal d'Humières, nommé par Louis XIV généralissime des conquêtes de Flandre, assembla une armée de 12.000 hommes, composée de toutes les garnisons des places du pays. Le gouverneur de Tournai fit prévenir les paysans qu'ils eussent à hâter la rentrée de leurs récoltes, en prévision de la revue qui devait se passer le 9 août. Les troupes campèrent entre Maire et Bellerive, sur deux lignes dont la première comprenait sept bataillons d'infanterie et dix escadrons de cavalerie avec vingt pièces de canon. Pour éviter les déprédations des militaires, la ville et le Tournaisis leur fournirent spontanément ce qu'il fallait pour le campement : 22.800 bottes de paille de 12 livres pesant, 18.600 perches de 13 à 14 pieds, 4.200 piquets de 5 pieds, 38 voies de gros bois et 640 fagots. Ces troupes s'en allèrent le 17 pour faire place à

(1) *Reg. 221*, 185 R°, 188 R°, 198 V° et 211 V°.

20 escadrons du prince de Condé. Le maréchal d'Humières laissa en garnison à Tournai dix compagnies du régiment ducal piémontais et posta le reste le long de la Lys jusqu'en Artois. (1).

Vers la même époque on arma les remparts de Tournai de canons de l'ancien château (2).

Le roi avec Condé et Vauban s'empare de Maestricht le 1er juillet (3). De Maestricht Condé regagna Charleroi, où il resta trois jours, puis Audenarde, Ath, et Tournai (4). Le 17 août il arrivait à l'abbaye Saint-Martin avec le duc d'Enghien. Ils y restèrent jusqu'au 28, partirent à Lille, revinrent quelques jours après et partirent à Audenarde avec 10 à 12.000 hommes fourrager les terres d'Alost appartenant au roi d'Espagne. Monterey, gouverneur des Pays-Bas, amassa des troupes pour s'y opposer. Condé se retira alors au pont d'Espierre (5). L'Espagne, sur les instances de Monterey, venait d'entrer en lice (6). Le roi fit proclamer sur-le-champ une ordonnance de courir sus aux Espagnols (7) et une autre portant confiscation des biens situés dans ses Etats et appartenant à des sujets d'Espagne ou à des personnes résidant sur les terres d'Espagne, sauf toutefois les habitants de la Franche-Comté (7).

(1) *Mercure Hollandois* de 1673, p. 487. *Reg. 221*, 213 V°, 214 V°, 216 V°. — ARCH. DE TOURNAI, *Cartons de la salle de Travail*, n° 198.

(2) *Comptes généraux* de 1672-1673, 92 V°.

(3) Je vois qu'à côté de charrois de munitions de Tournai à Ath (*Reg. 221*. 184 V°, et 207 V°), il y en eut vers Maestricht assiégé. Qu'on se représente ce qu'étaient pour les malheureux fermiers du Tournaisis ces voyages forcés de plus de 35 lieues.

(4) DUC D'AUMALE, *op. cit.* VII 405.

(5). ARCH. DE L'ETAT A MONS, Fonds de Saint-Martin de Tournai, *Reg. 789* (Journal de dom Rupert), 13 V° — ARCH. DU CHAPITRE DE TOURNAI, *Act. Capitul.* 22 sept. 1673.

(6) *Mém. de Woerden, Journal de Dom Rupert*, loc. cit.

(7) Versailles, 19 et 20 octobre. *Reg. 358* 117 R° et 122 R°.

De son côté l'intendant Le Peletier décréta la confiscation des biens des sujets d'Espagne, à titre de représailles contre les hostilités et les incursions des partis espagnols (1).

En effet, en même temps que le prince de Vaudémont envahissait la châtellenie d'Ath, Monterey, voyant que l'argent lui viendrait difficilement de l'Espagne ou de ses alliés, songea à se constituer une réserve assez considérable en établissant des contributions sur les sujets du roi de France tant anciens que récemment conquis. Il en publia un règlement le 12 octobre, quatre jours avant le début des hostilités, ce qui prouva bien, dit Woerden (2) qu'il avait promis aux alliés de rompre plus tôt ou qu'il ne rompit qu'à la dernière extrémité (3). Il établit divers intendants dans les provinces et châtellenies, leur assignant la somme ou *prêt* qu'ils avaient à en extorquer. C'est ainsi que la châtellenie de Lille était taxée à 625.000 florins. Les baillis se plaignirent, essayèrent de se racheter à l'amiable et écrivirent dans ce sens au marquis des Mottes, ministre des finances à Bruxelles; mais ce personnage s'excusa disant qu'il n'oserait aborder Monterey sur

(1) Du camp d'Espierres, 28 octobre (*Reg.* 358, 114 R°). *Le carton de la salle de Travail*, n° 531, renferme toutes les pièces relatives à une somme de 32.310 florins 2 pat. 7 den. que le sieur Lecomte de Lille veut encaisser au profit du Trésor royal, comme provenant de ces confiscations en 1673, et que la ville de Tournai demande de pouvoir encaisser à son profit en dédommagement de ce qu'elle ne touche plus les canons de la rente qui lui est due par la couronne d'Espagne pour argent qu'elle lui a avancé, avec hyphothèque sur les forêts domaniales ds Nieppe et de Mourmal.

(2) *Mémoires*, loc. cit. (page 614 de l'édit. de Cambrai).

(3) Il paraît en effet, dit M. de Vendegies, qu'il ne se décida qu'en apprenant la résolution de Montecuculli d'abandonner la partie si son hésitation se prolongeait. Montecuculli commandait un contingent de 12.000 Impériaux opposés à Turenne.

ce point. On essaya alors de traiter pour l'établissement de passe-ports selon un tarif déterminé; le maréchal de Bellefonds et l'intendant Le Peletier s'interposèrent, sans fruit, auprès du sieur d'Ophema chargé par Monterey de recouvrer la finance de la contribution. On ne put s'arranger et le maréchal ordonna aux communes de prendre les armes pour repousser la force par la force, promettant de désintéresser ceux qui auraient souffert par suite des incursions des Espagnols. Cet ordre, très dur et difficile à exécuter, étonna tout le pays. En effet le maréchal eut beau renforcer les garnisons de Saint-Amand et de tous les forts sur la Scarpe et envoyer des partis français pour croiser partout, on ne put empêcher les Espagnols de prendre des chevaux, de faire des prisonniers qui furent conduits à Ypres et à Valenciennes, et de mettre le feu aux fermes. La terreur fut telle que la plupart des communes traitèrent à Ypres ou à Valenciennes, malgré les ordonnances royales (1). Le Tournaisis et l'ancienne banlieue se rachetèrent des incursions des Espagnols par une contribution qui fut taxée à 32.000 patacons par an, soit 76.800 florins, payables à l'avance par quarts tous les trimestres. L'intendant de Valenciennes, Perro Delvaux y Favas, refusa de traiter pour la nouvelle banlieue-Hainaut dont il revendiquait la souveraineté pour l'Espagne (2); il déclara aussi que le traité de contribution ne couvrirait pas le pays contre les incursions des Hollandais et des autres alliés, mais qu'il espérait que ces partis respecteraient

(1) Tout ce qui concerne ces contributions est extrait des *Mém. de Woerden*, édit. de Cambrai, p. 614.
(2) *Reg. 419*. 69 V°.

les régions qui auraient traité avec lui (1). Le chiffre de la contribution fut longuement débattu : après avoir été fixé à 76.800, puis à 60.000 (1) florins, il fut réduit finalement à 52.000. Sur cette base on traita d'abord pour trois mois, achetant à ce prix la sécurité — contre les seuls Espagnols — du Tournaisis et de la vieille banlieue, y compris les biens des nobles et du clergé, et les 33 moulins de cette banlieue (2). Mais on continua à traiter ultérieurement, car je vois que la ville paya encore en 1676 pour la contribution de sa forêt de Breuze 602 florins, 15 patars (3) et que la même année le village d'Orcq, pour avoir tardé à payer sa quote de contribution, fut pillé avec le Quart-de-Marquain par un parti espagnol qui se fit copieusement régaler et enleva un pauvre laboureur et ses chevaux (3).

Louis XIV frappa les pays ennemis de représailles, les livrant aux pillages de ses partis s'ils ne s'en rachetaient par des contributions et des droits de sauvegarde, passeports et autres rigueurs de même genre (4).

Pour augmenter les défenses de la ville, on planta de nouvelles palissades au devant des contrescarpes pendant le mois d'octobre (5) et l'on renforça sa garnison. Le sieur de Fourilles arriva de Douai par Orchies à Tournai le 19 octobre, à la tête de 12 bataillons d'infanterie qu'on logea dans les tours, les écuries et les granges de la ville et autres lieux

(1) *Ibid.* 71 R°.

(2) *Ibid.* 72 V°. — *Reg. 221*, 240 V° et 241 R°.

(3) *Reg. 222*, 164 R° et 204 V°.

(4) Règlement de par le roi pour la distribution des passe-port, 7 nov. 1673, *Reg. 358*, 134 V°. Ordonnance du 22 mars 1674 sur les sauvegardes, *ibid.*, 165 R°.

(5) *Reg. 221*, 233 R°. *Reg. 358*, 118 V°.

publics, comme on put, et d'un corps de cavalerie qui campa à Maire. Ces cavaliers étaient de la garde, et toute la troupe appartenait à l'armée du maréchal d'Humières. Ces militaires se comportèrent avec un sans-gêne qui fit crier : d'aucuns même logèrent leurs montures dans les boutiques, ce qui provoqua les récriminations des bourgeois. Les Consaux leur firent construire des écuries « dans la rue de Cordes, le long de la muraille du jardin des religieuses Campeaux, et derrière l'école dominicale dont l'accès est en la rue du pasteur de Saint-Pierre » (1).

C'est que le prince d'Orange et Monterey venaient de se joindre; et pour déjouer leurs projets, le roi mettait à la disposition de Condé munitions et chariots, infanterie et cavalerie. Condé, qui était à Ecname, se rapprocha de Tournai pour tendre la main à ces troupes, et remonta l'Escaut jusqu'à Warcoing (2) d'où il se porta vers l'est. Le 25 octobre il était à Chièvres d'où il détacha vers Maestricht la cavalerie de Fourilles (3).

Cependant en novembre Condé évacua toutes les places que les Français occupaient en Hollande, sauf Graves, Maeseyck et Maestricht qui commandaient la Meuse inférieure, et ramena ses troupes en quartiers d'hiver en Belgique, tandis que les Impériaux s'établissaient sur les terres de l'électorat de Cologne. Le prince resta à Tournai du 28 octobre au 2 novembre et partit pour Douai (4), désignant pour le service de l'intendance à Tournai un sieur d'Arviliers (5).

(1) *Reg. 358*, 116 V°. *Reg. 221*, 237 R° et 238 V°. *Reg. 119*, 69 R°.
(2) Où il arrive le 21 (*Recueil de lettres*, etc., Tome I, page 406.)
(3) Duc d'Aumale, *op. cit.*, VII, 408.
(4) *Ibid.*, VII, 413-417.
(5) *Reg. 221*, 242 R°.

Le 30 novembre, une troupe des gardes du corps venant de Lille rejoignit à Tournai les gardes qui s'y trouvaient déjà et quitta la ville le lendemain même (1). Le 14 janvier et jours suivants arrivèrent de nouvelles troupes (2).

A l'occasion de la guerre et des grands frais qu'elle engendrait, le roi fit demander à Tournai des subsides spéciaux. Des mandataires extraordinaires, annoncés par lettres, se présentèrent aux Consaux et lurent leur demande de fonds, soit pour quatre mois d'aide ordinaire, finissant le 31 décembre 1674, 60.000 florins; pour l'aide et rachat de garnison du nouveau district (Tournaisis), même terme, 5.000 florins; pour l'aide et rachat de garnison du nouveau district (Hainaut), même terme, 6.000 florins, soit pour ces quatre mois 71.000 florins, faisant pour un an 223.000 florins. Les bannières convoquées s'en remirent à l'avis des Consaux qui accordèrent pour la ville et son ancienne banlieue l'aide traditionnelle de 3.000 florins par mois, d'où on défalquerait les dettes du domaine envers la ville ; — et pour le nouveau district la même aide que l'année précédente, tout en faisant remarquer une fois de plus combien la taxation était exorbitante en ce qui concernait le nouveau district-Hainaut (3).

Sur ces entrefaites, le maréchal de Bellefonds fut remplacé dans son commandement par le maréchal d'Humières qui arriva à Tournai pour le remplacer le 26 mars 1674 (4) et se rendit ensuite à Lille. On a dit (5)

(1) *Reg. 221*, 238 V°. *Reg. 358*, 140 V°.
(2) *Reg. 221*, 260 V°.
(3) *Ibid.*, 273 V° et 277 V°.
(4) *Ibid.*, 284 R°.
(5) De Beaurain, *Hist. de la campagne de 1674 en Flandre*, pp. 2 et 3.

que Bellefonds fut ainsi destitué pour avoir désobéi au roi en restant dans les Pays-Bas après avoir reçu l'ordre d'évacuer ses conquêtes pour venir rallier l'armée du prince de Condé sous Tournai. Mais ce ne fut là que le prétexte dont se servit Louvois pour se venger d'un gentilhomme qui avait osé lui donner des leçons d'humanité, notamment au sujet des contributions. Voici en effet dans quels termes il osait écrire au dur ministre, peu de jours avant sa disgrâce.

Du 10 mars 1674, à Tournay.

.... Je ne suis pas rebuté sur ce que je vous ai écrit de la douceur avec laquelle il faut traiter les peuples conquis ; je ne vous en parlerai plus de loin. Lorsque je serai parmi eux je continuerai à user de la liberté que vous m'avez donnée. Je n'irai pas si brusquement à la décision des affaires. J'espère qu'on trouvera des expédiens pour concilier tout *et que vous voudrez bien quelquefois préférer le parti de vous faire aimer à celui de vous faire craindre.* Il est bon que vous cessiez d'être redoutable lorsqu'on cesse d'être de vos ennemis, et que l'on puisse être assuré de votre protection lorsqu'on se soumet et qu'on ne songe plus à vous résister.... Ce n'est pas assez que vos intentions soient droites ; il faut que le public en soit convaincu ; sans cela le service du Roy ne peut se faire ; et vous êtes si raisonnable que pourvu que l'on le fasse vous serez content. Aussi je prétends vous servir, et je ne serai point embarrassé quand ce ne sera pas à votre mode : avec plus de tems vous me donnerez plus de part dans votre confiance... (1).

Bellefonds continua d'ailleurs à servir, et la campagne de 1674 ne fut pas la moins brillante de sa carrière.

(1) *Recueil de lettres*, tome II, page 295.

Campagne de 1674.

Au printemps de 1674, la France mit trois armées sur pied; l'une, sous les ordres du roi lui-même, manœuvra dans la Franche-Comté; une seconde, commandée par Turenne, fit la campagne sur le Rhin: la troisième sera dans les Pays-Bas sous les ordres de Condé. Tournai fut choisi pour son rendez-vous général. C'était alors une grande et forte place munie de magasins considérables. A peu de distance et derrière elle étaient les meilleures villes de la Flandre française, Lille, Douai et Arras, avec lesquelles elle avait une communication facile. La navigation de la Scarpe et de l'Escaut amenait aisément à Tournai par Arras et Douai les grands convois de Picardie. Choisie pour le lieu d'assemblée de l'armée, elle devait encore en rester le principal entrepôt. Sa position avancée plaçait d'emblée les troupes dans le pays où elles devait agir. L'armée y menaçait à la fois d'un côté la Flandre maritime et Ypres, de l'autre le Hainaut et le Brabant, en avant d'elle Gand et le pays d'Alost. Enfin le rendez-vous d'assemblée n'annonçait rien aux ennemis des projets du prince.

Les places de Flandre contenaient une partie de l'infanterie qu'il devait avoir. Le reste était en Artois, en Picardie et sur la frontière de la Champagne. Une grande partie de la cavalerie avait eu ses quartiers d'hiver sur la Somme et sur l'Oise. Plusieurs régiments étaient derrière la Sambre. Quelques troupes vinrent de plusieurs autres points. Les ordres furent donnés à toutes pour être en mesure de se rassembler sous Tournai au commencement de mai. Les officiers généraux en reçurent de se rendre à l'avance sur la frontière pour pourvoir au passage des troupes:

Navailles, premier lieutenant général de l'armée, fut envoyé à Tournai pour le rassemblement (1) Condé resta à Chantilly jusqu'au 3 mai et arriva le 6 (2) à Tournai avec une armée de huit à dix mille hommes qui y fut renforcée de toutes les troupes des garnisons voisines, parmi lesquelles 60 compagnies de Suisses de 200 hommes chacune ; il y avait en outre 30 pièces de canon, 3 mortiers et plus de 500 charrettes chargées de munitions de guerre (3). Les effectifs se grossirent encore de cavalerie.

Le 10 le prince passa cette armée en revue. Chaque corps individuellement reçut une note de sa main (4). On campa le 10 sur la rive gauche de l'Escaut, au nombre de 44 bataillons et 131 escadrons dont 10 de dragons, faisant environ 45.000 hommes. Le camp avait sa gauche au ruisseau de Chin et sa droite à la contrescarpe de la ville au pont de Maire, la face à l'Escaut (5). La ville eut à fournir les huttes, le chauffage et le foin pour la cavalerie. Le campement détruisit tout ce qu'il y avait sur les champs depuis la couture de Maire jusqu'à Warcoing ; rien qu'à Froyennes, l'armée détruisit pour 1963 £ 5 sols d'emblavures et pour 15.082 £ 4 sols de récoltes et fourrages dans les granges et les greniers (6).

Le prince avait laissé avec économie dans les

(1) De Beaurain, *Histoire de la campagne de 1674*, p. 14.

(2) Le 8 d'après le duc d'Aumale, *op. cit.*, VII 429, suivi par M. D'Herbomez. La date du 6 est donnée par le Journal de D. Rupert, moine de l'abbaye Saint Martin, vraisemblablement mieux renseigné.

(3) Arch. de l'Etat a Mons, Fonds Saint-Martin, *Reg.* 789, 41 R°. *Mercure hollandois* pour 1674, p. 318.

(4) Etats de la revue du 10 mai 1674 (Archives de Chantilly), analysés par le duc d'Aumale, *op. cit.*, VII 434.

(5) De Beaurain, *op. cit.*, pp. 14 et 15. *Reg.* 222, 7 R° et 38 R° ; on y voit le nom des propriétaires et habitants des lieux où ce camp était placé.

(6) *Reg.* 221, 293 V° et 325 R°.

places, soit en troupes réglées soit en milices, les garnisons qu'il y croyait strictement nécessaires. Il se proposait de les défendre par son armée et par ses mouvements. On voit qu'il était beaucoup plus fort en cavalerie qu'en infanterie. Il devait encore recevoir quelques escadrons après la conquête de la Franche-Comté et réunir à son armée une grande partie des troupes que le maréchal de Bellefonds ramenait sur la Meuse. Mais, même avec ces augmentations, il restait toujours très inférieur à la totalité des forces que ses ennemis avaient à lui opposer (1). Après s'être débarrassé des non-valeurs et avoir renforcé les garnisons de Courtrai et Ath, qui sont en flèche dans le territoire ennemi, et des places maritimes, que menace la flotte hollandaise, il a un effectif net de 18.000 fantassins et 6.000 chevaux (2).

Son premier objet fut de joindre Bellefonds. Il était inquiet de ses retards, et craignait que les Impériaux ne marchassent à lui assez en force pour l'empêcher d'arriver sur la Meuse et s'opposer à la réunion. Il résolut de marcher droit de Tournai à Maestricht et traversa rapidement le Hainaut et le Brabant (1).

L'armée séjourna au camp le 11. Le 12 elle passa l'Escaut et se porta à Leuze sur quatre colonnes (3).

Celle de droite, composée de dragons, gardes du corps, gendarmerie et cavalerie, prit sa route par le glacis de la citadelle, la laissant à gauche, passa sur un pont en amont de la ville, de là à Allain qu'elle laissa à droite, à la cense du Trou-de-l'Air près de

(1) De Beaurain, *op. cit.*, p. 15.
(2) Duc d'Aumale, *op. cit.*, VII 436.
(3) Cinq si l'on compte celle des bagages. Je ne donne le détail que des mouvements qui s'effectuent aux environs de Tournai.

Grande-Fontaine, à Fontenoy, entre Vezon et les censes de Vezonchaux, à Wasmes, sur la droite de Braffe, à la cense des Boudignolles, d'où, par le chemin de Tourpes, elle se rendit sur les hauteurs de Leuze, à la droite du camp.

Cent chevaux étaient chargés de couvrir le flanc de cette colonne vers Condé et Saint-Ghislain. Elle couvrait elle-même l'artillerie et les vivres qui marchaient à sa gauche.

La seconde colonne, composée de l'artillerie, des vivres, des gros équipages de toute l'armée et des gros et menus équipages du quartier général, avec deux escadrons à la tête et deux à la queue et les détachements d'infanterie nécessaires, passa l'Escaut sur le pont de Tournai et prit sa route par la Justice de Leuze et l'ermitage de Notre-Dame-au-Bois, passa au chêne de Bousignies, à la cense de Lewante à Willaupuis qu'elle laissa à gauche, et sur les hauteurs du camp.

La troisième colonne, composée de toute l'infanterie et des menus équipages du camp, fut formée de deux autres qui passèrent l'Escaut séparément sur deux ponts placés en aval de la ville; elles se réunirent à la Maladrie [de Warchin], la laissant à droite, d'où la colonne reconstituée se dirigea par Rumillies et la Justice d'Havines sur Béclers, le laissant à droite, le moulin de Béclers qu'elle laissa à gauche, et la cense de Montifaux; elle passa le ruisseau de Leuze et entra dans le camp.

La quatrième colonne, composée de dragons et de cavalerie, passa l'Escaut en aval des autres sur un pont jeté près du château de Constantin d'où elle marcha à Kain, au cabaret de la Marionnette [Bizencourt], à Melle et Montrœul-au-Bois, au

moulin de Thieulain, entre le village et le château de Grandmetz, passa le ruisseau au gué de Chapelle-à-Wattine, et entra dans le camp.

Cent chevaux furent chargés de couvrir le flanc gauche de cette colonne.

Le camp avait sa droite vers le bois de Vignol et sa gauche à Chapelle-à-Wattine, couverte par la Dendre.

De Leuze l'armée marcha vers Lens sur quatre colonnes (1). Le 13 mai on campa à Lens, le 15 à Saint-Denis et Thieu, le 16 à Piéton, le 17 à Thiméon et le 18 à Gembloux (2).

La neutralité avait été accordée au château d'Antoing par le comte de Monterey et le maréchal d'Humières; sans cela les Français l'eussent fait sauter comme ils avaient fait de certains petits forts, tels que Raches et Lalaing, dont la garde était plus embarrassante qu'utile. La garnison d'Antoing rentra à Tournai (juillet 1674) (3).

Ses forces ainsi ramassées entre Mons et Charleroi, Condé resta dans l'expectative pendant l'envahissement de la Franche-Comté. Le prince d'Orange avait pensé d'abord assiéger Charleroi, mais, forcé de renoncer à son dessein, il se rejeta sur Audenarde. Condé le poursuivit dans ce mouvement, le rejoignit le 21 août à Seneffe et le défit.

(1) De Beaurain, *op. cit.*, pp. 15 et 16.

(2) *Mercure hollandois* de 1674, p. 318. — Lettre de M. de Saint-Pouange à M. de Louvois. « Du 14 Mai 1674 à Lens. L'armée ayant marché hier et aujourd'hui depuis le jour jusques après la nuit ne me permet que de vous dire que la goutte prit hier en partant de Tournai à M. le Prince aux deux mains. M. le Prince se porte présentement un peu mieux, la goutte étant diminuée à la main gauche... Il a fait un si mauvais temps depuis que nous sommes partis de Tournai que l'infanterie n'a pu arriver ici qu'à cinq heures du soir de Leuze où nous avons campé hier ». *Recueil de lettres*, etc., tome II, page 36.

(3) De Beaurain, *op. cit.*, p. 81.

Le général espagnol d'Agourto avait quitté son camp sous Mons et s'était porté vers Leuze pour interrompre les communications de Tournai à Ath. Dans le projet qu'ils avaient de faire le siège de quelques-unes des places avancées des Français, les Alliés cherchaient de plus en plus à gêner la marche de leurs convois de ravitaillement et Louvois avait mandé au maréchal d'Humières de se porter en avant de l'Escaut avec toute la cavalerie de Flandre pour les couvrir (1).

D'Agourto quitta Leuze le 11 août et se porta à Mortagne, au confluent de la Scarpe et de l'Escaut. Il jeta quelques détachements sur l'autre rive et, non content d'avoir détruit les écluses de Mortagne et de Thun, il combla le lit de la rivière en quelques points afin de faire échouer les convois de Douai à Tournai.

Le maréchal d'Humières était à Lille. Suivant les ordres qu'il avait reçus de la Cour, il se préparait à se porter à Tournai avec la plus grande partie de sa cavalerie de Flandre. Les avis qu'il eut le 11 au soir de la marche d'Agourto sur Mortagne lui firent penser qu'il voulait peut-être attaquer les forts de Carillon et de la Motte, près de Saint-Amand, ou tout au moins prendre poste dans l'abbaye. Le maréchal se décida en conséquence à faire avancer un gros détachement sur ce point pour s'opposer aux entreprises des ennemis et leur faire repasser la rivière. Il partit même pour Tournai avec le projet de faire marcher aussi un détachement de cette place pour se joindre aux troupes qui, de Lille et de Douai, se dirigeaient vers Mortagne; mais il reçut avis, chemin faisant, que Agourto, ses dégradations

(1) *Ibid.*, p. 106.

consommées, s'était retiré sous le canon de Condé. Sur cet avis, d'ailleurs faux, le maréchal donna contre-ordre aux troupes de Douai et de Lille et arriva à Tournai le 12 au matin; après avoir pris avec lui mille ou douze cents chevaux, il partit aussitôt pour Saint-Amand. Les Alliés se trouvaient encore à Mortagne, mais n'avaient rien entrepris sur Saint-Amand. Le maréchal fit occuper l'abbaye par cent dragons, pourvut de munitions et de garnison les forts de la Motte et de Carillon, et retourna à Tournai (1). Il y reçut un courrier de Louvois lui portant l'ordre de se jeter avec diligence dans Ath avec cinq cents chevaux. Il partit donc de Tournai le 13 et se rendit à Ath avec cinq cents cavaliers ou dragons et deux compagnies de mousquetaires qu'on avait envoyées en toute hâte à Tournai (2). Mais les Alliés renoncèrent à mettre le siège devant Ath.

Le prince de Condé fit donc renvoyer sur la Somme les deux compagnies de mousquetaires, remania les garnisons et ne laissa à Ath que quelque cavalerie. Le maréchal d'Humières retourna à Tournai pour y attendre les ordres du prince (2).

Vers cette époque, on ajouta 4000 palissades à celles qui hérissaient déjà les travaux avancés de la défense de Tournai (3).

D'Agourto rejoignit le 19 les Alliés vers Quiévrain. A peine eut-il quitté Mortagne que le maréchal d'Humières fit travailler activement à rétablir les écluses détruites et à ouvrir le lit de la rivière (4).

Tandis que ces opérations des Espagnols se faisaient

(1) De Beaurain, p. 144.
(2) *Ibid.*, pp. 144 et 145.
(3) *Reg. 221*, 329 R°.
(4) De Beaurain, p. 146.

autour de Mortagne, le prince d'Orange, après la journée de Seneffe, avait poursuivi sa marche. Dans un conseil tenu entre les principaux chefs hollandais et espagnols, il avait été proposé d'assiéger Tournai, Douai ou Arras. La proposition d'assiéger Tournai venait du Rhingrave qui avait de grands biens de par sa femme aux environs de cette place (1). Mais on trouva sans doute la place trop forte et trop bien munie ; il s'y trouvait plus de deux mille hommes de pied et quatre ou cinq cents chevaux (2) que de nouvelles troupes vinrent encore renforcer (3). La ville fut même à certain moment si encombrée de militaires qu'il fallut en loger chez les exempts de logement (4). On résolut donc d'assiéger plutôt Douai ou Arras, ou de livrer bataille au prince de Condé ; le Stathouder avec ses 50.000 hommes (1) pouvait tenter le sort ; mais en fin de compte il se rabattit sur Audenarde. Dès que la marche des Alliés fut manifeste, le maréchal d'Humières envoya des ordres pour rassembler diligemment à Tournai tout ce qu'il était possible de tirer des garnisons de Flandre, de Hainaut, d'Artois et de Picardie, et se tint prêt à se jeter dans la place assiégée, en même temps que Condé marchait à la poursuite des assiégeants (5). Dans son Journal, dom Rupert laisse bien voir qu'à Tournai l'on s'était attendu à être assiégés (6).

(1) Lettre d'un espion du comte d'Estrades, 29 août 1674. *Recueil de lettres*, etc., tome II, page 93.
(2) Lettre de Condé à Louvois, 3 juin. *Recueil*, etc., tome II, page 41.
(3) *Reg. 221*, 305 V°.
(4) *Ibid.*, 311 V° et 329 R°.
(5) De Beaurain, p. 108.
(6) Arch de l'Etat a Mons, Fonds de Saint-Martin. *Reg. 789*, a° 1674 passim.

Les places de Tournai et d'Audenarde sont l'une comme l'autre à cheval sur l'Escaut, et l'on pouvait, sans beaucoup de peine, tendre de vastes inondations devant chacune d'elle. Les Français en avaient formé sur la plus grande étendue possible (1). Dès que les Hollandais eurent commencé les approches contre Audenarde, Vauban, qui était dans la ville et qui avait la direction supérieure de la défense, fit ouvrir tout d'un coup les écluses de Tournai, et un énorme volume d'eau vint subitement se décharger dans l'inondation d'Audenarde. Cette manœuvre souvent répétée causa de graves dommages aux assiégeants et ajouta beaucoup aux difficultés de l'attaque.

Cependant le prince de Condé, averti de la marche des Alliés, s'était mis en route. Le 14 septembre il campa à Feignies sous Maubeuge, le 15 à Bavay, le 16 à Quiévrain (2), et le 17 entre Basècles et Péruwelz. L'armée poursuivit sa marche le 18 et se porta à Tournai sur trois colonnes.

Celle de droite, composée de cavalerie et d'infanterie, passa le long des haies de Thumaide qu'elle laissa à droite, de même près de Willaupuis, traversa le bois de Leuze, laissa Pipaix à droite, passa à Barry, laissa Ghiberchies à droite et Ghisegnies à gauche, Havines à droite, Gaurain et le ruisseau à gauche; puis longeant ce ruisseau elle arriva à la droite du camp.

La colonne du centre, composée de l'artillerie, des vivres et des équipages de toute espèce avec les troupes d'escorte ordinaires, prit le grand chemin de

(1) Cf. *Reg.* 222, 81 V°.

(2) *Recueil de lettres*, Tome II p. 100 Lettre de Condé à Louvois, de Quiévrain le 17 septembre.

Mons à Tournai, le suivit jusque près de Tournai et le quitta pour passer le ruisseau de Gaurain et de Warchin au pont d'Amour, laissant Warchin à droite, et au-delà du ruisseau entra dans le camp.

La colonne de gauche, composée d'infanterie et de cavalerie, passa près de Roucourt qu'elle laissa à droite, à la tour de Bitremont, à Brasménil, laissa Briffœil à droite, passa à Wasmes, à travers champs entre Vezon et Bousignies, à droite de Fontenoy, laissa Vaulx et Allain à gauche et passa au pont d'Amour au-delà duquel elle entra dans le camp.

Le camp avait la droite à Warchin, sur le ruisseau, la gauche au château de Constantin, les remparts de Tournai et l'Escaut derrière lui (1).

A Tournai l'armée du prince se grossit des troupes (2) que le maréchal d'Humières avait tirées des garnisons voisines (3) et qui la portèrent à 40.000 hommes (4).

Le prince tint conseil de guerre en présence du duc d'Enghien, du maréchal d'Humières, du duc de Luxembourg et du duc de Navailles. Il leur représenta le grand service qu'ils rendraient au roi, à la Couronne et à lui-même s'ils pouvaient faire lever le siège de devant Audenarde. On résolut donc de hasarder une bataille si on ne pouvait pas en venir à bout d'autre façon. Et pour cet effet il fut décidé que le prince attaquerait les Impériaux, Navailles les

(1) De Beaurain, p. 172.

(2) Sept à huit mille hommes (*de Beaurain*, p. 173).

(3) Le 14 septembre étaient arrivés 450 cavaliers et 36 officiers. Le 16 campent entre la citadelle et Barges 20 escadrons et 9 bataillons. La ville dut leur fournir piquets, perches et paille pour les huttes du campement et 6.000 rations par jour pour éviter qu'ils ne fourragent les campagnes. *Reg.* 222, 6 R°. *Reg.* 419, 74 R°. *Recueil de lettres*, etc., T. II, p. 101.

(4) *Mercure hollandois* pour 1674, p. 568.

Espagnols, et le maréchal d'Humières l'armée du prince d'Orange.

A la suite de cette résolution toute l'armée française passa l'Escaut en bon ordre et marcha contre celle des Alliés le 19 septembre sur trois colonnes (1).

Celle de droite fut composée de l'artillerie, des caissons, des vivres nécessaires et des menus équipages, avec plusieurs brigades de cavalerie et d'infanterie outre les troupes d'escorte ordinaires. On laissa à Tournai les gros équipages, c'est-à-dire les chariots, car tous les chevaux suivirent l'armée, conduits par les valets ou charretiers, et marchèrent à la queue de cette colonne. Elle passa l'Escaut sur un pont de bateaux près du château de Constantin et suivit ensuite jusqu'à Espierres le grand chemin qui de Tournai conduisait à Audenarde par la rive gauche.

La colonne du centre, composée de l'infanterie et de la cavalerie de l'aile gauche, passa l'Escaut sur un pont de bateaux en amont du précédent, traversa cette route de Tournai à Audenarde qu'elle laissa ensuite à droite, passa le long des haies à droite de Florival, de Froyennes et de Lassu, à la cense de Rumez, à Baillœul, à Estaimbourg, passa l'Espierre au-dessus de Saint-Léger, de là à la cense de Ravinghem, à celle de Claircamp qu'elle laissa à droite, celle de Bois-Jacquet à gauche, passa le ruisseau d'Esprillon et entra dans le camp.

La colonne de gauche, composée de la cavalerie

(1) *Mercure hollandois* pour 1674, p. 568. Les Alliés avaient près de cinquante-cinq mille hommes, les Impériaux sur la rive droite, les Hollandais et les Espagnols sur la rive gauche. *De Beaurain*, pp. 174 et 175. DUC D'AUMALE, *op. cit.* VII 551. ARCH. DE L'ETAT A MONS, fonds de Saint-Martin, *Reg. 789*, 54 R°.

et de l'infanterie de l'aile droite, passa l'Escaut sur un pont de bateaux en amont des deux autres, se dirigea ensuite sur Blandain, passa à Templeuve, à la cense de Baudimont, près de celle du Carnois qu'elle laissa à gauche, près de Néchin qu'elle laissa à droite, passa l'Espierre près de la cense de Bourde, laissa Evregnies à droite, passa au moulin de Quevaucamps, à la cense de Babocherie, à celle d'Havry où elle passa l'Esprillon et entra dans le camp.

Les troupes d'Humières partagées entre les trois colonnes en prirent la queue.

Le camp avait sa droite à Helchin, sa gauche à Coyghem, appuyé au ruisseau. (1). Le lendemain 20, l'armée se porta d'Espierres vers Audenarde dont les Alliés levèrent le siège le 21 (2) pour se retirer sur Gand, et Condé, après avoir détruit leurs ouvrages, se remit en route, campa le 27 à Autryve, le 30 à Arc-Ainières, le 2 octobre à Ligne. Il se décida ensuite à mettre son armée en quartiers d'hiver ; il quitta le 12 le camp de Ligne pour la ramener à Tournai, laissant dans Ath une garnison suffisante et beaucoup de munitions de guerre et de bouche.

L'armée formait trois colonnes.

Celle de droite fut composée des troupes du maréchal d'Humières qui en eurent la tête, suivies de l'infanterie et de la cavalerie de l'aile droite, plusieurs brigades de celle-ci en formant la queue ; elle traversa le grand chemin d'Ath à Tournai (3) qui longeait le front du camp, et laissant toujours ce chemin

(1) De Beaurain, p. 172.

(2) Intéressants détails sur ce siège et sur la retraite des Alliés dans le *Mercure hollandois* de 1674, pp. 565 et 569.

(3) Actuellement le *vieux chemin d'Ath* qui au sortir de Tournai traverse Warchin, Havines, Béclers, Maulde, Thieulain et Grandmetz, à l'ouest du chemin actuel qui passe à Gaurain-Ramecroix, Barry, Leuze et Ligne.

à gauche, Houtaing et le château de la Berlière à droite, elle passa à Moustier dont elle laissa le village à droite, Herquegies, Thimougies, Melles, le château de Baudignies, de là à l'abbaye du Saulchoir et dans la plaine du camp.

La colonne du centre, composée de l'artillerie, des vivres et des gros et menus équipages de toute espèce, avec les dragons et deux régiments de cavalerie à la tête, trois à la queue et les troupes d'escorte ordinaires, suivit le grand chemin d'Ath à Tournai qui la conduisait dans la plaine du camp.

La colonne de gauche, composée de toute la cavalerie et de l'infanterie de l'aile gauche, la cavalerie en tenant la tête et la queue, marcha entre le grand chemin et la Dendre, longeant à droite Ligne et Leuze, se dirigea sur Pipaix, passa près de ce village qu'elle laissa à gauche, ensuite à Barry, Ghiberchies, Gaurain, laissant Ramecroix à gauche, et par Warchin entra au camp.

Ce fut le même que l'armée avait occupé le 18 septembre, la droite à Warchin et la gauche au camp de Constantin (1). Le prince de Condé et le duc d'Enghien logèrent dans la ville avec sept à huit mille hommes tant d'infanterie que de cavalerie (2).

Le lendemain 13, l'armée passa l'Escaut et entra dans le camp où elle s'était assemblée au commencement de la campagne, entre Chin et Tournai. Elle se sépara les jours suivants pour entrer dans ses quartiers d'hiver. D'Humières, gouverneur de Flandre, fut destiné à y commander l'hiver. (1). Nous le voyons le 16 octobre à Tournai (3). Le prince de

(1) De Beaurain, p. 188.
(2) *Reg.* 222, 17 V°.
(3) *Recueil de lettres*, etc., T. II, p. 99.

Condé attendit à Tournai la permission qu'il avait demandée à la Cour de quitter l'armée pour aller se reposer des fatigues de la campagne (1). La ville ne lui était du reste pas inconnue, car il y avait résidé lorsque, aveuglé par son ressentiment, il s'était joint aux Espagnols pour faire la guerre à la France (2). Il reçut vers la fin du mois la permission qu'il attendait et se mit en route aussitôt.

Cette campagne de 1674 fut plus ruineuse que les précédentes pour Tournai et le Tournaisis. Outre tout ce qui a été mentionné déjà, outre les dépenses et les misères de tout genre causées par l'armée de Condé en mai et les passages et repassages incessants de troupes depuis le mois de juin jusqu'au mois de septembre, la ville eut à souffrir grandement du fléau de la guerre. Réquisitions de chevaux de trait, de chariots, de bétail de boucherie, de foin et fourrage se succèdent (3). N'oublions pas la contribution à payer à l'intendant de Valenciennes. Nourrir ses défenseurs et payer tribut à ses ennemis, c'est supporter doublement la guerre. Tous les fermiers des impôts se plaignent d'avoir du déficit dans le revenu de leurs fermes, parce que la guerre a entravé le commerce, empêché la culture, consommé les bestiaux, usé les chevaux, détruit les chariots, ruiné les récoltes. Leurs doléances remplissent des folios entiers des registres aux délibéraretions des Consaux (4). Les troupiers en garnison

(1) De Beaurain, p. 189. Duc d'Aumale, *op. cit.*, VII 554.

(2) Arch. de Tournai, *Liasse 2775*.

(3) 250 chevaux attelés le 12 juin ; 150 vaches le 19 juin ; 50 vaches le 8 juillet ; 27.000 rations de fourrage le 8 septembre (*Reg. 221*, 304 R°, 306 R°, 315 V°. *Reg. 222*, 4 R°, 18 R°.)

(4) *Reg. 222*, f° 1-35, *passim*.

à Tournai traitent les citoyens avec un sans-gêne tout militaire, maltraitant les bourgeois, mettant au pillage les greniers pour leurs montures et les caves pour leur ivrognerie (1). L'indiscipline était du reste excessive dans cette armée. Nous lisons dans une lettre à Louvois que ces troupes pillèrent le 16 mai entre Morlanwelz et Thiméon un village de la prévôté de Binche et la maison d'un gentilhomme. Les soldats les dévastèrent entièrement, et cependant il n'y en eut qu'un seul de pendu. A la vérité le prince fit retenir un jour de solde à toute l'armée pour indemniser le gentilhomme et le village (2). Un incendie ayant éclaté à Tournai et dévoré trois maisons, une grange et un magasin de laines, les soldats pillèrent meubles, linges, habits, victuailles et menues provisions (3). Cela en vint à un point tel que le maréchal d'Humières, étant à Tournai le 7 septembre, porta une ordonnance pour protéger les habitants contre les vexations et les pilleries des soldats. Le même jour les Prévôt et Jurés rendirent une ordonnance parallèle défendant à leurs concitoyens de se mêler dans toute querelle entre militaires et civils, de s'attrouper autour des rixes, etc. (4).

Les militaires malades encombraient les hôpitaux Notre-Dame et Marvis au point que les pauvres gens de la ville n'y pouvaient plus trouver place ni obtenir de médicaments, ce qui provoqua les plaintes des deux pauvriseurs généraux de la ville. Les soldats malades occupaient en outre l'arsenal de la ville et les baraquements de la rue Trenchant, et

(1) *Reg.* 222, f° 1-35, *passim*.
(2) De Beaurain, p. 35.
(3) *Reg.* 222, 191 R°.
(4) *Reg.* 358, 184 R° et V°.

l'intendant parlait encore de confisquer pour les y loger l'école dominicale pour garçons à Saint-Pierre (1).

Le roi, en considération des frais et pertes que Tournai avait eu à subir par le fait du passage des troupes, des campements, fourniture des chariots et fourrages, fit à la ville une remise de 4386 florins 10 sols sur les 50.773 florins de l'aide ordinaire, subside et rachat de garnison pour l'an 1674 (2).

Campagne de 1675.

Au printemps de 1675, la France mit sur pied trois armées. Le roi prit le commandement de la première.

Le maréchal d'Humières reçut ordre de lui en rassembler une partie sous Tournai le 16 mai (3). La

(1) *Reg. 222*, 2 V°, 9 V° et 29 R°.

(2) *Chartrier*, layette de 1675. *Reg. 20*, 11 R°. Conseil d'Etat, Versailles 27 avril 1675.

(3) Mon cousin, ayant estimé à propos de faire rendre sous Tournay, le 16 de ce mois, les troupes mentionnées dans l'état ci-joint, pour y estre assemblées sous votre commandement, je vous fais cette lettre pour vous en donner avis et vous dire que mon intention est que vous vous y rendiez la veille pour les recevoir, que vous les fassiez camper au lieu que vous estimerez le plus commode et le plus sûr autour de madite ville de Tournay, et teniez la main à ce que pendant le temps qu'elles y demeureront, elles vivent et subsistent conformément à ce qui vous sera expliqué de mes intentions par le sieur Robert. Et comme je fais état de vous envoyer mes ordres pour partir d'auprès dudit Tournay le 19 ou 20 de ce mois avec mesdites troupes, pour les conduire à l'armée que je fais état de commander en personne, et que mon intention sera qu'après avoir reçu mes ordres sur la manière dont je désirerai que vous pourvoyiez à la sûreté des places, de la conservation desquelles je prétends me reposer sur vous, vous repassiez du côté de Tournay, vous aurez soin de faire trouver sous ledit Tournay, le 18 de ce mois, douze ou quinze cens chevaux sans bagages, des troupes destinées pour tenir garnison dans les places qui sont sous votre commandement, pour vous pouvoir servir d'escorte à votre retour.

Je laisse encore, outre les garnisons, deux bataillons de Suisses, sçavoir, un du régiment de Stoupes, et l'autre du régiment de Salis, avec un

ville dut fournir pour les troupes qui allaient se réunir dans ses murs « 22.000 bottes de paille à coucher, 19.000 perches pour hutter de neuf pieds de haut, 4600 piquets de cinq à six pieds de haut, 20 voies de bois à brûler, 200 fagots et 21.000 rations de fourrage consistant en foin et paille seulement » (1). Vers le même temps, le roi réquisitionna 833 setiers de blé, deux tiers en froment et un tiers en seigle, mesure de Paris (2).

Les premières troupes qui arrivèrent furent 15 compagnies d'infanterie du Régiment Royal (3). En mai, juin et juillet, il ne se passa, pour ainsi dire, pas de semaine sans réquisition d'équipages pour des transports de munitions.

L'armée campa à Havines et à Béthomé (4) et se dirigea, le 20 mai, vers la vallée de la Meuse.

Le 2 août, nous voyons arriver le prince de Condé à Tournai « avec quantité de gens de condition et quelques régiments de son armée ». Tout ce monde loge en ville, le prince à la citadelle (5). Un second corps, composé de quelques escadrons de cavalerie et de quelques bataillons d'infanterie, campe quelques jours plus tard sur l'esplanade (6). Tous gagnent la

bataillon du régiment d'Alsace et un autre de Dampierre, pour être par vos ordres mis dans les places que vous jugerez à propos. Mon intention est que vous fassiez entrer les deux bataillons Suisses, sçavoir, l'un dans Audenarde et l'autre dans Courtray, avant le 20 de ce mois, et que vous preniez soin de faire trouver vos ordres à Douay aux bataillons de Dampierre et de celui d'Alsace, pour y demeurer ou pour marcher delà dans les autres places que vous estimerez à propos. Du 5 mai 1675, à Saint-Germain. *Recueil de lettres*, etc., IV 145.

(1) *Reg.* 222, 66 R°. ARCH. DU CHAPITRE, *Act. Capitul.*, 22 mai 1675.

(2) *Ibid.*, 66 V°.

(3) *Ibid.*, 61 R°.

(4) *Ibid.*, 103 V°.

(5) *Ibid.*, 99 V°.

(6) *Ibid.*, 104 V° et 106 V°.

Picardie pour se rendre sur le Rhin par la Champagne et la Lorraine. Il ne faut pas oublier que les Espagnols occupent la rive droite de la Meuse, le Hainaut et le Cambrésis; c'est ce qui explique le chemin suivi par Condé et ses troupes pour se rendre du Limbourg en Alsace.

Durant ces marches de Condé, Luxembourg et le maréchal d'Humières commandaient dans notre région des troupes nombreuses; trois compagnies de dragons étaient logées dans les écuries du séminaire et de la rue de Bève (1). A cause de l'abondance extraordinaire des troupes de cavalerie du maréchal, tous les locaux ordinaires, toutes les auberges et hôtelleries étaient combles; on fit construire à Saint-Jean, près des nouvelles casernes, des écuries provisoires en attendant que les autres fussent bâties (2). Au mois d'août toutes ces troupes allèrent camper sur l'esplanade (3) et furent renforcées d'un contingent commandé par le baron de Quincy (4).

(1) *Ibid.*, 94 V°.

(2) *Ibid.*, 81 V° et 91 V°. Ce campement coûta, en foin, pailles, etc., 705 flo. 5 pat. *Ibid.*, 95 V°.

(3) *Ibid.*, 98 R°.

(4) *Reg. 419.* 83 R°. Je me demande s'il n'y a pas erreur dans ce renseignement fourni par le registre aux communications des Consaux. Je vois, en effet, dans le *Mercure hollandois* de 1675, p. 417, la note suivante qui nous montre qu'en août 1675 le baron de Quincy était encore au service d'Espagne.

« M. le baron de Quincy, étant sorti de Valenciennes avec 250 chevaux, rencontra 60 maîtres des ennemis auprès de leur armée qui avaient été postés par M. le comte de Nancré, gouverneur d'Ath, pour assurer la communication entre l'armée et cette place. Sur quoi il les fit charger si vertement par M. le comte Sigismond de Bossut, qu'il s'enfuirent à Ath et ledit baron retourna à Valenciennes avec 28 prisonniers. Mais ayant été averti un peu après qu'il y avait un convoi français de 200 chariots escorté de 200 fantassins et deux escadrons de cavalerie du régiment de Wamain allant de Tournay à Ath, il résolut là-dessus de sortir encore une fois de sa place et, ayant rencontré les ennemis auprès du village de Maude [Maulde], il les fit incontinent attaquer par Don Antonio de Zuniga, avec

D'Humières et Luxembourg se jalousaient. Celui-ci demandait à être autorisé à ne pas rester sous Tournai en même temps que son collègue parce que « l'emploi est trop petit pour deux ». « Mes troupes, ajoutait-il, seroient dans l'impossibilité de tenir la campagne... Je pense qu'il n'y auroit qu'à mettre la pluspart de l'infanterie qui resteroit dans les places. et laisser un petit corps de cavalerie sous Tournai... » (1).

Le pays n'était pourtant pas si sûr. Malgré les contributions versées à Valenciennes, les partis espagnols rançonnaient la campagne et menaçaient même la ville d'un coup de main.

A la demande du gouverneur, on avait placé en

80 maîtres qu'il fit soutenir de pareil nombre. Et en même temps quelque infanterie étant sortie de Condé, ils mirent les ennemis entièrement en déroute, si bien qu'il en demeura 80 sur la place, et entre autres le marquis de Créquy, Normand, capitaine du régiment de Wamain, et le chevalier de Farre, capitaine de celuy de Navarre, et en prirent 100 prisonniers avec 160 chevaux; sur quoy, ayant fait ruiner tous les chariots avec tout ce qui était dessus, ils s'en retournèrent à Condé avec un fort bon butin ».

Ce n'est qu'en février 1676 que le baron de Quincy s'engagea au service de Louis XIV.

« Le baron de Quincy, ayant servi le roi jusqu'à ce temps-là (février 1676) en qualité de colonel d'un régiment de cavalerie, se laissa corrompre par les belles promesses des Français, si bien qu'il sortit ce mois-là de Valenciennes et s'alla rendre parmi eux. Mais ne se contentant pas de cela, il fit tant par ses pratiques qu'il débaucha encore tout son régiment à la réserve de 6 maîtres et 10 ou 12 officiers. Il fut fait, par les Français, brigadier d'un corps de 6000 chevaux (*Merc. holl.*, année 1676, p. 51).. Le régiment de cavalerie qu'avait eu le baron de Quincy fut donné alors (mars) au sieur Massiette, sergent-major, par M. le duc de Villa Hermosa. Et comme on voulait confisquer tous ses biens à Bruxelles, le roi de France y envoya une déclaration par laquelle S. M. menaçait de traiter de la même manière tous ceux qui étaient nés dans le pays conquis. Toutefois, M. le duc de Villa Hermosa fit publier un pardon pour tous les officiers et soldats qui avaient déserté avec ledit baron à la charge de retourner dans trois semaines et de se ranger dans tels régiments et compagnies qu'ils trouveraient à propos (*Ibid.*, p. 98)

(1) De Luxembourg à Louvois, Brugelette 15 août 1675. *Recueil de lettres*, etc., Tome IV, page 10.

juin des guérites et établi des corps-de-garde nouveaux un peu partout, au-devant de la brasserie de l'Eléphant, dans la tour près de la caserne des Capucins et dans une tour là où avait été la porte del Vigne (1).

En considération des pertes subies par la ville et ses banlieues pendant la guerre, le roi leur accorda cette année une remise de 4.000 £ de France (apostille à l'art. 12 de l'acte d'accord d'aide du 28 octobre 1671) et une autre de 4.386 £ (apostille à l'accord d'aide du 27 avril 1675) (2). Mais ce n'était là qu'une compensation insuffisante. A la fin de novembre les charrois faits pour le service du roi depuis le commencement de la guerre n'avaient pas encore été payés par le Trésor royal, malgré toutes les requêtes et remontrances des Consaux, et ceux-ci n'ayant obtenu que les deux remises d'aide que je viens de dire durent se résigner à payer la moitié de ces charrois (en attendant le paiement royal) avec l'argent des comptes des trois banlieues : l'ancienne, la nouvelle-Hainaut et la nouvelle-Tournaisis (3), ce qui ne faisait qu'accentuer le mauvais état des finances communales.

Le 15 décembre, le maréchal d'Humières devait édicter des mesures pour protéger les villages du pays, de la Flandre et de l'Artois contre les pillages, exactions et déprédations des partis *français*. Ceux-ci semblaient ne tenir aucun compte des ordonnances du 15 février 1675, déjà portées dans le même but (4).

(1) *Reg.* 222, 72 R°.
(2) *Ibid.*, 137 V°.
(3) *Ibid.*, 138 R°.
(4) *Reg.* 359, 9 R°.

Tout cela montre combien notre pauvre pays souffrait de la guerre. Et pourtant, malgré la lassitude des belligérants, elle n'était pas encore près de finir.

Campagne de 1676.

En 1676 la France avait encore trois armées sur pied (1). Le roi lui-même commandait la troisième. Cette année au lieu d'envahir les Pays-Bas par la vallée de la Meuse, on les attaqua par la vallée de l'Escaut. S'appuyant sur Douai et sur Tournai, on prépara tout pour s'emparer des places fortes du haut-Escaut qui avaient opposé tant d'obstacles à l'union des armées qui manœuvraient en Champagne d'une part, en Flandre et en Artois de l'autre. Aux indentations de la frontière de 1668, Vauban voulait substituer une ligne nette, ce qu'il appelait faire son pré carré.

Tournai eut à fournir bon nombre de pionniers pour les fortifications de campagne qu'on élevait sur la rive droite de la Scarpe (2). La ville fit appel au public pour la levée des pionniers, à plusieurs reprises et probablement sans grand succès. Elle dut promettre un salaire de 15 patars parjour, plus un demi-patacon (24 patars) d'engagement (3).

Les approvisionnements amassés à Tournai étaient si énormes qu'à défaut de magasins et de greniers il fallut utiliser les galeries des bas-côtés de la nef de la cathédrale (4). En mai de grands convois d'avoine venant de l'Artois, de la châtellenie d'Audenarde, de

(1) Elle avait dépensé 92 millions en 1674 ; elle en dépensa 111 en 1676.

(2) *Reg.* 222, 165 V° et 176 R°.

(3) *Reg.* 359, 22 V° et 23 R°.

(4) ARCH. DU CHAPITRE, *Acta capit.*, 11 avril 1676. ARCH. DE TOURNAI. Salle VII *Fonds des lettres missives* : Lettre de Valicour à son cousin. Douai 23 nov. 1675.

la châtellenie de Lille et de Douai furent concentrés à Tournai et acheminés sur Condé (1).

Le 22 avril, on publia une ordonnance des Prévôt et Jurés avertissant le public que le roi ayant réservé pour son service exclusif et jusqu'à nouvel ordre les moulins à vent de la ville, les habitants ne pourraient dorénavant se servir que des mouline à l'eau intrà muros et de quatre moulins à vent qui sont spécifiés : un à la porte de Lille, un à la porte Saint-Martin, un au faubourg Morel et un hors de la porte du Château (2).

Le 24 avril, Louis XIV s'empara de la ville de Condé. Les prisonniers furent amenés à Tournai et défense fut faite aux habitants de loger ou héberger chez eux les femmes et enfants de ces prisonniers (4 mai) (3). Après la prise de Condé, l'armée royale couvrit le siège de Bouchain qui dut se rendre au bout de huit jours (11 mai).

Le lendemain l'évêque de Tournai ordonnait des prières publiques avec exposition du S. Sacrement pour l'heureuse issue de la campagne (4).

(1) Pièce des Archives de Tournai dans les cartons à classer. Le 3 mai, arriva un convoi de 294 chariots chargés de 2960 sacs ; on en déchargea 1227 sur les bateaux et le reste sur le quai. Cela venant de l'Artois. Le 4, 1990 sacs sur 199 chariots venant de la châtellenie de Lille, et 3320 sacs sur 276 chariots de la châtellenie d'Audenarde. Le 6, 3258 sacs sur 295 chariots venant du pays d'Artois et des châtellenies de Lille et de Douai. Le 7, 2832 sacs sur 255 chariots venant du pays d'Artois et de la châtellenie de Lille. Les états donnent les noms de tous les fermiers et de leurs villages écrits le plus souvent tels qu'on les prononçait et tels que le scribe les percevait à la volée : Saint Ghin, Wacka, Timbry, Ferlehem, etc pour Sainghin, Wasquehal, Ten-Brielle, Frelinghien. Il y a environ 1150 noms. Les sacs ainsi envoyés formaient un total de 11.529. Le 5 mai, un convoi de 11 barques en transporta 6320 à M. de Valicourt à Condé, et le 7 un convoi de chariots lui en transporta 2832.

(2) *Reg. 359*, 23 V°.

(3) *Ibid.*, 24 R°.

(4) Arch. de l'État a Mons, fonds de l'évêché de Tournai, *Reg. 262*, 12 mai 1676.

Par suite de la prise de Condé et de Bouchain, le Chapitre de Tournai perdit la jouissance des biens que le roi avait confisqués sur la collégiale de Condé et sur l'abbaye d'Hasnon et attribués au Chapitre de Tournai en compensation de ceux que les Espagnols lui avaient confisqués (1). Ces biens furent restitués aux chanoines de Condé et aux religieux d'Hasnon. Le Chapitre de Tournai envoya des députés au roi pour lui représenter les pertes de l'église cathédrale et lui demander en compensation la jouissance d'autres biens confisqués. L'évêque Gilbert de Choiseul écrivit le 14 mai une lettre dans le même sens (2). Le roi répondit en quelques mots bien secs, où la bonne intention est cachée sous des préoccupations évidentes et du reste bien compréhensibles (3). Ce ne fut que le 9 décembre que Louis XIV s'occupa de réaliser sa promesse ; il accorda au Chapitre la jouissance des biens confisqués dans les châtellenies d'Ath et de Bouchain, produisant un revenu de 10.500 £. En novembre 1677 il y joignit des biens situés dans les châtellenies de Bergues et de Furnes et donnant un revenu de 870 £. Enfin le 2 janvier 1678, en compensation des revenus perdus par la prise de Condé.

(1) Un état des pertes qu'essuya le Chapitre par suite de la confiscation de ses biens fut dressé par le chanoine Ragot pour l'intendant Le Peletier : elles s'élevaient à une annuité de 97.122 livres Fl. 14 s.7 den. ARCH. DE LA CATH., Farde de 1668-1684 intitulée *Représailles*.

(2) *Bull. de la soc. hist. de Tournai*, T. IV p. 185.

(3) Mons. l'evesque de Tournay, j'ai receu vostre lettre et veu le Placet des deputez de vostre Eglise. Vous pouvez croire que mon dessein n'est pas de la ruiner par mes conquestes. Je sçay trop bien d'où elles viennent. J'examineray plus à loisir les moyens de satisfaire à ses besoins et à mes devoirs. Cependant je vous demande la continuation des prières qu'on y fait à vostre exemple et par vos ordres afin qu'il plaise à Dieu de bénir mes bonnes intentions. Je le prie moy mesme de vous avoir, Mons. l'evesque de Tournay, en sa sainte garde. Au camp de Hurtebise près Valenciennes, le 17 de may 1676. LOUIS.

Bouchain, Valenciennes, Saint-Ghislain et Cambrai, le Chapitre reçoit des biens situés en Artois et dans la châtellenie d'Audenarde. Ce ne fut qu'en 1684 que tous ces tripotages prirent fin ; les deux couronnes de France et d'Espagne s'accordèrent à donner mainlevée des confiscations auxquelles elles s'étaient livrées depuis 1672, et chacun rentra dans la possession et l'administration de ses propriétés (1).

Condé et Bouchain furent hâtivement mis en état de résister aux entreprises éventuelles du stathouder. Le 20 le roi donna ordre à son armée de décamper, ce qui s'exécuta le jour même en très bon ordre et non sans péril en face de l'armée alliée. Le 21 Louis XIV arriva à Sin-le-Noble, sous Douai, et le 22 à Nomain près d'Orchies. Le 23 il campa à Constantin, le 24 entre Leuze et Ligne, le 26 à Ghoy, près de Lessines, et le 27 entre Grammont et Ninove, prêt à entrer dans le pays d'Alost (2). Il retourna cependant à Paris. Une partie de son armée alla renforcer celle du maréchal de Luxembourg en Alsace ; le reste fut mis sous les ordres du maréchal de Schomberg et marcha à la recherche du prince d'Orange, sauf un corps qui s'en fut investir Aire-sur la Lys, aux ordres du maréchal d'Humières (3). Nous trouvons celui-ci avec Louvois à Tournai à la date du 18 juillet (4).

La campagne avait été bonne pour la France qui avait acquis Condé et Bouchain sur l'Escaut, et Aire sur la Lys ; Cambrai était désormais isolé et les

(1) Notice de Mgr Voisin, in *Bull. de la Soc. hist. de Tournai*, IV 183.

(2) *Mercure hollandois* pour 1676, p. 218.

(3) A cette marche se rattache une réquisition de chariots faite à Tournai le 17 juillet. *Reg. 222*, 198 R°

(4) *Reg. 222*, 198 R°.

communications établies entre la Flandre française et la Champagne. Le roi s'occupa activement de faire fortifier Condé; le sieur de Valicourt, subdélégué de l'intendant, réquisitionna à Tournai et dans le Tournaisis des pionniers et des équipages pour les travaux (1). En même temps, pour s'assurer la fidélité des habitants des contrées qu'il venait de conquérir, il promulgua une ordonnance « pour obliger les femmes dont les maris sont au service du roi catholique et de ses alliés, lesquelles font leur demeure dans les villes et terres de l'obéissance de S. M. ès Pays-Bas, de s'en retirer dans un mois (2).

Le roi de France, qui n'oublie rien de ce qu'il croit lui être avantageux ou bien désavantageux à ses ennemis, fit publier dans ses conquêtes un édit par lequel il ordonne à toutes personnes qui sont sous le ressort des mêmes conquêtes et qui seraient au service de l'Espagne ou de ses autres ennemis de se venir ranger sous sa domination et que l'on punirait les désobéissants non seulement de la confiscation de leurs biens mais aussi de celle des biens appartenant à leurs pères et mères, à leurs tuteurs et à leurs parents. De sorte que suivant cela l'on fit retirer plusieurs personnes de condition, et on leur ordonna de sortir des conquêtes des Français dans un terme fort court, et la plupart dans l'espace de vingt-quatre heures. On estime que de la seule châtellenie de Lille douze à treize cents personnes furent obligées de déménager, et entre autres on vit arriver à Bruxelles, le 20 février, ...le comte de Genech, père, ...le baron de Rosimbos avec sa famille... (3).

Campagne de 1677.

La France fit d'immenses préparatifs durant l'hiver. Encouragée par les résultats qu'elle avait

(1) *Ibid.*, 207 R°.

(2) 29 sept. 1676. Publié à Tournai le 12 octobre et le 17 décembre. *Reg.* 359, 57 V° et 64 R°.

(3) *Mercure hollandois*, année 1677, p. 14.

retirés de la campagne précédente, elle mit tout en œuvre pour les compléter en 1677 afin de pouvoir se trouver en bonne posture devant la table de la Conférence de Nimègue. Soit lassitude des Hollandais, soit épuisement des Espagnols, soit mécontentement de leurs alliés, la paix s'imposait; elle allait se faire et se ferait au profit du plus fort; il importait donc de s'assurer les succès de la dernière campagne.

Louis XIV partit de Paris pour les Pays-Bas à la fin de février. Condé, Tournai et Douai lui servaient de points d'appui pour les conquêtes qu'il méditait; aussi les convois et les transports entre ces trois places se succédaient-ils sans relâche. Les piremans et compagnons tournaisiens (1) ne suffisaient plus à la besogne, et il fallut en lever de supplémentaires pour les convois fluviaux du roi au salaire de 1 patacon par jour de travail, plus un demi-patacon par jour où l'on ne les emploierait pas (2). Ces salaires exorbitants montrent assez combien on avait besoin de ces personnages. On exécuta aussi des travaux préparatoires à Condé en vue du siège de Valenciennes; Tournai dut fournir 600 pionniers pour ces travaux à la fin de janvier et 350 en février; on leur donnait un demi-écu d'engagement et 18 patars de salaire journalier, aux frais de la ville. Le gouverneur de Tournai avait envoyé son régiment de dragons au siège de Valenciennes et la ville dut fournir cent hommes, au salaire de 12 patars par jour, pour soigner les chevaux des dragons qui étaient employés à combattre (3).

Valenciennes fut pris le 17 mars, Cambrai le

(1) Pilotes et haleurs de bateaux.
(2) *Reg. 359*, 72 V°.
(3) *Reg. 222*, 248 R° et 257 V°.

17 avril, Saint-Omer le 20 (1), et de part et d'autre les généraux mettent leurs troupes en cantonnements. Tournai en a sa part (2), et le peuple la trouve si lourde que la Chambre des Bannières va jusqu'à proposer, après des débats importants, de demander au roi qu'il exempte le peuple de logement, moyennant quoi on lui allouera à titre de subside extraordinaire et pour un an seulement le produit d'un impôt de trois florins au sac de brai. On se souvient de la tempête que cet impôt avait suscitée quand il fut créé: le terme de son octroi était parcouru; et si les Bannières proposent de le prolonger pour un an en vue d'obtenir l'exemption de logement, on peut en conclure de quel poids ce logement pesait sur le peuple (3).

C'est en 1677 que nous rencontrons la première mention des *lignes* qui unissent la Lys et l'Escaut. La pensée des hommes de guerre paraît avoir été de mettre le pays à l'abri des incursions des partis ennemis et en même temps de couvrir leurs convois d'une ligne ininterrompue de défense.

L'Escaut, en aval de Tournai et jusqu'aux limites de protection de la garnison, formait le premier segment de cette ligne; la Lys sous Courtrai en formait le dernier. De l'Escaut à la Lys on fit creuser un retranchement à angles saillants appuyé de distance en distance à des redoutes fortifiées qui occupaient les points stratégiques du trajet, tels que les intersections

(1) Louvois rôdait en Flandre vers le même temps, donnant à toute l'organisation de la campagne les derniers soins. Le 24 mars il était à Ypres, et écrivait au chancelier qu'il partait de là pour Gand et retournerait de Gand à Paris en inspectant Audenarde, Tournai, Condé, Valenciennes et Cambrai (*Recueil de lettres*, etc., T. IV, page 352).

(2) *Reg. 222*, 275 R . *Reg. 223*, 3 R°.

(3) *Reg. 4185*, 10 mai et 27 juin 1677.

des routes, les éminences de terrain, etc. Les lignes construites en 1677 partaient de l'embouchure de l'Espierre dans l'Escaut, suivaient la petite Espierre jusqu'à la frontière entre le Tournaisis et la châtellenie de Lille, au Pont-David, et de là, remontant vers le nord, rejoignaient la Lys en amont des fortifications de Courtrai (1). Plus tard comme on le verra, lors des campagnes de 1695 et 1706 les lignes furent étendues ou déplacées.

Pour se rendre compte de ce qu'étaient ces lignes on peut aller en visiter d'intéressants vestiges près de Saint-Genois qui ont été décrits par M. de la Grange (2). « Les militaires de notre temps, dit le colonel Carmichael-Smyth (3), sont trop prompts à se moquer de ces lignes continues; elles couvraient et protégeaient la contrée en arrière, permettaient la libre circulation des convois et des détachements et masquaient les mouvements des armées à l'ennemi ». Feuquières leur reproche de coûter très cher à établir et d'être très faciles à forcer (4).

Les lignes de 1677 furent établies sur les plans de M. de Saint-Sandoux, gouverneur de Tournai. On les commença le samedi 10 juillet (5), et dès le

(1) Voir la carte de DE BEAURAIN, *Hist. milit. de la Flandre*, etc., p. 285.

(2) *Bulletins de la soc. hist. de Tournai*, T. XX p. 239 et T, XXII p. 171. J'ai dû rectifier quelques détails de ces notices au moyen de textes des Archives de Tournai. « On campa [*mai* 1744] assez commodémrnt par pelotons derrière le ruisseau [d'Espierres], auquel il y avait autrefois des retranchemeots depuis l'Escaut jusqu'à Menin, mais *dont il ne reste plus aucun vestige* ». Narration anonyme A. S., citée par COLIN, *Campagnee du maréchal de Saxe*, T II p. 227.

(3) *Op. cit.* p. 79.

(4) *Mémoires militaires*, page 196.

(5) Réquisition de 167 pionniers pour travailler à Espierres (10 juillet). Quelques jours plus tard nouvelle réquisition de 84 autres pionniers afin d'avoir terminé les lignes en huit jours et de ne pas entraver les travaux de la moisson (*Reg. 223*, 12 R° et 16 R°. *Reg. 359*, 95 V°.)

28 août elles furent gardées par les troupes des garnisons de Tournai, de Lille et de Courtrai, et par les villageois des contrées couvertes par les retranchements. Vers la même époque en ordonna d'avoir une sentinelle en permanence toutes les nuits dans tous les clochers de ces contrées. A la première alerte les habitants devaient se porter vers les points menacés, sous les ordres des gouverneurs de Tournai, de Courtrai ou de Lille, selon les lieux (1).

Tout l'été il y eut de fréquentes réquisitions de vivres, de vaches, de chariots. Jusque là on n'avait point fait de réquisitions de terrassiers; elles devinrent de plus en plus fréquentes : pour les fortifications de Condé et de Menin, les travaux d'Ath et de Saint-Ghislain; parfois deux ou trois réquisitions sur un mois, le plus souvent de 166 hommes. On devint de plus en plus exigeant; il fallait des hommes de 20 à 40 ans, 60 % avec des bêches, 20 % avec des pioches et le reste avec des pelles en bois ferrées. De l'été 1677 à l'armistice, on fit plus de réquisitions que sur les cinq campagnes précédentes (2).

Les hôpitaux de Tournai reçurent les blessés de la guerre, officiers et soldats (3). En septembre, à cause du grand nombre de malades de l'armée qu'on envoie à Tournai, ordre est donné à tous les maçons

(1) *Reg. 359*, 95 V°.

(2) *Reg. 223*, 12 R°, 16 R°, 53 R° et V°, 68 R° etc.

(3) La liasse C 862 (Intendance du Hainaut) des Arch. dép. de Lille est exclusivement consacrée aux hôpitaux militaire de Tournai en 1677. On y trouve notamment les comptes du sieur de Marne, directeur de ces hôpitaux : ces comptes sont mensuels, d'août à novembre. Les états nominatifs des officiers et soldats entrés et sortis ne sont pas sans intérêt. D'HERBOMEZ : *Bull. de la Soc. hist. de Tournai*, XXIII p. 330. — Le 14 août un régiment suisse qui se rend à Lille et Armentières s'empare de 15 chevaux en traversant le faubourg de Lille, pour transporter ses malades et ses bagages. *Reg. 223*, 32 R°, 42 V° et 46 R°.

de travailler à la restauration des baraquements des prés pour y loger ces soldats. C'étaient les baraquements où avaient campé les pestiférés en 1668 et 1669 (1)!

Pendant l'hiver les Français s'emparèrent le 11 décembre de Saint-Ghislain, clef des inondations qui couvrent Mons. Au siège de cette place se distingua particulièrement M. de Saint-Sandoux, gouverneur de Tournai. L'attaque se faisait par trois endroits : du côté de Mons, du côté du château de Boussu et du côté de Baudour. Cette troisième attaque fut confiée aux troupes de Saint-Sandoux. Après sept jours de travaux dans une terre gelée, Saint-Sandoux donna l'assaut dans la nuit du 9 au 10 et poussa si loin qu'il emporta même un bastion où il trouva trois pièces de canon dont il tourna les bouches contre la ville. Mais lorsque le jour vint à paraître et qu'il vit qu'il ne pourrait pas garder ce poste, il encloua les pièces et abandonna le bastion (2). Une armée espagnole commandée par le duc de Villa-Hermosa, gouverneur de Mons, et une armée hollandaise commandée par le comte de Waldeck s'approchaient pour secourir la place. Le maréchal d'Humières envoya alors Saint-Sandoux pour faire les sommations au gouverneur de Saint-Ghislain qui capitula le 10 après-midi au moment où les armées de secours arrivaient en vue de la place. Mesgrigny, gouverneur de la citadelle de Tournai, se distingua également dans ce siège (3).

(1) *Reg. 359*, 98 V°. Cf. *La perte de 1668 à Tournai*, passim.
(2) *Mercure hollandois*, pour 1677, p. 498.
(3) *Journal de Woerden*, 10 décembre (1677).

La paix de Nimègue. Négociations en 1676, 1677, 1678. Campagne de 1678. Tournai en question. Il reste à la France mais amoindri. Proclamation des traités de paix à Tournai.

Dès 1686 des négociations pour la paix avaient été entamées à Nimègue, petite ville de la Gueldre. Je crois devoir m'attarder sur ces négociations, qui durèrent deux ans, parce que la destinée politique de Tournai et la constitution territoriale du Tournaisis furent fréquemment mises en cause pendant ces conférences. Le roi d'Angleterre avait fait des propositions de médiation au stathouder et à Louis XIV et choisi avec eux la ville de Nimègue pour y tenir un congrès en vue de la paix. En juin 1676 les plénipotentiaires français arrivèrent à Nimègue et y attendirent jusqu'en 1677 l'arrivée des envoyés des autres puissances.

Les Etats-Généraux, qui s'inquiétaient de voir le commerce national souffrir à cause de la guerre après qu'il eût pâti grandement des tarifs protectionnistes de Colbert, se montraient assez disposés à négocier la paix moyennant un traité de commerce et une barrière de places fortes qui mît leur territoire à couvert des ambitions éventuelles de la France. Ils proposaient de rétablir les traités de commerce sur le pied du traité de 1662 et de constituer la barrière des places de Valenciennes, Condé, Charleroi, Ath, Audenarde, Courtrai, Limbourg et Maestricht. Louis XIV répondit que le traité de commerce pourrait être discuté après la paix, et, en ce qui concerne la barrière, consentit à abandonner Maestricht, Limbourg, Ath, Charleroi et Audenarde en échange d'une compensation, mais refusa de céder Condé.

Valenciennes, Tournai et Cambrai. On employa en ces discussions tout le mois de septembre.

Le roi d'Angleterre proposa de son côté à la France de restituer Charleroi, Ath, Audenarde, Courtrai, Tournai et Condé (1). C'était ne laisser à Louis XIV, de ses conquêtes de 1667 à 1677, que Ypres, Lille, Bailleul, Saint-Omer, Aire, Douai, Cambrai, Valenciennes, et la Franche-Comté. Louis XIV refusa de rendre Tournai, Condé et Courtrai, mais consentait à céder Charleroi, Ath, Audenarde et Ypres, en demandant en échange de cette dernière place Charlemont et Luxembourg ; il offrait en outre de rendre Maestricht. Mais au moment où ses concessions et ses libéralités lui permettaient d'espérer d'avoir à peu près gagné la partie, un événement capital vint bouleverser les combinaisons et pour ainsi dire remettre tout en question. Le 15 novembre Guillaume d'Orange épousa la princesse Marie, fille du duc d'York, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre. Le roi de la Grande Bretagne, écrit Louis XIV à son ambassadeur à Londres (2), avait chargé milord Duras de m'exposer le plan sur lequel il croyait pouvoir assurer mes frontières et laisser une telle barrière à l'Espagne, dans les Pays-Bas, qu'elle fît perdre à l'Angleterre et à la Hollande l'inquiétude de voir passer la Flandre entière sous la domination de la France ; que ces conditions seraient qu'en gardant la Franche-Comté, Aire, S. Omer et Cambrai, que j'ai conquis durant cette guerre, je voulusse remettre Maestricht aux Etats-Généraux, Charleroi,

(1) SAINT-DIDIER, *Hist. de la paix de Nimègue*, pp. 34 et 42. LONCHAY, *op. cit.*, p. 284. Cf. lettre de Courtin au Roi, 21 juin 1667, et réponse du roi, 3 juillet.

(2) De S. Germain, 30 nov. 1677.

Ath, Tournai, Courtrai, Valenciennes et Condé à l'Espagne... La France opposa d'abord un refus catégorique, puis offrit de renoncer aux places de Luxembourg, d'Ypres et même de Courtrai. Cette modération ne fut d'aucun effet. Charles II conclut le 10 janvier 1678 avec les Provinces-Unies une alliance, offensive et défensive, pour arriver à la paix générale sur des bases qui s'écartaient peu, en ce qui nous concerne, des conditions ci-dessus énoncées de lord Duras. Et néanmoins il était encore toujours question de paix entre Londres et Paris, et la possession de Tournai était toujours en jeu. « Je vis hier M. de Montaigu, écrit Louvois à Barillon, ambassadeur français en Angleterre (1). Il paroît parce qu'il me dit que l'on voudroit bien que la paix se pût encore faire. Il me demanda si, en laissant Tournai au roi, S. M. ne voudroit pas entrer dans des tempérammens à l'égard de Condé et de Valenciennes; et ensuite il me marqua assez clairement qu'il croyoit que le roi d'Angleterre entreroit dans toutes les propositions raisonnables qui luy seroient faites à l'égard d'une trêve ». Louvois répondit que Louis XIV ne voulait à aucun prix rendre Condé et Valenciennes, et que pour les avoir il faudrait les lui reprendre.

Et Barillon écrivait au roi : A la Chambre des Communes, hier, « le chevalier Thomas Litleton dit qu'il avoit ouï dire que la paix ne tenoit qu'à Tournai, et que si on le rendoit à V. M. il n'y auroit plus de difficulté considérable; que cette ville avoit été à l'Angleterre autrefois et qu'il y falloit établir la

(1) Du 1er février 1678, à S. Germain. *Recueil de Lettres*, etc., T. IV, p. 356.

véritable religion, mois qu'il ne croyoit pas qu'on dût faire la guerre pour l'ôter à la France et la donner à l'Espagne... » (1).

Louis XIV décida alors de frapper un grand coup. Dissimulant ses intentions sous d'habiles mouvements de troupes pendant quelques semaines, il ouvrit le 5 mars la tranchée devant Gand, s'empara de la ville le 9, et de la citadelle le 11 au soir. Ypres investi le 13 capitule le 25 (2).

C'est le moment que choisit Louis XIV pour envoyer à ses plénipotentiaires désœuvrés de Nimègue son ultimatum (3). Nous y voyons qu'il offre bien de remettre à l'Espagne Ath et sa châtellenie, mais Tournai n'en est pas mentionné (4). Les autres points ne nous concernent pas. Il communique ces propositions définitives à Charles II, et déclare qu'il donne aux confédérés jusqu'au 10 mai pour les

(1) Londres, 9 févr. 1678. *Recueil de lettres,* etc. T. IV. p. 360.

(2) Le jour même de la reddition de Gand, Louvois envoyait un courrier à Tournai pour en faire partir vers Armentières huit compagnies de cavalerie qui s'y trouvaient en garnison depuis le 20 février. D'Armentières ces troupes devaient se rendre sur les ordres du marquis de la Trousse vers Ypres. (*Reg. 223*, 73 V°. *Recueil de lettres*, etc. IV 344. Lettre de Louvois au marquis de la Trousse, du 11 mars 1673, au camp sous Gand.)

(3) Lettre de Louis XIV à MM. d'Estrades, d'Avaux, et Colbert. Saint-Germain, 9 avril 1678. Cf. Mém. couronnés in-8°, T. 54 de 1896, pp. 285 et seq.

(4) Les Consaux de Tournai, craignant qu'on ne vint à leur retrancher leur nouvelle banlieue, écrivirent à l'intendant qui leur répondit en ces termes :

Lille, 13 juin 1778.

... M. de Louvois à qui j'écrivis il y a quelque temps sur ce sujet m'a mandé que l'intention du Roy estoit de conserver tous les vilages tant de l'ancien district du Tournaisis que ceux de la chastelenie d'Ath qui y ont esté adjoints. Ainsy je crois que vous pouvez avoir l'esprit fort en repos là-dessus...

L'évènement ne donna pas raison à l'intendant.

accepter. Le plénipotentiaire d'Espagne les accueillit avec résignation en disant « qu'il valait mieux être jeté de la fenêtre que du haut du toit ». Sur les propositions de la France s'ouvrirent d'interminables discussions à Nimègue. Le 10 août fut signé le premier des traités de paix, entre la France et les Provinces-Unies, et la nuit même un traité de commerce entre les mêmes puissances. Le surlendemain les Hollandais, jouant maintenant le rôle de médiateurs entre la France et l'Espagne, amenèrent les envoyés de ces deux pays à échanger leurs propositions de paix. Les plénipotentiaires étaient d'accord sur la restitution à l'Espagne des places et châtellenies de Charleroi, Ath, Audenarde, Binche et Courtrai, que la France possédait depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, et sur la restitution d'autres villes et territoires. Ils étaient également d'accord sur les cessions à faire à la France, excepté en ce qui concernait la frontière de la Champagne. Mais à partir de là on ne s'entendait plus.

Tandis que Louis XIV croyait restituer avec ses limites présentes la châtellenie d'Ath, dont il avait détaché en 1669 un assez grand nombre de villages pour les annexer au Tournaisis, les Espagnols entendaient que cette châtellenie leur fût rendue dans son intrégralité et telle qu'ils la possédaient avant 1667. Tandis que Louis XIV voulait retirer des places qu'il abandonnait les munitions et l'artillerie dont il les avait si abondamment pourvues, les Espagnols exigeaient qu'elles leur fussent laissées avec tout ce qui s'y trouvait dans le moment. Enfin tandis que Louis XIV prétendait étendre jusqu'au 16 octobre les contributions de guerre sur les pays qui y étaient soumis, les Espagnols n'en faisaient aucune mention

dans leur projet (1). Lorsqu'il s'agit du démembrement de la châtellenie d'Ath (2), les plénipotentiaires français prétendirent qu'il ne pouvait être question dans le projet de traité du 15 avril que de l'état actuel de cette châtellenie, son démembrement ayant été opéré en 1669, d'une manière publique, connue, et aucune réclamation ne s'étant élevée à ce sujet dnas le cours des négociations. Les plénipotentiaires du Roi catholique soutinrent au contraire que la châtellenie d'Ath devait être restituée telle qu'elle était en 1667 avant qu'on en eût détaché soixante-dix villages et la petite ville de Leuze pour les annexer au Tournaisis; ils ajoutaient que la France pourrait, si elle conservait les démembrements, fortifier Leuze et annuler Ath (3). On s'inquiéta longtemps pour rechercher quelle mouche avait sou-soudainement piqué les plénipotentiaires d'Espagne pour tant insister sur ce point après avoir cédé si facilement sur les autres et notamment sur l'abandon de toute la Franche-Comté. On finit par en avoir le fin mot : le prince de Ligne, qui possédait de grands biens dans la châtellenie d'Ath et qui avait grand intérêt à ce qu'ils retournassent sous la domination espagnole, avait envoyé à Nimègue un sien secrétaire dont les intrigues et les arguments avaient causé tout cet émoi (4). Quoi qu'il en soit, vers la mi-septembre dans deux conférences de quatre heures on avança davantage et on convint de

(1) Les deux projets se trouvent dans les *Actes et Mémoires de la paix de Nimègue*, T. II pp. 694-726.

(2). Cf. dépêche de MM. d'Estrades, d'Avaux et Colbert à Louis XIV, du 28 août 1678.

(3) Dépêches des mêmes, 4 septembre 1678.

(4) SAINT-DIDIER, *op. cit.*, pp. 196 et suiv.

presque tous les articles (1). Les difficultés furent réduites à quatre points dont le premier était le démembrement de la châtellenie d'Ath. Les ambassadeurs de Louis XIV, ayant reçu de lui l'autorisation de se relâcher sur les trois autres, offrirent de céder si les Espagnols se montraient plus traitables sur Ath. Sur leur refus, ils dirent aux plénipotentiaires des Provinces-Unies qu'ils s'en remettaient à l'arbitrage des Etats-Généraux (2). Le compromis par lequel les plénipotentiaires français et espagnols soumettaient à cet arbitrage les contestations qui restaient à régler entre eux (3) avait été signé le 11 à minuit. Trois heures après, le comte d'Avaux partait à La Haye pour le communiquer aux Etats-Généraux et les disposer à différer leur sentence jusqu'à ce qu'ils pussent être instruits par Louis XIV de ses intentions sur le démembrement de la châtellenie d'Ath (4). C'est le lieu de rappeler que par une heureuse inspiration Louis XIV avait, quelques jours après sa paix avec les Provinces-Unies, généreusement et spontanément remplacé en leur faveur le tarif de 1667 par celui de 1644 (5), et adouci les rigueurs de l'article du traité de commerce qui maintenait l'impôt de 50 sous par tonne établi anciennement sur tous les navires étrangers qui sortaient des ports de France (6). Ces dispositions gracieuses

(1) Lonchay, *op. cit.*, p. 192.

(2) *Correspondances de Hollande*, vol. 108. — *Négociations* etc., T. IV pp. 649 et 651.

(3) Voir ce compromis dans les *Actes et négociations de la Paix de Nimègue*, T. II p. 727.

(4) *Correspondances de Hollande*, ibid. Lettre du maréchal d'Estrades à M. de Pompone, 12 septembre 1678.

(5) Arrêt du conseil d'Etat, 30 août 1678.

(6) Arrêt du 3 septembre. Cf. *Actes et Mémoires de la paix de Nimègue*, T. II p. 652.

eurent la plus favorable influence sur les Etats-Généraux et les disposèrent pour Louis XIV. Leurs plénipotentiaires invitèrent ceux de France et d'Espagne à une conférence définitive, le 16, pour soumettre les articles du traité à une dernière révision et en arrêter la rédaction, en annonçant qu'il serait signé le 17 (1). Effectivement ce traité fut dressé par les soins des médiateurs hollandais dans la conférence du 16. Il contenait 32 articles et stipulait entre autres choses la levée des contributions jusqu'au 16 octobre, l'abandon des munitions et de l'artillerie renfermées dans les places restituées à l'Espagne, l'échange à l'amiable de toutes les enclaves trop éloignées afin de rendre de part et d'autre les frontières plus régulières, la garantie de tous les intérêts privés dans les pays qui changeraient de domination et une amnistie pour tout ce qui s'y était fait.

Mais les dispositions fondamentales étaient celles qui déterminaient les cessions réciproques de territoire. La France remit aux Hollandais Maestricht, et aux Espagnols Charleroi, Binche, Ath, Audenarde et Courtrai. L'Espagne céda à la France outre la Franche-Comté, les villes et châtellenies de Condé, Valenciennes, Bouchain, Cambrai et Le Cateau, Aire et Saint-Omer, Ypres, Werwicq, Warneton, Poperingue, Bailleul et Cassel, Bavai et Maubeuge.

Le 27 août les Consaux firent annoncer qu'il y avait suspension d'armes entre la France, l'Espagne et les Provinces-Unies, de sorte que les sujets d'une de ces puissances pouvaient aller sur les terres des

(1). Dépêche de MM. d'Estrades et Colbert à Louis XIV, 15 sept. 1678

autres sans passeport (1). On publia en même temps le traité conclu entre les commissaires des trois couronnes pour régler « la manière suivant laquelle les troupes des armées et garnisons de part et d'autre auraient à vivre entre elles esdits Pays-Bas en attendant l'échange des ratifications du traité. Ces stipulations avaient été approuvées le 19 août par le duc de Villa-Hermosa, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas catholiques, le duc de Luxembourg, commandant en chef de l'armée française en Flandre, et le sieur de Weede, député des Provinces-Unies à l'armée (2).

Après l'armistice les troupes françaises furent campées un peu partout sur leur territoire. Il y en eut entre autres sur le Tournaisis et les banlieues de la ville (3). Après des pourparlers et des donatifs offerts au gouverneur militaire d'Ath, un règlement fut élaboré pour le logement de ces troupes aux frais des villages (4).

Le 6 octobre, sur l'ordre du roi au gouverneur, on publia par toute la ville, à la bretèque et aux carrefours, qu'il y avait une bonne, ferme, stable et solide paix avec une amitié et réconciliation entière et sincère entre Louis XIV et les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas (5). Cent exemplaires de cette publication furent affichés à toutes les portes et carrefours de la ville et de sa banlieue (6). Un Te

(1) *Reg. 359*, 130 V°.
(2) *Ibid.*, 132 R°. *Reg. 223*, 114 V° et 116 V°.
(3). Des mousquetaires et des grenadiers à Tournai ; trois bataillons du régiment du Dauphin également a Tournai, plus 5 bataillons et 14 escadrons campés sur l'esplanade. *Reg. 223*, 104 V° et 114 V°.
(4) *Ibid.*, 135 R°.
(5) *Reg 359*, 135 R°
(6) *Comptes généraux*, 1677-1678, 64 V°.

Deum fut chanté le 8, et le soir on brûla des feux de joie (1).

L'Espagne après avoir encore escarmouché quelque temps fit sa paix avec la France le 15 décembre. Le gouverneur en informa les Consaux le 27 et ceux-ci résolurent de célébrer cette bonne nouvelle. Tournai se réjouissait vivement de cette paix ; entouré depuis 1668 de pays ennemis et souffrant grandement depuis l'ouverture des hostilités tant du fait des contributions que dans son commerce à cause des douanes qui lui fermaient les frontières vers l'est et le sud et vers Gand, lui laissant l'ouest seul ouvert, il salua avec joie la paix franco-espagnole tandis qu'il était demeuré froid devant la paix franco-hollandaise. On fit donc solennellement la publication de la paix sur une estrade dressée sur la grand'place, entre le puits et l'église Saint-Quentin. Le greffier civil donna lecture du traité (2) en présence de tout le Magistrat et du lieutenant de Roi, M. de Courcelles, remplaçant le gouverneur absent. Toutes les trompettes de la ville et de la garnison sonnèrent des fanfares. Le dimanche 1er janvier 1679, on chanta un Te Deum à la cathédrale, et le soir on brûla un feu de joie en face de la Bourse où les magistrats étaient rassemblés avec les dames de qualité, croquant des succades et buvant du vin et des limonades « pour récréation et en considération de la paix » au son des violons. Le beffroi était éclairé de chandelles brûlant dans des lanternes de papier huilé peint de diverses couleurs (3).

(1) *Reg. 223*, 124 R°, 124 V° et 125 R°. *Comptes d'ouvrages 1678 B*, 70 V°. ARCH. DU CHAPITRE, *Act. Capit.*, 10 octobre 1678. ARCH. DE L'ÉTAT A MONS, Fonds de l'Evêché de Tournai, *Reg.262*, 14 septembre 1678.

(2) *Reg 223*, 143 R°.

(3) *Reg. 223, 142* V°. *Comptes d'ouvrages 1679 A; 1679 B*, 80 R°. *Comptes généraux 1678-1679*, 54 R°

La paix franco-espagnole de Nimègue n'était pas franche et sincère. Malgré ses engagements, le gounement de Madrid avait dépossédé certains officiers de leurs charges parce qu'ils étaient devenus sujets de Louis XIV. Par suite d'une lettre de cachet du 17 avril 1679, les biens des Espagnols situés en pays conquis furent confisqués à titre de représailles (1), et plus tard, par sa déclaration du 5 décembre, Louis XIV défendit à tous les sujets du roi catholique qui avaient des terres dans les Pays-Bas français de les vendre sans sa permission (2). Le 8 avril il avait frappé d'un impôt considérable l'importation dans Tournai des bonneteries fabriquées dans les villages retrocédés de la châtellenie d'Ath (3), et cela seul manifestait bien le dépit qu'il avait gardé d'avoir dû restituer une partie de ses anciennes conquêtes et la rancune qu'il conservait contre l'Espagne.

Le 2 mai fut publiée la paix entre la France et l'Empire, avec le même cérémonial que la paix franco-espagnole sauf que le feu d'artifice ne fut pas tiré, les soirées étant trop courtes. On le remplaça par une collation offerte à Mme de Montbron dans la salle de la Bourse (4). Le 16 octobre, les Doyens fêtèrent la paix par un banquet auquel ils convièrent le gouverneur (5). Deux mois après on publiait, le 10 décembre, la paix de la France avec le Brandebourg qui avait été expressément exclu de la paix entre la France et l'Empire.

Ainsi se termina cette guerre entreprise par

(1) *Reg. 359*, 168 R°
(2). *Ibid*, 190 V°.
(3) *Reg 223*, 180 R° à 186 R° *passim*.
(4) *Reg 223*, 189 R° et 186 R°. *Comptes d'ouvrages 1679 B*, 80 R° à 85 V°.
(5) *Reg. 4185*, 16 oct. 1679.

Louis XIV pour châtier les Hollandais et qui se termina par un amoindrissemeut territorial de l'Espagne au profit de la France, les Hollandais en sortant indemnes. A Nimègue en 1678 comme à Aix-la-Chapelle en 1668, l'Espagne supportait tout le poids de l'épée du vainqueur.

Tournai souffrit grandement de cette guerre. Durant les hostilités ses banlieues furent ruinées par les campements et les mouvements des troupes ; son commerce fut frappé d'inertie pendant plus de dix ans ; les finances de la ville et la fortune privée furent obérées. Quand la paix fut signée, la ville avait perdu toute sa nouvelle banlieue-Hainaut, elle était envahie « de mendians, pauvres, vagabons, bribeux et oisifs », qu'on expulsa *manu militari* à la S. Jean-Baptiste 1679 (1) ; et sa situation de ville frontière lui valut un surcroît de charges pour la construction des casernes (2). La paix allait heureusement ramener la fortune, la sécurité dans les affaires et la prospérité privée.

Hostilités entre la paix de Nimègue et la trêve de Ratisbonne (1679-1684).

Louis XIV avait fait publier la paix de Nimègue à Paris le 26 décembre 1678. Peu de temps après, Louvois écrivait au baron de Woerden pour l'aviser que le roi l'avait désigné pour être avec l'intendant Le Peletier commissaire dans le règlement des frontières entre la Meuse et la mer (3). Les conférences s'ouvrirent à Courtrai au mois de décembre et

(1) *Reg 223*, 193 V°.
(2) Lettre de Louvois au gouverneur, 13 juin 1678.
(3) S[t]. Germain, 11 février 1679. *Mémoires manuscrits de Woerden*, p. 622.

durèrent jusqu'au mois de mars 1682. Les Espagnols cherchaient du reste à les faire traîner en longueur.

En même temps qu'elle discutait pied à pied à Courtrai, la France institua en 1680 à Besançon, Brisach et Metz des cours chargées de rechercher et d'établir quelles étaient les villes et les territoires dont la souveraineté lui avait été transmise par les traités de Nimègue (1). Elle réclama de ce chef le pays d'Alost et l'année suivante s'annexa le comté de Chiny.

Le roi publia le 15 janvier 1681 une déclaration pour empêcher que les bénéfices des pays nouvellement annexés ne fussent conférés à des étrangers.

Les puissances, mécontentes des prétentions et des agissements de Louis XIV, se rapprochèrent sous l'impulsion du Stathouder, dont les menées commencèrent à inquiéter la France. « Quoiqu'il n'y ait guère d'apparence que le prince de Parme ni monsieur le prince d'Orange puissent songer à rien entreprendre sur le gouvernement de Flandres, écrivait Louvois au comte de Montbron, commandant pour le roi en Flandre (2), Sa Majesté ne laisse pas de désirer que vous fassiez marcher à Douai, à Lille ou à Tournay la cavalerie qui est à Aire ou à Saint-Omer et le régiment de dragons qui est du côté de la mer, et que vous ne les renvoyiez à leurs quartiers qu'après que vous sçaurez que cet important poste (3) sera soumis à Sa Majesté ».

(1) Les traités avaient attribué à la France des villes et seigneuries *avec leurs dépendances*.

(2) Fontainebleau, 23 septembre 1681. *Recueil de lettres*, etc., T. IV. p. 454.

(3) Le reste de la lettre indique assez qu'il s'agit de Strasbourg dont Louis XIV s'empara sans coup férir à cette époque.

Les Provinces-Unies et la Suède s'allièrent le 30 septembre 1681. L'empereur adhéra à la nouvelle ligue le 28 février 1682, et l'Espagne le 2 mai, suivie bientôt par une infinité de princes allemands, dont l'Electeur de Bavière.

Devant cette attitude belliqueuse, la France comprit que la guerre était imminente et elle continua à pousser avec vigueur ses travaux de fortification dans les Pays-Bas (1) et à apporter la plus grande attention au perfectionnement de son armée. Elle organisa ses mineurs en compagnies régulières. Une ordonnance de juin 1682 créa à Metz et à Tournai des compagnies de cadets pour l'instruction des jeunes gens qui se destinaient au service militaire. A Tournai les cadets furent installés dans la nouvelle caserne d'où la cavalerie dut déguerpir pour être logée chez les bourgeois (2).

L'Espagne, pour déclarer la guerre à la France (26 octobre 1683), prit prétexte des agressions de Louis XIV dans les Pays-Bas espagnols et de son attitude menaçante. La garnison de Tournai, quatre compagnies des gardes du roi, un millier de Suisses (3) et un corps de troupes assez important, avaient quitté la ville le 1er septembre à l'aube (4) et s'étaient transportés à Obigies (5) et de là près d'Ath où ils campaient sous les ordres du maréchal d'Humières.

Dès la déclaration de guerre, ce corps investit

(1) Le 14 mars 1682 l'intendant réquisitionne à Tournai 20 chariots et 100 pionniers qui doivent être prêts à partir à première demande. *Reg. 224*, 246 V°.

(2) *Reg. 360*, 53 V°.

(3) *Reg. 225*, 17 R° et 89 V°.

(4) *Reg. 360*, 121 V°.

(5) *Reg. 225*, 103 R° et 393 R°.

immédiatement Courtrai qui se rendit le 6 novembre. « L'occupation de Courtray, dit le *Mercure hollandois* (1), causa une nouvelle aigreur aux Espagnols. C'est pourquoi ils firent arrêter sans délai tous les effets des Français et ordonnèrent à l'ambassadeur de France de partir de là [de l'Espagne] tandis que l'on redemanda aussi de Paris l'ambassadeur d'Espagne. De plus il fut ordonné au marquis de Grana aux Pays-Bas de s'opposer à la violence des Français et de saisir leurs biens (2). Le marquis de Castel Moncayo [ambassadeur d'Espagne à La Haye] notifia la même chose à MM. les Etats par un mémoire du 14 décembre ».

Aussitôt après la prise de Courtrai, le maréchal d'Humières renvoya à Tournai quatre compagnies d'infanterie suisse (3) et alla assiéger Dixmude qui se rendit le 10.

En même temps il faisait travailler à la réfection des lignes d'Espierres à la Lys sous la direction de l'ingénieur du Puick afin d'abriter le pays contre les contributions que l'Espagne cherchait à lever sur le plat pays (4). Boufflers fit palissader la redoute d'Espierres et établir le halage des bateaux par la rive gauche (4). On installa des corps de garde tout le long de l'Escaut depuis l'Espierre jusqu'à la Scarpe. Les redoutes et les lignes étaient gardées par quelques soldats et par les gens du pays qui devaient fournir les palissades. Ces hommes recevaient dans la banlieue de Tournai une solde de 10 patars par jour aux frais de la ville qui rétablit, afin

(1) *Mercure hollandois*, année 1683, pp. 465 à 497 passim.
(2) Placard du 11 décembre 1683.
(3) *Reg. 225*, 84 R°.
(4) *Ibid.*, 78 R°, 85 V°, 88 R° et V°.

de pourvoir à cette dépense, la taxe qu'elle avait créée en 1673 pour subvenir aux dépenses de la contribution imposée par les Espagnols. C'était une taille établie sur les deux banlieues par les baillis et gens de loi des villages et par le collège des laboureurs pour les quartiers des faubourgs. De cette taille, la moitié était imposée au bonnier de terre, un sixième réparti par capitation sur les chefs de famille et un tiers sur les têtes de bétail (1).

Aussitôt que les Français surent que le gouverneur des Pays-Bas espagnols avait fait publier son placard du 11 décembre, ils y répondirent par des représailles non moins rigoureuses. Les biens en France des sujets d'Espagne furent déclarés confisqués (2). Le maréchal d'Humières frappa de contribution le plat pays des Pays-Bas espagnols et ordonna de brûler les villages soumis à cette contribution d'où les principaux habitants auraient fui pour éviter de la payer (3). Les fonctionnaires au service de l'Espagne qui possédaient des biens en territoire français furent sommés d'abandonner leur service et de prêter serment de fidélité au roi de France à peine de confiscation ; leurs femmes et enfants reçurent ordre de déguerpir au plus tôt (4). « Ces placards furent exécutés de part et d'autre avec beaucoup de rigueur par la combustion de beaucoup de villages, au grand détriment et à la ruine des pauvres habitants de ces pays-là... Dans ce temps-là les Espagnols et les Français faisoient beaucoup de mal aux habitants du plat pays par les ravages qu'ils y faisoient, pillant,

(1) *Ibid.*, 91 V° et 96 R°. Cf ci-devant, p. 37.
(2) 14 novembre 1683 et 4 janvier 1684. *Reg. 360*, 130 R° et 137 R°.
(3) *Reg. 360*, 134 V°. *Mercure hollandois de 1683*, p. 469.
(4) 4 janvier 1684. *Reg. 360*, 138 R° et 140 R°.

brûlant et exerçant plusieurs autres hostilités de cette nature. Les Espagnols mirent particulièrement le feu à Isenguin [Iseghem], mais les Français en brûlèrent bien dix fois autant sur les terres d'Espagne... » (1). Après la trêve, le conseil d'Etat de Louis XIV accorda au profit de la ville de Tournai les arrérages des rentes confisquées sur les sujets du roi catholique : les Consaux employèrent ces fonds à la réfection des chaussées (2).

En 1684 l'effort principal de la France se porta sur Luxembourg que Louis XIV assiégea le 8 mai. Pour retenir les forces espagnoles à distance de son champ d'opération, le roi fit une démonstration sur Audenarde. Le 16 mars un immense convoi partit de Tournai voiturant vers cette place des munitions et des canons (3). L'artillerie campa entre Obigies et la cense de la Pillerie (4).

La garnison de Tournai assiégea la place qui fut bombardée par les batteries placées sur la montagne d'Edelacre (5). La place résista « aux bombes, carcasses et artelerie au moyen desquels les assiégeants ont prétendu de l'esbranler » et les Français durent se retirer (6) ; une partie, 48 compagnies de cavalerie.

(1) *Mercure hollandois de 1683*, loc. cit.

(2) *Reg.* 225, 218 R°.

(3) *Ibid.*, 50 à 125, passim. Etat et déclaration des chevaux fournis de la part de la ville et cité de Tournay par ordre de Mgr l'intendant [Breteuil] le 16 mars 1684 pour l'expédition de la ville d'Audenarde dont aucuns ont été tués par le canon des ennemis et pris en retournant par les Espagnols et les autres crevez en voicturans l'artilerie et sont morts peu après leur retour (*Reg.* 225, 201 V°).

(4) *Ibid.*, 393 R°.

(5) Vandevelde, *Coup d'œil sur les institutions, les monuments et les archives communales de la ville d'Audenarde* (Gand, Poelman 1805, un vol. in-8°), p. 225 n° 52, et pp. 89 à 92.

(6) Lettre du comte de Grana au Magistrat d'Audenarde, du 12 avril 1684. Arch. d'Audenarde, 3e *Reg. aux résolutions des Magistrats*, 116 R° à 123 V°.

se retira sur Tournai et y campa sur l'esplanade (1); le reste se retira vers la Dendre et campa à Lessines où un convoi escorté de 1200 cavaliers de la garnison de Tournai alla le rejoindre sous les ordres du maréchal de Schomberg (2).

Mais l'échec d'Audenarde ne put empêcher la chute de Luxembourg qui succomba le 4 juin, aux acclamations de la France. La prise de Courtrai et de Dixmude n'était rien auprès de ce succès; aussi Louis XIV le fit-il célébrer dans toute l'étendue de son royaume par des Te Deum et des réjouissances publiques (3).

Les Puissances coalisées auraient voulu s'opposer à de nouvelles conquêtes. Mais l'Espagne était épuisée, l'Empereur avait à défendre sa capitale contre les Turcs, le roi d'Angleterre, en dépit de son peuple, était favorable à la France; les Provinces-Unies, réduites à ne compter que sur elles-mêmes, durent renoncer à la lutte. La paix résulta de ces dispositions. Elle fut conclue à Ratisbonne sous les espèces d'une trêve de vingt ans. La France restitua Courtrai démantelé et Dixmude, mais garda Luxembourg que l'Espagne, perdant perpétuel du jeu, dut lui céder; l'Empereur céda de même Strasbourg et le fort de Kehl. Louis XIV triomphait sur toute la ligne.

La trêve de Ratisbonne fut proclamée à Tourna le 5 octobre sur l'ordre du roi donné à Chambord le

(1) *Reg. 225*, 129 R° et 133 V°.

(2) *Ibid.*, 144 V° et 145 R°. *Schroomelijck verhael van de Fransche tirrannye geoeffent op de stadt Audenaerde, 23-25 maert 1684* (in-4°. Gendt bijd'hoirs van Max. Graet, in den Engel. 1684).

(2) *Ibid.*, 144 V°. Te Deum et feux de joie à Tournai le dimanche 18 juin. Cf. *Comptes généraux de 1683-1684*, 53 V°.

24 septembre (1). J'ai mentionné ailleurs (2) les démarches des Consaux et des Etats du Tournaisis à l'effet de recouvrer, à l'occasion de la trêve, les territoires qui leur avaient été enlevés après le traité de Nimègue.

Nouvelle guerre (1688).

La paix armée qui suivit la trêve de Ratisbonne dura à peine quatre ans pendant lesquels Louis XIV, enivré de faste et d'orgueil, accumula les fautes politiques. Son insolente conduite envers Gênes exaspéra l'Europe. La révocation de l'édit de Nantes indigna les pays protestants. Une vaste coalition se prépara en silence. Victor Amédée de Savoie, froissé dans ses droits de souverain, dissimulait son courroux pour mieux préparer sa vengeance. Les Impériaux victorieux des Turcs se tournèrent contre la France. La haine vigilante de Guillaume d'Orange (3) fit naître la Ligue d'Augsbourg qui groupait l'Empire, l'Espagne, la Suède, la Bavière, la Franconie, la Saxe et d'autres, en apparence pour le maintien de la trêve de Ratisbonne, en réalité pour mettre sur pied une armée de soixante mille hommes contre la France (9 juillet 1686). Quelques mois auparavant, la Hollande, la Suède, le Brandebourg et l'Empire s'étaient liés par des traités particuliers. Le pape Innocent XI.

(1) *Reg.* 360, 175 R° et 179 V° *Reg.* 225, 189 V°.

(2) *Tournai place forte,* p. 247. *Ann. Soc. hist. de Tournai,* T. XIV. p. 30.

(3) Guillaume, dit admirablement Massillon, fut un prince profond dans ses vues, habile à former des ligues et à réunir les esprits, plus heureux à exciter les guerres qu'à combattre, plus à craindre dans le secret du cabinet qu'à la tête des armées, un prince ennemi que la haine du nom français avait rendu capable d'imaginer de grandes choses et de les exécuter, un de ces génies qui semblent nés pour mouvoir à leur gré les peuples et les souverains.

bravé comme pontife et comme souverain, donna à la Ligue son appui moral.

La prétention qu'affecta Louis XIV d'intervenir dans la succession au siège épiscopal de Cologne mit le feu aux poudres; prenant prétexte de la constitution de la Ligue d'Augsbourg, il dénonça la trêve de Ratisbonne et entra en campagne contre l'Empire, envahit le Palatinat et le traita avec une odieuse barbarie.

L'évènement capital de cette année 1688 fut la révolution d'Angleterre qui détrôna le roi catholique Jacques II et donna la couronne à la princesse Marie sa fille, épouse du prince d'Orange devenu par là le roi Guillaume III. Cette révolution donna à toute l'Europe une violente commotion. On fit des feux de joie à Amsterdam; tous les ennemis de Louis XIV poussèrent un long cri de joie. Nulle illusion n'était possible sur le caractère terrible de la guerre que la France allait soutenir seule contre toute l'Europe. Le chef de la Ligue d'Augsbourg apportait aux confédérés déjà puissants l'appoint de l'Angleterre. Le 26 novembre Louis XIV déclara la guerre aux Provinces-Unies pour leurs alliances avec certains princes de l'Empire en vue d'empêcher que le prince de Furstemberg ne s'établisse dans l'électorat de Cologne (1). Le 20 décembre, sur l'ordre du roi, l'intendant Bagnols fit publier une ordonnance qui confisquait tous les revenus des terres et autres biens appartenant aux Hollandais dans le département des Flandres, comme on l'avait fait le 3 septembre pour les sujets d'Espagne et le 14 octobre pour les Impériaux (2). La frontière de Flandre fut garnie de

(1) Publiée à Tournai le 10 décembre. *Reg. 361*, 116 R°.
(2) *Ibid.*, 101 V°, 109 V°, 117 V° et 120 V°.

troupes (1) et l'intendant ordonna aux Etats du Tournaisis et aux Consaux de faire réparer à frais communs les lignes de la Lys à l'Escaut sur le territoire du Tournaisis (d'Espierres au Pont-David). Ces travaux furent mis en adjudication à Espierres le 23 décembre 1688, en plein cœur de l'hiver (2). Les lignes s'étendaient de Courtrai à Condé et Valenciennes par la Lys, les retranchements dits de l'Espierres et l'Escaut, Les frais en tombaient pour un quart sur l'Artois et le reste sur le département de l'intendant Dugué de Bagnols au prorata des aides. Le seul entretien des gardes coûta en six mois 117. 852 £. 10 s. t., dont 1597 £. 6 s. t. pour Tournai (3). De place en place il y avait des postes fortifiés et retranchés, munis de poudre et d'armes : à Calonne, à Chercq, au Château-Gaillard, à Constantin, etc (4). Calvo les occupait avec 2.500 hommes.

Campagne de 1689.

Notre malheureuse province allait recommencer à souffrir tous les maux de la guerre, comme avant la paix de Nimègue, et cette fois-ci d'une façon encore plus terrible.

Dès le mois de mars 1689 des partis hollandais désolèrent la rive droite de l'Escaut, exigèrent des contributions de guerre et incendièrent deux maisons à Rumillies pour punir ce village d'avoir tardé à les payer (5).

(1) *Reg. 226*, 156 V°. Arrivée de 640 gardes du corps qu'il faut, à cause de l'abondance des troupes dans les casernes, loger dans les tavernes, les débits de bière et de vin, les lieux publics et les maisons inoccupées.

(2) *Ibid.*, 168 R°.

(3) *Reg. 228*, 27 R°.

(4) *Comptes généraux pour 1689-1690*, Chapitre XX des dépenses, passim.

(5) *Reg. 226*, 196 V°.

Le 23 avril on publia la déclaration de guerre à l'Espagne, motivée sur la part qu'ont prise les ministres de cette nation dans la Ligue d'Augsbourg et le gouverneur-général des Pays-Bas espagnols dans l'entreprise de Guillaume d'Orange sur l'Angleterre, et sur les excitations de l'ambassadeur d'Espagne à Londres qui pousse les Anglais à faire la guerre à la France. Les biens qui appartiennent dans les états de Louis XIV à des sujets espagnols étaient déclarés confisqués (1).

Une avalanche de troupes vint inonder la ville. Il fallut commander 200 bois de lit supplémentaires et faire coucher sur la paille et dans des écuries et le tripot de la rue Perdue les autres soldats (régiment d'Aunis) à qui l'on donna un patar pour qu'ils se contentassent ainsi (2). Un bataillon d'iufanterie et vingt-quatre compagnies de cavalerie durent camper (3).

Abrités derrière les lignes et se croyant bien en sûreté, les Français exigèrent des contributions par des courses sur la Flandre espagnole. Castanaga, gouverneur des Pays-Bas espagnols, ayant ramassé à la hâte un gros corps de troupes, tomba à l'improviste sur ces lignes à Dottignies, les força et parcourut tout le pays jusqu'aux portes de Lille. Mais aux approches du maréchal d'Humières qui venait à lui avec de plus grandes forces, il se retira précipitamment sans avoir eu le temps de lever des contributions, mais emportant un abondant bétail. Il y avait au poste de Dottignies un dépôt de poudre que les Espagnols firent sauter. Plus de cent soldats

(1) *Reg. 361*, 136 R° et 141 R°.
(2) *Reg. 226*, 195 R° et 203 V°. *Reg. 361*, 135. R°
(3 *Reg. 226*, 206 R°.

français furent tués par l'explosion, et plus de cent autres en revinrent grillés aux hôpitaux de Tournai, couverts de lambeaux de vêtements et de vastes brûlures, quelques-uns retenant sous leur chapeau leurs entrailles qui s'échappaient de leur ventre ouvert, quelques-uns aveuglés et conduits par leurs camarades blessés (1).

Le 17 mai l'Angleterre déclara la guerre à la France; Louis XIV la déclara en retour au roi intrus le 25 juin (2).

A part la rupture des lignes à Dottignies, il ne se passa aucune action militaire cette année dans la région tournaisienne. Les partis ennemis sillonnaient la bande frontière, mais sans la franchir. Au mois de septembre, les paysans pris de peur se réfugièrent dans la ville et installèrent de véritables campements dans les rues et sur les places publiques avec leurs bestiaux et leurs meubles qu'ils voulaient sauver du pillage. A la demande du gouverneur, les Consaux leur firent évacuer les rues, les places et les cimetières et leur assignèrent des asiles sur les ouvrages extérieurs des portes Saint-Martin, Sept-Fontaines, Valenciennes et Morelle (3).

L'évêque Choiseul obtint pour tous les pasteurs, églises, chapelles et lieux pieux de son diocèse une sauvegarde des deux armées; le diocèse s'étendait sur le territoire des deux couronnes. Castanaga, alors à Dottignies, et d'Humières couvrirent de leur protection la partie située en territoire ennemi (4).

(1) POUTRAIN, p. 448. HOVERLANT, T. 80, p. 242.
(2) *Reg. 361*, 154 R°.
(3) *Reg. 226*, 164 V°, 255 R° et 232 V°.
(4) ARCH. DE L'ETAT A MONS, fonds de l'évêché de Tournai, *Reg. 264*, 10 septembre 1689.

Calvo installa un camp à Chercq et dans l'ancienne abbaye de Saint-Médard pour 31 escadrons de cavalerie (1). Le maréchal d'Humières quitta le pays le 21 septembre, se dirigeant vers Lessines (1) avec une partie de son armée; le reste campa deux jours sous Tournai, sur l'esplanade et sur toutes les places publiques, en telle abondance que les Consaux adressèrent des plaintes au maréchal (1). Les blessés et malades encombraient l'hôpital de Marvis et on dut construire pour eux un baraquement sommaire à l'aide de perches et de troncs d'arbres (2).

Les Espagnols campaient à Espierres. Ce fut là que le pensionnaire des Etats du Tournaisis et un juré de Tournai allèrent traiter de la contribution pour la rive droite de leurs territoires. Sur l'ordre exprès de Bagnols, chaque commune traita pour son propre territoire et l'on ne convint pas d'une contribution régulière à payer par les Etats ou les Consaux (3).

La campagne n'avait point été heureuse pour la France qui avait dû évacuer tout ce qu'elle s'était annexé depuis la rupture de la trêve de Ratisbonne.

Le contrôleur-général s'étant retiré, Louis XIV le remplaça par Pontchartrain, qui commença par demander aux particuliers, sous forme de don volontaire, l'envoi de leur vaisselle d'argent à la Monnaie. Le roi donna l'exemple; il y envoya de l'argenterie ciselée et des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie pour une valeur de neuf millions qui monnayés n'en valurent que trois. Louvois adressa une circulaire aux évêques pour les engager à faire fondre « l'argenterie

(1) *Reg. 226*, 234 V°, 235 V°, 236 V°, 239 V°, 245 V°, 249 V° et 252 R°.
(2) *Comptes génér. pour 1689-1690,* 59 V°.
(3) *Reg. 226*, 233 R°.

des églises ». On était déjà réduit à ces expédients! On invita aussi les grandes villes à offrir des *dons gratuits*, et enfin on créa les charges vénales (1).

Pendant l'hiver, on entreprit la réfection des lignes d'Espierres à la Lys; Tournai fournit pour ce travail quatre cents pionniers (2). La garnison de la ville fut cet hiver de 1.000 cavaliers plus forte que l'année précédente (3), ce qui la porta à 4.500 hommes. A ces charges se joignaient la contribution de guerre à payer aux ennemis. L'Espagne exigea pour le bois de Breuze et la banlieue de la rive droite, soit trois cent et quelques bonniers, la somme énorme de 1428 florins; cette contribution était si exorbitante au regard de celle de la guerre précédente que les Consaux adressèrent des réclamations gémissantes; mais rien n'y fit, et il fallut payer et même livrer des fourrages et de l'avoine à la garnison espagnole d'Ath (4). Pour faire les fonds de contribution, les Consaux en imposèrent la moitié par bonnier, les maisons étant comptées pour un demi-bonnier et les moulins pour trois; un sixième fut réparti par capitation sur les chefs de famille et les deux sixièmes

(1) Sur l'envoi des argenteries des églises à la Monnaie, Cf. *Revue Tournaisienne 1912*, p. 146. Le Chapitre de Tournai fit faire l'inventaire de ses argenteries et écrivit à ce propos à l'intendant et à l'archevêque de Cambrai. Les argenteries de la cathédrale furent transportées à la Monnaie de Lille; elles pesaient 199 marcs 2 onces et trois quarts, après la fonte 198 marcs. Le Chapitre donna ordre au clergé de son patronat d'obéir sans délai aux ordres du roi concernant les argenteries des églises. ARCH. DU CHAPITRE, *Act. capitul.*, 23, 25, et 28 juin 1691. Les 199 marcs 7/32 faisaient très approximativement 48 kil. 790 grammes d'argenterie. — Sur les dons gratuits des villes, voir la lettre de Dugué de Bagnols au contrôleur-général des finances, 18 mars 1689, citée ci-dessous au § *Campagne de 1692*.

(2) *Reg. 226*, 245 V° et 248 R°.

(3) *Ibid.*, 212 V°.

(4) *Ibid.*, 214 V°, 218 R°, 221 V° et 224 V°. *Comptes généraux pour 1688-89*, 70 R° et V° : 5543 Flo. 3 pat. 6 den.

restant sur le bétail, les chevaux payant autant que deux vaches et les moutons le dixième de la taxe d'une vache (1). De plus on leva, pour couvrir les 8.871 flo. 14 pat. qu'avait coûté l'entretien des lignes, 20 patars au bonnier et le 15e du revenu sur les terres de la banlieue, rive gauche, et 30 patars au bonnier sur les terres des faubourgs de la même rive; les cabarets payaient pour trois bonniers et les moulins pour six (2).

La ville pâtit encore dans le rendement de ses impôts: l'accise sur le vin seule ne produisit que 33.400 florins, contre 45.010 florins les trois années précédentes (3).

Enfin des mesures douanières vinrent encore empirer cette triste situation en contrariant le commerce local. Le gouverneur des Pays-Bas espagnols ayant interdit par ordonnance du 5 novembre 1689 l'entrée des denrées, marchandises et produits manufacturés de France et du pays conquis, Louis XIV révoqua tout passe-port donné à des habitants des Pays-Bas espagnols en vue du commerce et prohiba l'entrée dans ses Etats de toutes épiceries, drogueries, cires, cendres [chaux en poudre], toiles, dentelles de fil et de soie, étoffes d'or, d'argent, de soie, de laine, de fil et de coton, poisson de mer frais, sec ou salé, bois à ouvrer ou à brûler, et en général toutes denrées et marchandises venant des Pays-Bas espagnols ou des Provinces-Unies (4). C'était la mort de la bonneterie tournaisienne et de tout le commerce dans une ville frontière. Aussi les Consaux sollicitèrent-ils instamment que leur rive droite fût

(1) Arch. de Tournai, Carton 695 de la Salle de travail.

(2) *Reg. 226*, 349 R°, 350 R° et 353 V°.

(3) *Ibid.*, 249 R°.

(4) Versailles, 11 décembre 1689. *Reg. 361*, 172 V°.

dispensée de respecter cette ordonnance (1). Vu la rareté du poisson de mer, que les hostilités et les mesures prohibitives des douanes empêchaient les marchands d'amener à Tournai, le Magistrat sollicita aussi des vicaires-généraux, sede vacante, l'autorisation pour la population de faire gras trois jours par semaine durant le carême de 1690 (2).

Le gouverneur espagnol d'Audenarde avait noué des intelligences dans Tournai pendant l'hiver; il avait espéré, grâce à la complicité de traîtres, pouvoir se loger en force sur les retranchements et assiéger la citadelle (3); mais comme c'eût été s'exposer à un échec inévitable, il s'avisa d'un autre expédient; il acheta le fils de l'entrepreneur des fourrages militaires et lui promit une récompense considérable s'il consentait à incendier les magasins. Un bourgeois découvrit le complot, en avertit un valet de M. de Courcelles, lieutenant de Roi, et empêcha ainsi la réalisation de ce criminel dessein (4).

(1) *Reg.* 226, 251 R°.

(2) *Ibid.*, 261 R°.

(3) « Si l'intelligence qu'il [Castanaga] s'est vanté d'avoir eue dans la ville de Tournai lui avoit donné occasion de faire le siège de la citadelle... » *Recueil de lettres*, etc., T. VI, p. 367.

(4) Lettre de Louvois à Calvo, Versailles 8 janvier 1690 (*Ibid.*, p. 373). Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 5 de ce mois par laquelle j'ai vu que l'on a surpris le fils de l'entrepreneur des fourrages de Tournay qui vouloit mettre le feu aux magasins : si on ne lui a pas encore fait son procès lorsque cette lettre vous sera rendue, il n'y a qu'à assembler le conseil de guerre qui, je crois, ne manquera pas de lui donner la question et ensuite le condamner à la peine qu'il mérite : il sera bon d'observer pendant qu'on la lui donnera depuis quand il a intelligence avec le Gouverneur d'Oudenarde et si ce ne seroit point le correspondant de M. de Gastanaga qui, suivant que M. de Gastanaga l'a dit à M. de Phélipeaux, le devoit faire entrer dans la ville de Tournay pendant qu'il étoit campé sur le retranchement. Le Roi trouve bon que vous fassiez donner 50 pistoles au bourgeois qui vous a averti de ce mauvais dessein et 30 au valet de chambre de M. de Courcelles qui a suivi ce malheureux jusques dans le magasin... »

Campagne de 1690.

La campagne de 1690 commença dès le printemps. Profitant de quelques beaux jours en février, les Français avaient transporté de Tournai à Dinant et à Liège de grands convois de munitions (1).

Le maréchal de Luxembourg, qui avait remplacé d'Humières, rassembla son armée entre Saint-Amand et Tournai au mois de mai. Gournay laissa 6 bataillons et 19 escadrons pour la garde des lignes et se porta sur Lessines. Du Metz, qui commandait l'artillerie à Tournai, fit jeter trois ponts de bateaux sur l'Escaut, la nuit du 19 au 20, entre Bossuyt et Avelghem. Le 20, l'armée de Luxembourg décampa de Leuze, passa l'Escaut et campa à Autryve; le même jour, 50 pièces de canon des parcs de Tournai l'y rejoignirent. Toutes ces forces réunies allèrent camper le 21 à Wacken, près d'Harlebeke (2). Ces troupes ayant soulevé les plaintes des laboureurs à cause de leurs pilleries, Luxembourg, qui, en matière de discipline, était d'une sévérité excessive, prit une mesure exemplaire : chaque parti de fourrageurs fut désormais accompagné d'un prévôt avec ses archers, et d'un religieux cordelier; il ne manquait que la potence, disait-il plaisamment, mais tous comprennent (3).

L'armée française resta dans le pays de Tournai (4)

(1) *Reg. 226*, 273 R° et 275 V°.
(2) De Beaurain, *Hist. milit. de la Flandre de 1690 à 1694.*
(3) *Recueil de lettres*, etc., T. vi, pp. 109 et 114.
(4) Le 10 juin, Ximénès regagne Saint-Amand avec 14 bataillons; le 12, Luxembourg se porte à Autreppe; le 17 Du Metz et l'artillerie passent au pont d'Espierres; le 18 elle va se ravitailler en munitions à Tournai; le 19 Luxembourg se porte à Leuze et envoie son artillerie de Tournai à Péruwelz où la rejoignent les 14 bataillons de Ximénès... (Vaultier, *Journal des marches, campemens*, etc...)

pendant le mois de mai, Luxembourg lui faisant exécuter diverses marches pour tromper l'ennemi et l'attirer hors de ses positions (1).

Les Consaux, prévoyant l'évacuation sur Tournai d'un grand nombre de malades et de blessés si les hostilités se passaient à proximité de leur ville, firent élever pour eux des hangars sur l'esplanade, et l'événement leur donna raison car ces hangars furent bientôt remplis et en septembre il fallut aménager en hôpital la caserne des Arches (2).

Voyant que l'ennemi ne se portait pas vers lui, Luxembourg se décida à aller à sa rencontre. Il renvoya à Tournai l'artillerie de Du Metz, quitta le 19 son camp d'Autryve, se dirigea vers Leuze et Pommerœul (3) et passa la Sambre en aval de Charleroi; il rencontra Waldeck près de Fleurus et le défit le 1er juillet. Les Français perdirent Du Metz, général de leur artillerie (4).

Là se borna toute la campagne, car, après cette bataille, les Alliés ayant reçu des renforts, Luxembourg ne put profiter de sa victoire et se contenta de rester sur la défensive. Le 29 août, 300 chevaux et 400 caissons de son armée rentraient à Tournai (5).

Les Alliés n'en tenaient pas moins la campagne tournaisienne, rançonnant tout le pays et exigeant des contributions. Quelques manants d'Espain, pour

(1) *Recueil de lettres*, VI. pp. 84 et 94.

(2) *Reg. 226*, 286 V°. 289 R°, 308 R° et 324 V°.

(3) De Beaurain, *op. cit.*

(4) *Comptes génér. pour 1689-1690*, 68 R°. Du Metz était le premier artilleur de l'époque. Il avait conduit l'artillerie en 1667 aux sièges de Tournai, Douai, Audenarde et Lille. Il avait pris autant de places sur les Espagnols que Vauban en fortifia contre eux dans la suite. Cf. Bibl. de Lille, ms. 212, *Mém. de Woerden*, 2e partie, p. 205.

(5) *Reg. 226*, 305 V°.

avoir refusé de s'exécuter, furent enlevés et emprisonnés à Ath où ils restèrent détenus jusqu'en novembre 1692, Consaux de Tournai et Etats du Tournaisis ne voulant pas s'entendre pour payer la rançon et les frais d'entretien des malheureux prisonniers (1). Des partis espagnols vinrent faire des razzias jusqu'à la Vertefeuille, aux portes même de Tournai (2).

A la fin de la campagne, Dugué de Bagnols rentra à Lille et le gouverneur Maulevrier à Tournai où M. de Montbron, son prédécesseur, avait exercé l'autorité en son absence. Boufflers vint prendre le commandement des troupes, avec Villars comme lieutenant : tous deux étaient logés à l'abbaye de Saint-Martin (3).

Campagne de 1691.

Tout l'hiver on fit du côté français dans le plus grand secret des préparatifs en vue d'assiéger Mons. De grands convois de munitions remontèrent l'Escaut de Tournai à Mortagne et Condé pour emprunter ensuite le cours de la Haine. Plus de mille hommes furent réquisitionnés pour haler les barques; le roi leur donnait pour salaire 20 patars par jour auxquels la ville en ajoutait 28 (4). Mais les inondations qui couvraient tout le pays entre Tournai, Douai et Valenciennes retardaient le transport de l'artillerie (5).

Les Français, qui avaient abandonné Saint-Ghislain après la paix de Nimègue, s'en emparèrent de

(1) *Reg.* 227, 104 V°.
(2) *Reg.* 226, 352 R°.
(3) *Ibid.*, 319 V° et 333 R°.
(4) *Ibid.*, 350 V°, et *Reg.* 362, 26 R°.
(5) Lettre de Louvois au roi, Valenciennes 18 mars 1691, in *Recueil de lettres*, T. VI, p. 459.

nouveau et devinrent ainsi maîtres des inondations qui couvraient la place de Mons. Louis XIV, assisté de Luxembourg, investit Mons dont le gouverneur capitula le 9 avril, après trois semaines de siège. Après ce succès le roi retourna à Paris. Guillaume III prit le commandement des Alliés et marcha à la rencontre de Luxembourg mais il n'y eut pas de bataille.

Tout l'été il y eut des mouvements de troupes aux environs de Tournai. Le régiment de Royal Piémont quitta la ville pour aller à Mons d'où il rejoignit l'armée du maréchal (1); en juin Villars campa avec un corps d'armée sur les prés des Sept-Fontaines pendant plusieurs jours (2), puis il passa l'Escaut à Tournai et se porta sur Belœil avec douze des quinze escadrons qu'il commandait, avec les deux bataillons allemands de Greder, celui d'Orléans et celui du duc du Maine (3). Les dragons de Sailly et d'Asfeldt allèrent le rejoindre à Espierres ainsi que huit compagnies de la garnison de la citadelle que le roi lui ordonna de renvoyer à Tournai (4). Luxembourg posta Villars à Leuze « pour se tenir à portée de retourner en un jour à Espierres si cela était nécessaire ou pour venir le rejoindre s'il était averti par le sieur de Vertillat que le corps de Castanaga marchait pour renforcer l'armée du prince d'Orange ». Les douze escadrons que Villars amena à Leuze furent envoyés à Mons.

Castanaga avait passé la Dendre et était venu

(1) *Recueil de lettres*, T. VII, p. 123.
(2) *Reg. 226*, 367 R° et 368 R°.
(3) Lettre de Louvois à Villars : *Recueil de Lettres*, T. VII pp. 176 et 178.
(4) *Ibid.*, T. VII, p. 254.

camper à Appel *(sic)* sous Termonde; Luxembourg avertit Villars « de prendre les précautions nécessaires pour garantir les lignes soit du côté de Tournay, soit de l'autre côté de la Lys » (1). Forcer les lignes et envahir le territoire français était en effet l'unique objectif du prince d'Orange. Luxembourg pour s'y opposer couvrit d'inondations tout le pays entre Tournai, Condé et Valenciennes, jeta des troupes dans Mortagne et dans le cap de Saint-Amand (2) et fit camper le reste à Constantin (3).

A force de manœuvrer dans les mêmes parages les deux armées finirent par s'entrechoquer : ce fut le 18 septembre, auprès de Leuze. Cette bataille de Leuze ne fut à la vérité qu'un combat, mais comme ce fut la seule rencontre de la campagne, et qu'elle se passa dans le voisinage de Tournai, je la raconterai avec quelques détails. Elle se termina à l'avantage de Luxembourg. Le maréchal se retira ensuite dans son camp d'Hérinnes, qui en réalité s'étendait en bordière le long de l'Escaut depuis Constantin jusqu'à la Rhosne. « Je connais le pays où vous êtes, lui écrivait Louis XIV, mais je sais qu'à moins qu'on ne contienne bien les soldats on y perd beaucoup de monde, *les paysans les assomment...* (4) » ce qui laisse supposer les vexations des troupes et les représailles des villageois. L'armée entra en quartiers d'hiver et fut soustraite à ces représailles. Boufflers vint commander à Tournai et reprit ses appartements de l'abbaye Saint-Martin (5).

(1) *Recueil de Lettres,* T. VII pp. 295, 304 et 308.
(2) *Ibid.*, T. VII, p. 427.
(3) *Reg. 227,* 41 V°.
(4) Fontainebleau, 29 sept. 1671. *Recueil de lettres,* T. VII p. 454.
(5) *Ibid.*, p. 495, et *Reg. 227,* 24 V°.

Campagne de 1692.

Pendant l'hiver 1691-1692, Dugué de Bagnols, intendant de Flandre, et Chauvelin, intendant de Picardie, reçurent l'ordre de faire acheter et voiturer vers la Sambre 900.000 rations de fourrage (1) : la France avait résolu d'attaquer les Pays-Bas par la Meuse et de mettre le siège devant Namur.

En mai, lors de l'entrée en campagne, Maulevrier, gouverneur de Tournai, avait sous ses ordres trois bataillons et 26 escadrons, dont le régiment de Précontal, pour défendre les lignes de Menin â Espierres, et veiller à la sûreté de cette partie de la frontière. Il évacua Furnes, Dixmude et Courtrai afin de réserver toutes ses forces à la protection du pays et à la défense des places françaises (2). Une grande quantité de troupes arriva à Tonrnai; on fut obligé de retrécir le logement des officiers dans les casernes pour pouvoir loger dans leurs appartements des soldats; la cavalerie campait sur l'esplanade et l'on fit même évacuer les cantines pour y loger des militaires (3).

Boufflers et Louis XIV mirent le siège devant Namur; la ville capitula le 5 juin et le château le 30 juin. Le siège fini, le roi retourna à Paris, laissant le commandement au maréchal de Luxembourg qui vint camper à Steenkerke entre Braine-le-Comte et Enghien. Guillaume vint l'y attaquer le 3 août et se fit mettre en pleine déroute. Le vainqueur se retira vers Courtrai, et Guillaume vers Grammont.

A la fin de septembre, l'automne étant très pluvieux.

(1) De Beaurain, *Hist. milit. de la Flandre de 1690 à 1694*, p. 150.
(2) *Ibid.*, p. 151. *Reg. 227*, 2 Janv. 1692.
(3) *Reg. 227*, 57 R° et V°, 59 V°, 68 R°.

les deux armées se mirent en quartiers d'hiver, les Français entre Antoing et Mons, dans tous les villages de la châtellenie d'Ath (1). Bagnols, craignant que ces troupes ne se livrassent au pillage en se rendant dans leurs cantonnements, fit publier que ceux qui auraient à se plaindre des soldats devaient adresser leurs réclamations à ses subdélégués qui leur feraient rendre justice (2).

Ce fut cette année 1692 que la ville de Tournai, sur l'invitation de son prévôt et de l'intendant Bagnols, offrit au Roi, pour soulager ses finances, un don gratuit de 100.000 £. t. faisant 80.000 florins. Elle dut pour cela recourir à un emprunt de 40.000 florins *a deposito*, vendre une partie de son domaine du bois de Breuze et la *Maison Saint-Sébastien* qui lui appartenait; elle assit une double taille sur les banlieues en 1693. L'autorisation nécessaire lui fut accordée par arrêt du conseil d'Etat du 21 octobre 1692 (3). Il y avait déjà longtemps que la question de ces contributions volontaires se débattait entre le contrôleur-général des Finances et les intendants. Bagnols écrit le 18 mars 1689 que les villes et Etats de son département s'empresseront d'offrir des présents au roi comme a fait Toulouse; son département donnera, d'après lui, plus de cent mille écus (4). Et l'intendant ajoute ces détails caractéristiques :

Il y a trois ans que je leur proposai [aux villes et Etats du

(1) De Beaurain, *op. cit.*, pp. 228 à 233, donne le nom des villages avec les troupes cantonnées dans chacun d'eux.

(2) *Reg.* 227, 97 V°. Lettre de Bagnols à de le Vigne, son subdélégué à Tournai, Péruwelz 17 octobre 1692, *ibid.*, 98 R°.

(3) *Reg.* 227, 86 V°, 87 R°, 88 V°, 89 R°, 103 V° et 108 R°. Carton n° 910 de la salle de travail.

(4) De Boislile, *Corresp. des contr. génér. des fin. avec les intend. des prov.*, t. I p. 176.

département] d'élever des statues à la gloire du Roi comme on avoit fait dans presque tout le royaume. Les villes de Valenciennes, de Tournay et de Lille me portèrent parole, en huit jours de temps, d'y employer chacune jusqu'à 30.000 écus, et s'il eust esté nécessaire elles eussent esté encore plus loin. Le Roi s'est contenté de leur bonne volonté, et c'est une réflexion dont on peut se servir utilement en cette occasion. Je ne croirois pas qu'on dût leur proposer un retardement du paiement des dettes des Villes et Etats. Les Magistrats et les Chefs sont ceux qui ont le plus de cette nature de revenus, et c'est mettre les Flamands à une trop forte épreuve que de leur demander en même temps le bien public et le leur. Il faudra avoir recours à leur crédit pour trouver les fonds nécessaires et il suffira pourvu qu'on proportionne les secours qu'ils donneront au Roy avec leurs revenus, leurs dettes et leurs charges...

Pontchartrain avait écrit à l'évêque de Tournai pour l'informer que les finances du roi étaient fortement obérées du fait de la guerre et pour demander qu'on les soulage par des dons. Le Chapitre donna 16.000 florins et l'évêque 10.000 qu'il emprunta, remboursables en six ans sur les revenus de la mense épiscopale (1).

Campagne de 1693.

Au printemps de 1693 se rassemblèrent deux armées, l'une vers Mons sous les ordres de Luxembourg, l'autre sous Tournai commandée par le roi lui-même, le Dauphin et Boufflers.

Boufflers arriva à Tournai le dimanche 12 avril; la cavalerie de la garnison se porta à sa rencontre par le chemin de Valenciennes (2). L'armée se rassembla le 16 mai en un camp immense qui s'étendait

(0) Arch. du chapitre, *Act. capitul.*, 13, 20 et 21 mai et 28 décembre 1693.

(8) *Reg.* 227, 140 R°.

sur Allain, les Follais et Warchin; le marquis d'Harcourt, gouverneur de Tournai, la commandait (1). Le 21, il passa par la ville un convoi énorme de gens de guerre et de chariots; une procession qu'on avait décidé de faire pour obtenir un temps favorable ne put sortir à cause de l'affluence de soldats qui inondaient les rues et on dut la faire à l'intérieur de la cathédrale (2). Le 30, l'armée, qui s'élevait à 51 bataillons et 166 escadrons, se mit en marche vers Leuze, Lens et Thieusies où elle fut le 2 juin (3); elle s'unit aux troupes de Luxembourg, et toutes ces forces se portèrent vers Gembloux où elles se disloquèrent. Luxembourg attaqua les confédérés et les tailla en pièces à Neerwinden (4). Mais il ne poursuivit pas les vaincus et resta sur les terres du prince-évêque de Liège, tandis que Guillaume se tenait près de Bruxelles.

En septembre, Villeroi investit Charleroi qui capitula le 11 octobre. Luxembourg dispersa ensuite ses troupes. Celles qui étaient sur la Haine partirent le 13 camper à Briffœil, le 14 à Tournai, et de là aux lignes d'Espierres pour les réparer et à Courtrai. D'autres furent cantonnées entre l'Escaut et la Rhosne: elles se mirent en marche le 13, campèrent le 13 à Carnières, le 14 à Quévy, le 15 à Boussu, le 19

(1) *Ibid.*, 187 V° et 214 V°.

(2) ARCH. DU CHAPITRE, *Act. capitul.*, 20 mai 1693.

(3) DE BEAURAIN, *op. cit.*, p. 244. ISOLEAUD, *Hist. du 6e Rég. de Dragon.* (Commercy 1863).

(4) *Mém. de St-Simon*, chap. XII. VOLTAIRE (*Hist. du siècle de Louis XIV*, chap. XVI) parle de 20000 morts : « c'est à cette occasion qu'on disait qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum* ». Parmi les blessés, on remarque le marquis de Surville, qui fut commandant de Tournai pendant le siège de 1709.

entre Péruwelz, Thumaide et Roucourt, le 20 au Saulchoir sous Tournai (1) d'où elles entrèrent dans leurs cantonnements sur l'avis que donna Villeroi que les ennemis s'étaient mis en quartiers d'hiver derrière la Dendre.

L'Electeur de Bavière s'était séparé du prince d'Orange pour aller camper entre Alost et Ninove. Luxembourg, craignant qu'il n'eût dessein d'assiéger Furnes ou Menin, fit partir de son camp de Charleroi, le 18 octobre, huit escadrons de dragons vers le marquis d'Harcourt campé aux Estinnes. D'Harcourt marcha dès le lendemain, campa le 19 à Villers Notre-Dame et le 20 à Tournai. Il avait comme troupes les régiments de dragons Colonel-général, Caylus, Languedoc, Artois et Bretoncelles, les régiments de cavalerie Rassent, Royal et Reine d'Angleterre, un régiment de gardes anglaises et l'infanterie

(1) Du camp de Péruwelz, l'armée se rendit à l'abbaye du Saulchoir, près de Tournai, emplacement favori des troupes françaises. Le boute-selle et la générale retentirent au lever du jour et la marche commença une heure après sur trois colonnes. A droite, l'aile droite de la cavalerie suivit le chemin de Thumaide à Braffe, passa entre les bois de Barry à droite et Bouchenies à gauche, ensuite près du moulin de Warnifosse d'où elle marcha sur Rumillies et la droite du camp. La colonne du milieu, composée de toute l'infanterie, défila par sa droite et alla à Briffeuil, Wasmes et Bouchenies, d'où, laissant Gaurain et Ramecroix à gauche, elle gagna l'abbaye du Saulchoir où elle campa. La troisième colonne, formée de l'aile gauche de la cavalerie, passa à Roucourt, Brasmesnil, Maubray, Vezon, Ramecroix, et, suivant la grand'route de Tournai, se rendit au camp. Une quatrième colonne, constituée par les bagages de l'armée, défila par la gauche et alla prendre à Wiers le chemin de Tournai à Condé qu'elle suivit jusqu'au pont d'Amour (faubourg de Marvis) d'où elle se dirigea sur le camp. L'armée campa sur deux lignes, la droite à Havines, la gauche à Constantin, le quartier général à l'abbaye du Saulchoir (De Beaurain, *Hist. milit. de la Flandre de 1690 à 1694*, pp. 324 à 327), Vautier, *op. cit.*, p. 308, place le 20 la droite à Vaulx avec le quartier-général, la gauche au pont d'Amour; le 21 les troupes sont cantonnées du Mont de Trinité jusqu'au-delà de l'Escaut; le 24 l'artillerie va du Saulchoir à Douai; le 26, en quartiers d'hiver.

de Tessé. Le 22, sur les ordres de Luxembourg, il jeta dans Menin le bataillon de Tessé et le 23 deux régiments de dragons: le reste demeura à Tournai prêt à se porter selon l'occurrence dans Furnes, dans Menin ou au camp des Estinnes; mais les Alliés mirent leurs troupes dans leurs cantonnements (1).

Tandis que Luxembourg manœuvrait dans le Brabant et remportait la victoire de Neerwinden, les troupes du duc de Wurtemberg forcèrent les lignes et désolèrent la Flandre française au mois de juillet « se répandant dans le pays où ils causèrent un grand dégat et exigeant des sommes exhorbitantes à titre de contribution » sur les villages du Tournaisis et de la châtellenie de Lille sur les deux rives de la Marque (2). Ils pillèrent le nouveau district de Tournai. Le roi avait interdit à la rive gauche de l'Escaut de payer des contributions aux ennemis, mais les lignes ne suffisant plus à la protection du territoire, la permission de payer fut accordée (3). L'ennemi réclamait pour la rive gauche 24.741 flo. 5 pat. Avec les Etats du Tournaisis elle eut à payer pour sa contribution, du début des hostilités au 3 mai 1694, une somme totale de 813.824 flo. 15 pat., les 3/10 le 7 août 1693, 3/10 21 jours après, 1/5 3 mois après ce troisième versement et le 1/5 restant 3 mois

(1) De Beaurain, *op. cit.*, p. 319. Isoleaud, Hist. du 6e régiment de dragons.

(2) Ils avaient déjà forcé les lignes en d'autres points mais avaient été refoulés. Le 28 février, vers 9 heures du soir, ayant franchi l'Escaut et forcé la garde, ils vinrent piller à Saint-Maur la ferme de Wisempierre et emportèrent neuf chevaux, tous les meubles, les vêtements, l'argent, etc.; Jean Josson, fermier de Wisempierre, estimait sa perte à 2372 flo. Dans la nuit du 2 au 3 mai, les ennemis forcent les lignes à Chercq, pillent une ferme au hameau du Cornet et une autre à la Croix de Saint-Marc (aujourd'hui *Californie*). *Reg. 227*, 130 V°, 145 V° et 147 V°.

(3) *Reg. 227*, 167 V°.

plus tard (1). La ville fit l'avance des fonds pour les laboureurs et paya pour ses moulins (2). En 1685 la France, ayant exigé une contribution de guerre des Etats de Hainaut, avait tenu en otages dans la citadelle de Tournai divers gentils-hommes tels que MM. de Moulbaix de Roisin, Watines de Baillencourt, Hallet, Malengreau, qui furent rigoureusement gardés jusqu'à ce que le Hainaut eût consenti à livrer les fourrages réclamés par le roi (3); en 1693, par un retour de la fortune, ce fut au tour de Tournai de livrer des otages jusqu'à paiement intégral de la contribution (4) : c'était un membre du Magistrat, remplacé tous les quinze à vingt jours. La ville envoya son trésorier Varlut au comte de Bergeyck pour lui proposer de renoncer à cet otage si elle payait toute sa dette au moyen de fonds que le sieur Herron, commissaire français des guerres, voulait bien lui avancer (5). Pour constituer les fonds de la contribution, la ville recourut aux procédés qu'elle avait employés lors de la précédente guerre, répartissant ses taxes 3/4 par une taille sur les terres et 1/4 par capitation sur les chefs de famille et les animaux domestiques (6); mais on supposa aux cabaretiers un bonnier de plus qu'ils n'occupaient en réalité, sous le plaisant prétexte que les brasseurs avaient gagné beaucoup d'argent à vendre de la bière aux milices qui gardaient les lignes (7)!

(1) *Ibid.*, 169 R° et 170 V° où l'on peut lire le texte caractéristique d'un de ces contrats de contribution.

(2) *Ibid.*, 167 V° et 168 R°.

(3) Arch. de l'Etat a Mons, fonds des Etats, *Reg.* 435, 1 à 35 et 99 à 118, passim; *Reg.* 438, 240 V° à 242 R°.

(4) *Reg.* 227, 167 V°, 168 R° et V°.

(5) *Ibid.*, 172 V°.

(6) *Reg.* 231, 288 R°.

(7) *Reg.* 227, 172 V°.

Fuyant le pillage, les paysans se réfugiaient dans la ville (1). La Vallette, impuissant à contenir un ennemi supérieur en nombre, dut se retirer devant le duc de Wurtemberg jusqu'à ce que Luxembourg ait put le renforcer après sa victoire de Neerwinden (2); il craignit même un coup de main sur Tournai et fit abattre une bonne partie des faubourgs pour mettre la place à l'abri (3). En octobre et même en novembre, le duc de Wurtemberg campa à Chin, à une lieue des remparts, rançonnant, fourrageant et pillant la banlieue de la ville (4). Ruinés par l'ennemi, les paysans reçurent le coup de grâce d'un camp de cavalerie française qui fourragea pour son propre compte à Saint-Léger les 15 et 16 octobre (5).

Pour indemniser la contrée, le roi accorda un million tournois (6) à répartir sur tout le département de Bagnols. La répartition s'en fit à Lille, et les Etats de la châtellenie, avec la complicité de l'intendant, s'adjugèrent la part du lion : Tournai n'obtint de ce fonds que 14.000 et quelques florins, et il y eut à ce sujet de vives altercations que Bagnols trancha au préjudice de Tournai (7). Le roi accorda ensuite 500.000 £. t. à prendre en déduction sur les aides des cinq années prochaines, la part de

(1) *Reg. 362*, 177 V°.

(2) *Mém. de Feuquières*, ch. 78.

(3) *Reg. 227*, 169 R°.

(4) *Ibid.*, 194 R°.

(5) ARCH. COMM. DE S.-LÉGER, notes du curé Capelier aux registres paroissiaux.

(6) Le roi avait accordé 1.500.000 L. t. à prendre sur le produit des contributions de guerre à lever sur les territoires espagnols, mais ces contributions ne produisaient qu'un million (*Reg. 22*, 34 V° : arrêt du conseil d'État, Versailles 15 avril 1698).

(7) *Reg. 227*, 227 V°, 228 V°, 231 R° et 236 V°. *Reg. 22*, 34 V°.

Tournai étant de 1650 £. t. par an (1), et une remise de 2.000 £. t. sur l'aide de 1693, cette dernière à cause des grandes pertes qu'a occasionnées le campement des armées aux habitants de la ville et de la banlieue (2).

Pour ses quartiers d'hiver, l'armée française fut cantonnée dans les villages de la châtellenie d'Ath, entre l'Escaut et la Rhosne, les derrières et le flanc gauche à l'Escaut et le front à la Rhosne d'Escanafles à Moustier. Les cantonnements de la première ligne abritaient 36 bataillons (dont deux au Saulchoir) et 74 escadrons (dont quatre à La Tombe); ceux de la seconde ligne 15 bataillons et 56 escadrons; le quartier général était à Celles (3). Le marquis d'Harcourt, gouverneur de Tournai, s'absenta et fut remplacé dans son hôtel par le comte de Mailly; le comte de Montrevel commanda la garnison (4).

Campagne de 1694.

L'irruption des ennemis au-delà des lignes avait été un désastre qui semble avoir vivement préoccupé les Conseils de Louis XIV et lui avoir inspiré une vive appréhension pour la campagne de 1694. Il adressa à Mesgrigny, gouverneur de la citadelle de Tournai, et à Villeroi des instructions détaillées contenant ce qui devait être fait si les ennemis assiégeaient Ypres, les forces à jeter dans cette place et celles à employer à la garde des lignes, et même la désignation de la place où Villars devait se renfermer

(1) *Reg.* 228, 301 V°. *Reg.* 22, 34 V°.
(2) Marly, 7 sept. 1694. Arch. de Tournai, *Chartrier*, layette de 1691-1695.
(3) De Beaurain, *op. cit.*, p. 327.
(4) *Reg.* 227, 193 R°.

si l'on assiégeait Furnes, Ypres, Menin ou Tournai (1); il fit renforcer la garnison des deux dernières places au moyen des Suisses de Courten et des dragons de Silly (2) en attendant d'autres troupes : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite d'Ypres le 3 de ce mois, mandait-il à Villeroi (3), par laquelle j'ai vu avec plaisir le bon état des fortifications de Tournay et que cette place étoit abondamment pourvue des munitions nécessaires pour sa défense (4); ce qui me fait de la peine seulement est la foiblesse de la garnison; je vais examiner si l'on ne pourroit pas tirer des places de derrière quelques bataillons d'augmentation pour y envoyer... » C'est ainsi qu'on songeait à la défensive.

Le Dauphin, accompagné de Luxembourg, et le prince d'Orange commandaient des armées d'égale force. L'été se passa dans des mouvements stériles. Mais en août, Guillaume toujours maintenu jusque là en respect, essaya de trausporter la guerre dans la Flandre française et se dirigea vers Courtrai. Le Dauphin, qui eut vent de ce dessein, fit exécuter à son armée une marche rapide vers l'ouest, parallèle à celle des Alliés, afin d'arriver avant eux pour les empêcher de passer l'Escaut et d'inonder de leurs troupes le Tournaisis et la châtellenie de Lille. Ce fut une course admirable, mais la lourdeur des alliés ne leur permit pas de gagner leurs ennemis de vitesse. Guillaume était le 22 seulement en face d'Espierres. Le dauphin l'y avait devancé et l'empêcha de passer

(1) *Recueil de lettres*, T. VIII, pp. 315, 319, 326 et 374.

(2) *Ibid.*, p. 313.

(3) Versailles, 6 juin 1694. *Ibid.*, p. 357.

(4) On avait notamment procédé à un recensement des grains, comme aux approches des sièges. *Comptes génér. pour 1692-1693*, 42 R°; *idem pour 1693-1694*, 40 R°.

l'Escaut (1). Guillaume rétrograda vers Audenarde qui était occupé par les Espagnols et où il put enfin passer le fleuve. Il s'avança alors entre l'Escaut et la Lys pour investir Courtrai. Mais Courtrai, Menin et des retranchements élevés en amont de Menin entre la Lys et l'Yperlée étaient trop solidement occupés par les Français, et Guillaume dut renoncer à son dessein et envoyer son armée dans ses quartiers d'hiver. Le dauphin se rendit à Lille (2) et Luxembourg à Tournai (3). « J'attendrai de vos nouvelles, lui écrivit le roi, sur les douceurs que vous croyez que l'on peut faire trouver aux troupes qui passeront l'hyver dans Menin, Tournai et Lille » (4). Il ne parlait pas d'accorder un soulagement aux malheureuses populations dont les récriminations et les gémissements étaient pourtant bien intenses en ce moment à cause des *vingtièmes*. Ce nouvel impôt avait été établi en 1693 par la ville pour faire face aux frais d'entretien des milices qui gardaient les lignes, milices composées d'un régiment levé en Flandre et dont l'entretien avait été imposé au département de Bagnols. Les propriétaires étaient taxés au vingtième de la location de leurs biens, ou du revenu probable s'ils les occupaient eux-mêmes. Personne n'en était exempt : Parlement, Chapitre, clergé, magistrats et jusqu'aux fondations et maisons de bienfaisance.

(1) Sur ces marches intéressantes, consulter *Recueil de Lettres*. T. VIII p. 478; De Beaurain, *Hist. milit. de la Flandre de 1690 à 1694*. p. 374; Vautier, *Journal des marches et campemens...* etc., pp. 363 à 371; *Mémoires de Berwick*, T. I, p. 130; Isoleaud, *Hist. du 6e Régiment de Dragons*; Arch. de Tournai, *Reg. 227*, 283 V°, et *Reg. 363*, 196 V°.

(2) Où les délégués des Consaux allèrent le saluer le 18 septembre, avant son retour à Paris. *Reg. 227*, 298 R° et 291 V°.

(3) *Recueil de lettres*, T. VIII, 517 à 525, passim.

(4) *Ibid.*, p. 530.

tous étaient cotisés ; exception n'était faite que pour les bâtiments d'école (1). La somme à fournir par le département entier s'élevait annuellement à 30.000 florins (1).

Campagnes de 1695, 1696 et 1697.

Luxembourg mourut le 4 janvier 1695. Son remplaçant, Villeroi, établit depuis Dunkerke jusqu'à Mons et Namur une longue ligne de défense formée par les canaux et les rivières. Les intervalles furent remplis par des fossés et des retranchements, de manière à fermer tout passage à l'ennemi.

Villeroi s'établit à Tournai, vers le milieu de cette ligne, en s'appuyant sur Boufflers qui gardait la Sambre (2). Le comte de Rosen campait à Helchin et commandait les lignos de l'Espierre (3).

Louis XIV craignait que Guillaume ne fît une tentative sur Dunkerke, Ypres, Tournai ou Namur, et il avait donné pour instructions à Villeroi de se tenir toujours prêt à secourir celle de ces places qui serait assiégée. Une feinte sur Dixmude trompa Villeroi qui se porta de ce côté, tandis que Guillaume investissait Namur le 7 juillet. En vain Villeroi chercha-t-il à faire une diversion sur Bruxelles qu'il bombarda (4); Namur se rendit le 5 septembre avec les 14.000 hommes qu'y commandait Boufflers. Mesgrigny, gouverneur de la citadelle de Tournai, se distingua dans la défense de Namur et reçut pour récompense

(1) *Reg. 227,* 234 R° et 235 R°.

(2) LONCHAY, *Mém. Acad. royale de Belgique,* in-8°, T. 54, p. 328. Voir sur cette campagne de 1695 l'appréciation de Feuquières dans ses *Mémoires,* 2e partie, chap. 53, p. 120.

(3) *Reg. 227,* 363 R°.

(4) Les bombes venaient de l'arsenal de Tournai ; cf. *Reg. 228,* 10 R° et 16 V°.

6.000 £. de pension et le cordon rouge (1). Villeroi se retira, mit son armée en cantonnements autour de Mons. Berwick resta entre Courtrai et Tournai (2).

« Il ne se passa rien de considérable pendant toute la campagne de 1696 ; on ne songea de part et d'autre qu'à subsister, et l'arrière-saison venue on entra en quartiers d'hiver » (3).

Le marquis de Créquy, à qui Louis XIV avait confié la défense de Tournai en cas de siège, se rendit à Courtrai le 23 mai (4). Quelques jours plus tard les ennemis cherchèrent à forcer les lignes et à traverser l'Escaut en face de la brasserie de Chin ; il y eut un combat assez vif et ils furent repoussés. Le 11 juin, ils forcèrent le passsge de l'Escaut près d'Antoing, pillèrent Ere et Saint-Maur et, contournant la ville, se rabattirent sur Chin où ils retraversèrent l'Escaut en emportant leur butin et des prisonniers. Saint-Maur fut pillé et incendié le dimanche de la Pentecôte (5).

L'armée du roi campa à Froyennes et sur l'esplanade pendant sept semaines, sous les ordres de Tallard, Ximénès, Courtebourne et Boufflers en août et septembre. Depuis la Toussaint 1696 jusqu'à la fin de la campagne de 1697, l'état-major occupait six places du Jeu de Paume, rue Perdue. Boufflers logeait à l'abbaye St Martin (6).

En 1697, trois corps français font la campagne dans

(1) *Mém. de Saint-Simon,* chap. 31.
(2) *Mém. de Berwick,* T. I, p. 135.
(3) *Ibid.,* T. I, p. 150.
(4) *Reg. 228,* 73 R°.
(5) *Ibid.,* 69 V°. 80 R° et 201 R°.
(6) *Ibid.,* 99 R°, 102 R°, 214 R°, 254 R°, 320 V° et 336 R°. *Reg. 229,* 75 V° et 102 V°.

les Pays-Bas, sous les ordres de Boufflers, de Catinat et de Villeroi. Le roi avait résolu de commencer la campagne en faisant attaquer Ath. Catinat, arrivé le 10 mai à Tournai, ordonna de jeter aussitôt des ponts sur l'Escaut et fit camper à Helchin les troupes au fur et à mesure qu'elles arrivèrent (1). La nuit du 15 au 16, divers corps partis de différents points se réunirent devant Ath qui fut investi. La place capitula la 5 juin (2). Villeroi et Boufflers voulaient ensuite assiéger Bruxelles, mais Guillaume les força de s'arrêter à Ninove. Catinat était resté à Helchin (3).

La signature de la paix de Ryswick le 20 septembre mit fin aux hostilités ; de part et d'autre on était épuisé par cette longue guerre où depuis trois ans aucune victoire ne venait réduire l'un des adversaires.

La paix de Ryswick.

Cette stérilité d'une guerre qui durait depuis si longtemps et qui coûtait si cher amena la paix par la lassitude.

L'orgueil de Louis XIV céda le premier. Dès 1696 il entama des négociations avec le duc de Savoie auquel il offrit des concessions très importantes. Victor-Amédée satisfait abandonna les alliés (4). Entrant plus avant dans la voie des concessions, Louis XIV offrit de reconnaître Guillaume III comme roi d'Angleterre, de restituer ses conquêtes postérieures à la paix de Nimègue, rétablit les relations

(1) *Reg. 228*, 187 V°, 191 R° et 201 V°

(2) *Mémoires de Catinat*, T. II, p. 413. *Reg. 228*, 200 R°, feux de joie et réjouissances publiques pour la prise d'Ath.

(3) *Reg. 228*, 211 R°, 212 V° et 347 V°.

(4) *Reg. 228*, 102 V° et seq., récit très complet et très intéressant des cérémonies et réjouissances qui eurent lieu à Tournai pour la proclamation de la paix entre la France et la Savoie.

commerciales avec les Provinces-Unies (1696). Dès lors la guerre n'avait plus d'objet. La Suède fit accepter sa méditation, et un congrès pour la paix se réunit à Ryswick, aux portes même de La Haye, dans un château du prince d'Orange.

Mais si les puissancee maritimes semblaient disposées à accepter les propositions de la France qui ne leur avait pris aucun territoire, l'Empire et l'Espagne montraient moins de bonne volonté, exigeant des restitutions complètes et des indemnités par-dessus le marché. La succession de Charles II, de qui l'on attendait la mort depuis vingt-cinq ans, n'était pas étrangère aux agissements des deux cours de Vienne et de Madrid où l'on aurait souhaité que la France fût encore en guerre avec toute l'Europe au moment où la monarchie espagnole se trouverait sans maître. Louis XIV désirait au contraire être en paix avec ses ennemis en ce moment pour avoir son lot dans un partage à l'amiable de l'héritage de Philippe IV.

Les résultats de la campagne de 1697 pesèrent sur l'opinion de Vienne et de Madrid. Catinat avait pris Ath et menaçait Bruxelles; cent cinquante mille hommes avaient envahi les Pays-Bas; Vendôme, secondé par la flotte, s'était emparé de Barcelone. Tous ces événements joints aux vues décidément plus pacifiques des Provinces-Unies et de l'Angleterre firent faire un grand pas à la paix.

Le 20 septembre la France signa trois traités avec la Hollande, l'Angleterre et l'Espagne. Ce dernier est celui qui nous intéresse le plus à cause des remaniements de territoire qui y furent consacrés.

L'Espagne avait affiché pour principe de ne mettre bas les armes qu'après s'être fait restituer ce

que la France s'était annexé par réunion, occupation ou conquête dans les provinces de la monarchie depuis le traité de Nimègue. Dès le mois de février ses plénipotentiaires présentèrent au médiateur suédois une longue liste des lieux et territoires dont ils réclamaient ainsi le retour aux états de leur maître. C'étaient, en ce qui concerne le Tournaisis, « partie de la bourgade d'Antoing, Fontenoy, Vezon, Vaulx, Maubray et Brasmesnil; les villages de Maulde, Pipaix, Gissignies dans Pipaix, Roucourt, Vernes dans la paroisse de Wiers, Ogimont, Seigneurieul, le Petit-Quesnoy à Pottes, Bourgeon dans la paroisse de Fontenoy, Granmetz, Fermont dans la paroisse de Thieulain, partie d'Antoing réputée terre franche, le Breucq à Forest, Mourcourt, Hérinnes, Wasmes et Lignette » (1).

Quelques jours plus tard le ministre de France déposa les articles préliminaires proposés par sa cour où le roi offrait notamment de restituer « toutes les réunions qui ont été faites depuis le traité de Nimègue ». Les plénipotentiaires d'Espagne déposèrent de même entre les mains du médiateur leurs préliminaires le 27 mai (2); ils réclamaient la restitution de Tournai et du Tournaisis (art. X) et le retour de la maison de Ligne dans ses droits sur Antoing, Cysoing, etc. (art. XLIX).

ART. X. Que la ville et citadelle de Tournay, païs de Tournaisis, Mortagne et Saint-Amant se remettront à Sa Majesté avec toute l'artillerie et munitions qu'il y avoit dans ladite ville et son château, et avec les fortifications, tant de la ville que de

(1) *Actes et mémoires des négociations de la paix de Ryswick*, T. I, pp. 245 et 259.
(2) *Ibid.*, T. I, p. 263 et T. II p. 66.

a citadelle, dans l'état qu'elles sont présentement, comme aussi toutes leurs appendances et annexes, droits de patronat, nomination à l'évêché, autoritez, prérogatives et prééminences, comme Sa Majesté et ses prédécesseurs en ont joui, et selon que Sa Majesté Très Chrétienne les possède depuis le traité fait à Aix le 2 de Mai 1668.

Le 1er juin les ambassadeurs de France déclarèrent qu'avant de répondre sur ces propositions ils désiraient savoir si l'Espagne acceptait de délibérer sur le pied des articles préliminaires qu'ils avaient proposés; la réponse fut affirmative pour les seuls articles renfermés dans les préliminaires de l'Espagne. Le 4 juin ils remirent une liste des lieux dont ils refusaient la restitution parce que Louis XIV en aurait été possesseur avant la paix de Nimègue (1). En ce qui concerne les lieux annexés après la paix d'Aix-la-Chapelle et restitués à l'Espagne par le traité de Nimègue, il y avait matière à discussion. L'Espagne ayant admis comme base que la France pourrait conserver ce qu'elle possédait lors du traité de Nimègue, fallait-il laisser à Louis XIV ces territoires qu'il possédait avant ce traité et qu'il avait alors perdus, et occupés une seconde fois en 1679? Nous n'avons pas annexé ces lieux postérieurement à 1678, disaient les Français, nous les possédions dès 1668; donc ils doivent nous rester aujourd'hui.

Le médiateur était embarrassé; l'esprit des préliminaires donnait tort à la France, mais la lettre lui donnait raison. Le 20 juillet les ambassadeurs de France déclarèrent que leur maître « voulait bien remettre, par esprit de paix, la ville d'Ath, bien que

(1) *Ibid.*, T. II pp. 102 à 106.

conquise par ses armes depuis l'ouverture des conférences ». Les ambassadeurs d'Espagne ne se contentèrent point de cette proposition et demandèrent qu'il fût stipulé que la restitution d'Ath comprenait celle de sa châtellenie, appartenances, dépendances et autres lieux y situés (1). Les Français y consentirent sauf en ce qui concernait les bourgs, villages et lieux détachés de ladite châtellenie et rattachés à Tournai et au Tournaisis. Les Espagnols, craignant que ce ne fût entendu dans le sens du traité d'Aix-la-Chapelle, spécifièrent qu'il ne s'agirait que des dépendances de la châtellenie cédées à la France par le traité de Nimègue (2).

Tant de pourparlers aboutirent à une rédaction définitive qui fut insérée à l'art. VII du Traité.

Sera remise à la souveraineté, domaine et possession de Sa Majesté Catholique... la ville d'Ath..., ensemble la banlieue, châtellenie, appartenances, dépendances et annexes de ladite ville comme elles ont été cédées par le Traité de Nimègue, à la réserve des lieux ci-après savoir le bourg d'Antoing, Vaulx, Gaurain, Ramecroix, Béthomé, Constantin, le fief de Paradis, lesdits derniers étant des enclavements du Tournaisis et ledit fief de Paradis en tant qu'il contribue avec le village de Kain, Havinnes, Melles, Mourcourt, Kain, le Mont de Saint Audebert dit de la Trinité, Fontenoy, Maubray, Hergnies, Callenelle et Wiers, avec leurs paroisses, appartenances et dépendances sans en rien réserver, [lesquels] resteront en la possession et souveraineté de Sa Majesté Très Chrétienne.

L'art. X stipulait que tous les lieux occupés et annexés par la France dans les Pays-Bas feraient retour à l'Espagne à la réserve de 82 villes, bourgs, lieux et villages dont la possession ferait l'objet de

(1) *Ibid.*, T. II pp. 254 et 255.
(2) *Ibid.*, T. III pp. 4 et 19.

délibérations ultérieures (1). J'ai donné plus haut la liste de ces territoires réservés : Antoing et les cinq villages en dépendant, Maulde, Pipaix, etc. (ci-dessus, p. 119). Des conférences se tinrent à Lille et aboutirent à la convention du 3 décembre 1699. L'Espagne abandonnait une partie d'Antoing, Vezon. Brasmesnil, Vergnes, Bourgeon et une partie de Thivencelles ; la France renonçait de même à Maulde-Hainaut, Pipaix et Ghisegnies, Roucourt. Ogimont, Seigneurieul, Petit-Quesnoy, Granmetz, Fermont, le Breucq, Wasmes et Lignette. Un arrêt du conseil. Versailles 2 mars 1701, régla la distribution administrative et judiciaire des territoires acquis (2).

La paix entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et les Provinces-Unies fut proclamée à Tournai le dimanche 15 décembre, d'une façon plus solennelle que d'ordinaire. On chanta le Te Deum dans la cathédrale et le soir on brûla des feux de joie sur la grand'place et dans chaque connétablie « aux lieux où on les fait à la S. Pierre et à la S. Jean » au moyen de bois quêtés par les valets des connétablis (3). Le 4 février 1698 on publia de même la paix entre la France et l'Empire : Te Deum, feux de joie sur la grand'place et dans chaque connétablie ; illumination du beffroi. Les serments firent la parade ; on leur rendit leurs armes pour la circonstance et on leur délivra une livre de poudre par tête et deux tonnes de bière par compagnie. La neige gâta la fête (4).

(1) *Ibid.*, T. III p. 260.

(2) *Reg.* 22, 42 R°. Collect. Desmazières, Dossier *Traités*, convention du 3 decembre 1699. Arch. gén. du royaume, collect. du conseil d'Etat, carton 292, Conférences de Courtrai et de Lille.

(3) *Reg. 364*, 35 V° et 36 R°. *Reg. 228*, 250 V° et 252 R.

(4) *Reg. 228*, 266 V° et 267 V°. *Reg. 364*, 84 R°. *Comptes d'surrages* pour 1698-1699, 176 R° et 179 R°.

Ainsi se termina cette guerre ruineuse qui avait coûté en dix ans à la France 700 millions tournois, soit quatre millards de notre monnaie. « On ressent, écrivait Madame de Maintenon (1), une espèce de honte à restituer ce qui a coûté tant d'efforts et de sang ».

Il était temps pour Tournai que la paix se fît. La ville était épuisée. Pour soutenir la guerre, Louis XIV avait imposé tout ce qu'il était possible d'imposer, doublé la taille, établi la capitation, créé et vendu une multitude de charges et offices. Le surintendant des finances écrivait au président de Harlay : « Je n'ai que trop de raisons de craindre que nous ne soyons forcés de faire pis ; en attendant, faisons donc ce mal-ci » ; et dans une autre lettre, il se plaignait de ne pouvoir faire que des affaires *diaboliques* et d'être dans la cruelle nécessité d'en faire (2).

De 1686 à 1697, la seule ville de Tournai avec ses banlieues paya au trésor royal, outre ses aides ordinaires de plus de 40.000 florins l'an et ses taxes de garnison et fortifications qui s'élevaient en moyenne à 70. 000 florins, un don gratuit de 80. 000 florins, une capitation de 32. 000 L.t. par an et une somme de plus de 542. 000 florins pour le rachat des charges et offices. Ce qui fait 1. 830, 131 florins. Ajoutons-y 24.743 florins de contribution de guerre payée aux ennemis et les vingtièmes imposés pour les lignes, nous verrons que Tournai dépensa en écus une somme de plus de deux millions de florins. En déduirons-nous les 24.750 florins que le roi lui accorda en subvention ou en remise d'aide? ils ne

(1) Lettre à Mme de S. Géran, 25 sept. 1697.

(2) DEPPING, *Correspondance administrative* : lettres du 24 mai 1693 et du 10 octobre 1696.

compenseraient pas la dixième partie de ce que représentaient les pertes du commerce et de l'agriculture et la moins-value des impôts.

En novembre 1668 la dette communale était de 1. 500. 000 florins. En mars 1673, elle s'est enflée à 3. 276 445 florins. En 1697, la ville a réalisé une grosse partie de son patrimoine : 50 bonniers du bois de Breuze, des maisons, le capital d'une rente sur le domaine royal, etc., et cependant en octobre les Consaux écrivent à l'intendant de Bagnols que « les arrérages des rentes qu'ils n'ont pu payer à cause de la guerre montent à plus d'un million » (1). On voit que la guerre coûta cher, très cher à la ville. Je crois cependant pouvoir dire que le Tournaisis en pâtit bien plus lourdement encore, que les manants s'en trouvèrent ruinés sans remède ; mais ce serait sortir de ma tâche que de m'occuper à le démontrer.

La conclusion nous sera fournie par le langage sévère de Fénelon à Louis XIV : « La guerre de Hollande, qui a été la source de toutes les autres, n'a eu pour motif qu'un motif de gloire et de vengeance, ce qui ne peut jamais rendre une guerre juste. Il est inutile de dire que ces guerres étaient nécessaires à votre Etat : le bien d'autrui ne nous est jamais nécessaire. Ce qui nous est nécessaire, c'est d'observer une exacte justice ».

(1) *Reg. 228*, 234 V°.



BIBLIOGRAPHIE

H. VAST. Les grands traités du règne de Louis XIV. Paris, Alph. Picard et fils. Fascicule II, 1668-1697.

Mémoires manuscrits du baron de Woerden. Mss. 684 et 686 de la bibliothèque de Cambrai.

Recueil de lettres pour servir d'éclaircissement à l'histoire militaire du règne de Louis XIV. La Haye, Antoine Boudet 1764. 8 vol. in-12.

Mercure Hollandois. Un vol. in-12 par an. Amsterdam, Henry et Théodore Boom.

Histoire des princes de Condé, par le duc d'Aumale. T. VII.

BASNAGE. Annales des Provinces-Unies. La Haye, chez Charles Le Vier, 1726. T. II, de la paix d'Aix-la-Chapelle à celle de Nimègue.

Journal de dom Rupert, moine de St-Martin à Tournai. Arch. de l'Etat à Mons, fonds St-Martin, reg. 789.

Campagne de Louis prince de Condé en Flandres en 1674, par CARLET DE LA ROZIÈRE, in-12. Paris Martin 1765.

DE BEAURAIN. Histoire de la campagne de 1674 en Flandre. In-4° avec plans.

D'HERBOMEZ. L'armée française dans le Tournaisis en 1674 (*Revue Tourn.*, 1910, pp. 149 et 169).

Correspondance sur la guerre de Hollande de 1671 à 1677. Ms. 507 de la Bibli. de Valenciennes.

Recueil des préliminaires de la paix, avec les principaux traittez qui ont esté faits devant ou pendant le Congrez à Nimègue. Cologne, chez Antoine Van Dyck, 1678. In-12.

Histoire des négociations de Nimègue, par le sieur de SAINT-DISDIER. Paris, Claude Barbin, 1680.

Actes et négociations de la Paix de Nimègue. La Haye, Adrien Moentjens.

Procès-verbal des limites en exécution du traité de Nimègue par MM. Le Pelletier et de Woerden, commissaires députés par S. M. T. C., et MM. Simon et Vaes, et du depuis M. Chrystin au lieu du premier, commissaires députés par S. M. C., à Courtray le 20 décembre 1679. Ms. nº 679 de la bibliothèque communale de Cambrai (Catal. Le Glay).

Conférence tenue à Courtray le 22 7bre 1681. In-12.

DE BEAURAIN. Histoire militaire de la Flandre depuis l'année 1690 jusqu'en 1694. In-4º avec plans coloriés. Paris 1755.

Marches et campemens en Flandre de 1689 à 1693. Mss. 349, 350 et 361 de la Bibl. de Valenciennes.

Journal des marches, campemens, etc., des armées du Roy en Flandre de 1690 à 1694, par VAULTIER. In-12. Paris 1740.

Lettres et ordres du roi concernant la guerre en Flandre, sur la Meuse, la Moselle et le Rhin pendant les années 1690 à 1694. 3 in-fº. Ms. 340 de la bibliothèque de la ville de Valenciennes.

Combat de Leuze, 19 7bre 1691, par le colonel MONNIER. In-4° de 8 pp. Tournai Blanquart 1892.

Actes et négociations de la paix de Ryswick. La Haye Adrien Moentjens 1699. 4 in-12.

ARCHIVES DE TOURNAI, *Reg. 4469-4470.* Décès de militaires à l'hôpital N.-D. 1682-1683. *Reg. 4471.* Militaires malades à l'hôpital N.-D. 1691-1708.

A moins d'indication contraire, les registres et comptes mentionnés dans les références et notes *ad calcem* appartiennent au dépôt des archives de la ville de Tournai.



LE

Cimetière gallo-romain

DE LA

GRAND'PLACE DE TOURNAI

Fouilles de 1821, 1853, 1895, 1905 et 1914.



I

RAISON D'ÊTRE DES FOUILLES PRATIQUÉES EN 1914.
ASPECT GÉNÉRAL DU CIMETIÈRE EXPLORÉ.

On sait par des textes anciens, certains, que Tournai est une ville d'origine romaine. De nombreux débris de tombes de cette époque, trouvés dans son sol, en maintes occasions, confirment cette origine.

Mais on n'a pas, jusqu'à présent, établi la condition probable de la ville pendant cette période de son histoire. Etait-ce une modeste bourgade, un simple relai de poste, un gynécée ou manufacture d'équipements militaires, dans laquelle travaillaient des femmes; ou bien était-ce une ville d'une certaine importance comme peuvent le faire présumer la présence de plusieurs voies romaines qui se rencontraient à cet endroit, et ce fait, que les Francs, dans l'invasion des Gaules, s'y sont arrêtés et installés, pendant quelque temps, y laissant les cendres d'un de leurs rois, Childéric.

Planche I

RAPS

Rue des Orfè

CÔTÉ OUEST

CÔTÉ EST

Bazar

98

11

Rue des M

Bucher

47

48

49

Les opinions diffèrent à cet égard et pour élucider cette question si intéressante des origines de notre ville, il n'y a qu'un moyen, consulter le sol même de la cité et lui arracher le secret de ce que fut Tournai à cette époque lointaine, dont on ne possède ni archives ni chroniques.

C'est donc dans un intérêt historique, pour être renseigné sur les origines de notre vieux Tournai et les premiers temps de son existence, que des fouilles devaient être faites, et nullement, comme certains ont pu le croire, pour recueillir des objets anciens, précieux ou non, en vue d'augmenter les collections de notre musée communal. Ce dernier résultat des fouilles n'est pas à dédaigner, certes, mais il n'est, répétons-le, que secondaire.

Le sol tournaisien a déjà été exploré en divers endroits. il est vrai, mais les fouilles faites jusqu'ici ont été peu importantes; la plupart d'entr'elles sont dues au hasard, et elles n'ont été ni poussées jusqu'au bout. ni contrôlées comme il convient.

Seule, une fouille rationnelle et méthodique, pratiquée par un fouilleur de profession, dans un terrain exempt de tout remaniement, donnerait une documentation certaine, dont on pourrait faire état pour l'étude de l'histoire antique de la ville.

Mais où pratiquer semblable fouille? De tout le territoire intérieur de Tournai, un seul endroit, la Grand'Place se prête à de semblables investigations. parce que son sol primitif est demeuré intact sous les remblais successifs qu'y ont accumulés les siècles; qu'il n'a jamais été remué et que jamais on n'y a érigé de constructions; enfin, et c'est la raison la plus déterminante, parce que des trouvailles anté-

rieures, faites dans son sol, y ont révélé l'existence certaine d'un cimetière romain.

Explorer toute la grand'place, et même fouiller tout le quadrilatère entre la statue de la princesse d'Espinoy et l'église Saint-Quentin, et ce à une grande profondeur, n'était pas possible. Pareil travail eût demandé plusieurs mois, l'emploi de nombreux terrassiers, et eût entraîné, par conséquent, une dépense considérable.

Il fallait se borner, et se contenter de pratiquer seulement, dans l'espace à explorer, quelques tranchées dans diverses directions, qui suffiraient pour déterminer *la nature* du cimetière qui a existé à cet endroit, son *importance* et la condition sociale de ses habitants, leur nombre, leur richesse présumée, par celle de leurs sépultures, leurs usages, et tous autres documents de nature à renseigner sur la population qui occupait Tournai à l'époque romaine. Or, ce but a été atteint — autant qu'il est possible — par les fouilles, dans la mesure restreinte où elles ont été faites.

Les recherches ont été conduites avec tout le soin et la compétence désirables, par un chef-fouilleur expérimenté, qui a fait ses preuves au service de la Société archéologique de Namur (1), et sous la surveillance constante des membres de notre Société historique et archéologique.

Elles ont duré sept semaines, et ont permis d'explorer, dans la partie de la place, où elles ont été pratiquées, un espace de deux à trois cents mètres carrés de surface, environ, repartis sur cinq tranchées, de

(1) M. Arthur Godelaine.

deux mètres de largeur chacune, et de longueur variable (1).

Au point de vue chronologique, deux tranchées ont été ouvertes, le 14 avril 1914, entre la statue de la princesse d'Espinoy et l'Hôtel du comte du Mortier (nos 3 et 4 de la description, — une autre, le 2 mai, en sens contraire, le long des maisons no 47 à 31, parallèlement à la voie du chemin de fer vicinal et à un mètre 25 de celle-ci. La suite de cette tranchée devant les nos 37 à 31, a été reprise le 18 mai. (Nos 2 et 5 de la description). Dans l'intervalle, c'est-à-dire le 12 mai, on ouvrit une tranchée à peu près perpendiculaire à la précédente, direction Eglise Saint-Quentin à la ruelle de la Halle aux draps (no 1 de la description).

Dans la description des fouilles, qui suit, nous n'avons pas suivi strictement l'ordre chronologique des recherches, qui en somme n'importe nullement, mais plutôt un ordre méthodique, destiné à s'adapter mieux à une étude d'ensemble sur les diverses trouvailles faites dans le sol de la grand'place, dont nous parlerons plus loin.

Les recherches pratiquées au moyen de ces tranchées, bien que laissant place à un certain aléa paraissent cependant suffisantes pour déterminer la nature du cimetière exploré, son importance et la condition sociale des habitants dont il a reçu des cendres.

Quatre-vingts tombes environ, sans compter des

(1) On voit, et on peut mieux encore s'en rendre compte, en consultant le plan des fouilles, qu'une minime partie seulement de cet espace a été fouillée. Ce qui reste à explorer nous ménagerait sans doute encore, de belles trouvailles.

débris épars, ont été rencontrées et seront décrites plus loin; elles sont abondantes et voisines les unes des autres, sur certains points; rares et espacées, sur d'autres, sans qu'aucune règle semble avoir été observée pour leur établissement dans le sol. Le plan des fouilles que nous donnons, et les détails qu'on trouvera dans la description des fouilles renseigneront suffisamment sur ces points.

Toutes les tombes ont été trouvées dans la terre jaune argileuse, qui indique le sol primitif, à des profondeurs très variables. Certaines affleuraient le niveau de ce sol, d'autres y étaient enfoncées à des profondeurs variant de 50 centimètres à 1 m. 70 (1), sans compter la couche de terre formée par des remblais successifs, qui mesure souvent plus d'un mètre de hauteur.

Les tombes sont de deux sortes, les unes à incinération, les autres à inhumation; et il paraît que les deux systèmes sont contemporains, dans les cimetières gallo-romains de notre région, — contrairement à ce que l'on a constaté dans d'autres parties de la Belgique, — car ici les tombes des deux types sont enchevêtrées et parfois superposées.

Un certain nombre de ces tombes ont été violées à une époque qu'il est impossible de déterminer, en vue d'y enlever les objets de valeur. D'autres ont été bouleversées pour faire place à une nouvelle inhumation.

Ces circonstances, jointes à la nature du sol, humide et compact, font que la plupart des objets trouvés sont brisés, s'il s'agit de poteries, oxidés et

(1) La profondeur généralement observée pour les tombes, dans les cimetières explorés en Belgique, est de deux fers de bêche, dans le sol primitif.

rongés s'il s'agit de métaux (1), tandis qu'en d'autres endroits de la ville, les mêmes objets ont pu être rencontrés en excellent état de conservation.

Les tombes à incinération se composent assez souvent d'une seule urne renfermant les cendres ; cette urne est parfois accompagnée d'un ou de plusieurs vases. Généralement elle repose sur le sol même : parfois aussi elle est entourée de grandes tuiles ou de dalles de pierre irrégulières ; l'une d'elles est protégée par un petit mur circulaire, en maçonnerie de pierres sèches. Certaines de ces tombes ont un mobilier beaucoup plus riche ; 4, 6 et même 7 vases, des fibules, des objets divers, etc.

Dans les tombes à inhumation, on constate souvent l'existence d'un cercueil dont le bois a disparu, mais dont on retrouve les clous encore en place. Souvent le squelette, en assez bon état, a conservé sa position normale ; certaines de ces sépultures ont cependant été violées à une époque reculée, comme d'autres tombes à incinération. Dans la moitié des cas, ces tombes ne comportent pas de mobilier funéraire ; dans les autres, on trouve deux ou trois urnes ou vases placés à la tête ou aux pieds du cadavre. On y a rencontré, parfois un bracelet ou un anneau en bronze, ou bien l'un ou l'autre objet en métal, toujours très oxidé et rarement complet.

La plupart des tombes renfermaient une ou plusieurs pièces de monnaie, presque toujours des

(1) Semblable constatation a été faite en maintes localités : « humide et « poreux, le terrain avait réduit le fer en amas d'oxide, décomposé et brisé « tout ce qui était de nature organique, bois, etc., et émietté en s'effon- « drant les objets incapables de résister à la pression énergique des terres... *Van Bastelaer*, le cimetière de Strée. »

petits bronzes, plus rarement de grands ou de moyens bronzes. Ils sont généralement si oxidés qu'on ne parvient pas à reconnaître l'empereur dont ils portent l'effigie, à l'exception de quelques monnaies de Constantin.

Les verreries sont rares, et celles qu'on rencontre, aux parois très minces, ont été écrasées par le poids des terres. Trois ou quatre de ces objets ont pu être reconstitués ; l'un est de forme sphérique avec goulot étroit à deux anses ; l'autre a la forme d'un gobelet assez haut et très évasé.

Peu d'objets en plomb ont été trouvés : l'un d'eux est une plaque carrée de 4 centimètres environ de côté dans laquelle une ouverture ronde est découpée. On ne peut reconnaître à quel usage il était employé.

Deux fragments d'étui, en os, ont également été rencontrés.

Quant aux objets en fer, ils sont tellement rongés par la rouille qu'ils sont très incomplets et parfois fort difficiles à identifier. On peut cependant reconnaître : un fragment de lampe (?) dont la forme rappelle de très près nos crachets ; des fers de cheval, de longues tiges en fer ; plaques et grosse boucle de ceinturon, lame de couteau, fragment de la soie d'une lame avec ses rivets, un coutelas à lame triangulaire (ou une branche de cisailles?) un creuset, récipient de forme conique, etc. Presque toutes les tombes à inhumation renferment de longs clous qui ont servi à fixer les planches du cercueil. On en trouve parfois aussi dans les tombes à incinération, qui ne sont pas entourées de pierres ou de tuiles ; ils auront alors fermé le coffret funéraire en bois qui contenait l'urne avec les cendres.

Les poteries, en bon état, au nombre d'une soixantaine, se distinguent par la fine qualité de leur terre et leurs formes élégantes. Il y en a en terre rouge, noire, blanche ou grise; cruches à une ou à deux anses, bols et plateaux, urnes, urnules; quelques fragments de bols ou de plateaux portent des sigles. Certaines urnes sont ornées de dessins; l'une d'elles porte une inscription : VIVAS.

Quelques pièces seulement sont de qualité médiocre; beaucoup sont brisées.

Les tuiles, en fine terre rouge, très bien travaillée, mesurent 45 centimètres de longueur.

Les objets en bronze sont peu abondants. On a recueilli un joli bol de petites dimensions, une broche en bronze vert, décorée d'émaux de diverses couleurs, des fibules de toutes grandeurs, des épingles, des bracelets et des bagues, anneaux de la forme la plus simple, de petites plaques, garnitures de ceinture, et enfin les monnaies dont nous avons déjà parlé.

La dernière tombe dans la direction du sud, est trouvée à 18 mètres de la statue de la princesse d'Espinoy.

Il semble, et cette supposition est confirmée par les trouvailles antérieures, qu'on peut marquer en cet endroit, l'extrémité du cimetière par une ligne idéale qui partirait de la rue des Orfèvres, pour aboutir à la ruelle qui longe la Halle aux draps.

II

DESCRIPTION DES FOUILLES DE 1914.

Première tranchée. La tranchée dont nous parlerons en premier lieu est celle qui commence à environ 15 mètres de l'angle de la halle aux draps (du côté de la ruelle sans nom qui conduit à la place de Nédonchel), et se dirige perpendiculairement vers l'Eglise Saint-Quentin. Large de 2 mètres elle est longue de 26 mètres.

On rencontre d'abord, sur la longueur des quatre premiers mètres, une terre jaune argileuse mêlée de débris de tout genre, parmi lesquels nous notons : des morceaux de tuiles romaines, des fragments de poteries, des moellons de pierre de Tournai, des débris de fibules en bronze, une monnaie romaine indéchiffrable ; à quatre mètres, les substructions de deux murs en moellons coupent la tranchée perpendiculairement, ou à peu près, ils ont 70 centimètres d'épaisseur et sont distants l'un de l'autre de 1 mètre 50 centimètres.

I. (1) Au delà de ces murs, deux poteries sont trouvées dans la partie tout à fait supérieure du sol : Vase ou urne en terre grise, de forme élégante, à large col droit, et un plateau ou grand bol en terre rouge recouvert au-dessus d'une sorte de vernis rouge, et au-dessous, d'un enduit de couleur blanche. Nos 60-157 du chapitre V.

(1) Dans les pages qui suivent, les objets décrits sont tous repris sous un chiffre romain, indiquant la tombe dans laquelle ils ont été trouvés, et des numéros d'ordre, qui renvoient au catalogue général des objets trouvés dans les fouilles. (Chapitre V.)

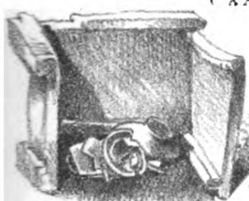
Pl. II



Tombe, à la rue de Cologne
CXXIII.



Tombe, Grand'Place
II.



Tombe, Grand'Place
VII.

Tombe, Grand'Place
LIV.





Tombe, Grand'Place
XXXV.



Tombe trouvée à la rue Saint-Brice en 1900

II. Plus loin, à 10 mètres environ du point de départ, une tombe à incinération. à la profondeur de 40 centimètres dans la terre vierge. Elle renferme des ossements incinérés, déposés sur le sol (sans doute il y avait un récipient, ou coffret en bois, aujourd'hui disparu); dix pièces de monnaie, moyens et petits bronzes, indéchiffrables, ayant passé au feu; fragments de vase en verre; deux cruches en terre rouge, l'une d'elles recouverte d'un fragment de tuile faitière; une cruche en terre noire brisée; deux plateaux en terre grise, trois vases en terre noire dont un est brisé, et un beau vase en terre noire avec ornements en relief, tracés au pinceau par engobe, de couleur rouge et blanche; et le mot VIVAS. tracé par le même procédé. N°s 34-37, 90-107-108-123-149-150-162-207. (Voir planche II).

Au-delà du point marqué par la pierre C, dans le sol de la place (centre du cirque forain de la kermesse):

III. Tombe à inhumation, à la profondeur de 50 centimètres dans le sol vierge: de telle façon que le dessus du cercueil devait effleurer le niveau du sol vierge, mais sous une couche de 12 à 15 centimètres de terre grise (terre jaune décomposée) et sous 1 mètre 60 centimètres de remblai, les ossements, presque complets, montrent un corps étendu les pieds à l'ouest. Entre les jambes, qui semblent avoir été écartées intentionnellement, on trouve une grande urne en terre grise, renfermant des ossements calcinés; un fragment de plateau en terre rouge fine, sert de couvercle à l'urne. A hauteur des hanches, trouvé un anneau en bronze et une monnaie, petit bronze, indéchiffrable. (N° 180).

IV. A la même profondeur (1) dans le sol vierge. tombe à inhumation, les ossements sont incomplets et en mauvais état; même direction que la tombe précédente; près de la tête, deux vases en terre grise lustrée. (Nos 139-145).

V. Tombe à inhumation, en travers de la tranchée (direction Nord-Sud) large de un mètre environ : les ossements ont été bouleversés et sont mêlés à des fragments de pierre. On y trouve un ornement en cuivre, peut-être un bout de courroie? (No 234.)

VI. Tombe à incinération, au niveau du sol. Elle a été bouleversée comme la précédente et ne renferme que des fragments de divers vases.

VII. Tombe à incinération, renfermant une urne cinéraire en terre noire lustrée, brisée et écrasée par le poids des terres, une tuile la recouvrait, trois autres tuiles l'entourent. No 121. (Voir planche II.)

VIII. Tombe à inhumation, direction Nord-Sud. On n'y rencontre qu'un seul objet, qui semble être un fragment de lame de couteau, à la soie de laquelle adhèrent encore des fragments de bois et un rivet en fer, ainsi qu'un petit caillou et une pièce de monnaie, en bronze, indéchiffrable. (Nos 8-250.)

A côté de cette tombe, dans le sol, fragment de poterie, sigle incomplet BMV?

IX. Tombe à inhumation sans aucun mobilier, où l'on ne rencontre que quelques clous de cercueil; elle est recouverte par trois dalles plates irrégulières, en pierre; profondeur dans la terre vierge, 1 mètre 10 centimètres, et 1 mètre 40 centimètres de remblai.

X. Tombe semblable.

(1) La profondeur indiquée est toujours, sauf mention contraire, celle du fond de la tombe.

La première tranchée se soude à la seconde, en face de l'église Saint-Quentin.

La deuxième tranchée, parallèle au côté Nord de la place (Eglise S. Quentin) est également parallèle à la voie du chemin de fer vicinal qu'elle suit et dont elle est distante de 1 mètre 25 centimètres environ ; elle commence du côté de la rue des Meaux, devant le n° 48 et se poursuit devant l'église S. Quentin et les maisons 39, 38 et 37. Sa longueur est de 45 mètres environ, et sa largeur de 2 mètres.

XI. La première tombe de cette tranchée, en commençant par le côté vers la rue des Maux, est distante de 3 ou 4 mètres, de la limite de la grande voirie ; entièrement bouleversée elle n'offre que des fragments sans intérêt.

Sur un espace de dix mètres environ, le sol qui a été complètement remué, ne donne plus rien.

XII. Deux tombes à inhumation simple, sans aucun mobilier, à 1 mètre 10 de profondeur dans la terre jaune, et sous 1 mètre 35 centimètres de terres de remblai.

XIII. Plus profondément, à 1 mètre 70 centimètres, tombe à inhumation simple, aucun mobilier.

XIV. Tombe à inhumation simple, à 65 centimètres de profondeur dans le sol vierge. Elle est intacte. On n'y trouve que deux grands bronzes indéchiffrables, soudés ensemble par la décomposition du métal — l'un à un buste qui paraît celui de Commode ; l'autre (revers) une femme debout.

Sur un espace de dix mètres, la terre ayant été profondément remuée, on ne rencontre rien. Plus loin des ossements épars, des débris de dalles en

terre rouge, restes de tombe à inhumation, en général sans mobilier.

XV. Tombe à inhumation intacte, sans aucun mobilier.

XVI. A 1 mètre 10 centimètres de profondeur, dans la terre vierge, tombe à inhumation simple, direction Est-Ouest, mais contre-orientée, occupée par deux corps, dont l'un doit avoir été déposé un certain temps après l'autre, car le premier semble avoir été repoussé pour faire place au second; seule la tête est demeurée en place. Contre le crâne on trouve une cruchette en terre rouge décorée d'ornements en blanc et une urne en terre grise; aux pieds, une urnule en terre noire lustrée — neuf pièces de monnaie, petits bronzes du bas empire. (Nos 26-106-146.)

Le second corps est complet; il n'est accompagné d'aucun mobilier.

XVII, Tombe à inhumation, à 50 centimètres de profondeur dans la terre jaune; elle est intacte et ne contient que des ossements.

Ces trois dernières tombes sont sur une même ligne mais sans aucune symétrie et très diversement orientés.

XVIII. Plus loin, à fleur du sol (terre jaune) quelques ossements épars et au milieu d'eux un grand anneau en bronze.

XIX. Tombe à inhumation, intacte, sans mobilier: à 1 mètre 20 de profondeur dans la terre jaune.

A partir de cet endroit les tombes deviennent plus nombreuses et plus intéressantes.

Tout contre un tuyau de la distribution d'eau qui se dirige vers le centre de la place, et coupe la tranchée en face du no 39, à 30 centimètres dans la terre

jaune et sous 1 mètre 20 de remblai, tombe à incinération. Elle ne renferme qu'une urne en terre grise grossière, pleine d'ossements calcinés, recouverte d'une pierre. (N° 181.)

XXI. Exactement au-dessous de cette tombe, on en rencontre une autre à inhumation simple. Les ossements sont bien conservés, un des doigts porte encore deux anneaux simples, en bronze, beaucoup de gros clous (les clous du cercueil). N° 233.

XXII. Un mètre plus loin, sous 1 mètre 20 de remblai et 1 mètre 30 de terre jaune, tombe à inhumation simple, avec les ossements d'un enfant. On y trouve plusieurs objets : un beau bol en fine terre rouge, un flacon en verre à long col et deux anses, (brisé) et trois petits bronzes dont un porte l'effigie de Constantin. (Nos 13-208.)

XXIII et XXIV. Tombes à inhumation, violées anciennement et où on ne retrouve plus rien.

XXV à XXVII. Trois tombes à inhumation superposées ou enchevêtrées d'une manière irrégulière. Chacune d'elle ne renferme que des ossements, quelques clous, et une monnaie (petit bronze) du bas empire. La plus basse de ces trois tombes est à 1 mètre 60 de profondeur dans la terre jaune. La terre de remblai, a en cet endroit, mesure 1 mètre d'épaisseur.

Dans le sol, hors des tombes, trouvé une fibule en cuivre étamé (N° 223, et une petite monnaie de bronze. Immédiatement ensuite, quatre tombes sur une même ligne :

XXVIII à XXX. Trois de ces tombes sont à inhumation, l'une sans mobilier, les deux autres ont été violées et dépouillées de leur mobilier. On n'y trouve plus que des fragments de poteries.

XXXI. La quatrième, qui est une tombe à inciné-

ration, renferme uniquement l'urne cinéraire en terre noire, très grande ; elle repose sur le sol et elle est protégée sur les côtés dans la partie supérieure, par trois pierres irrégulières, disposées en triangle, et recouverte par plusieurs moellons, — il est à remarquer que les pierres formant les parois de la tombe ne descendent pas jusqu'au fond de celle-ci. (N° 106.)

Toutes proches encore des trois tombes précédentes, trois autres tombes, sur la même ligne mais irrégulièrement plantées. Toutes trois sont à inhumation simple et sans orientation uniforme.

XXXII. Celle du milieu est à peu près orientée, la tête à l'ouest; le défunt a été inhumé les bras croisés; aucun mobilier, quelques clous; une monnaie, petit bronze indéchiffrable ; profondeur 90 centimètres dans la terre jaune.

XXXIII. A 35 ou 40 centimètres de profondeur, la tombe voisine, demeurée intacte, ne possède pas de mobilier — on y trouve une monnaie, petit bronze, indéchiffrable.

XXXIV. La troisième tombe de ce groupe, tout entière sous la voie du chemin de fer vicinal, n'a pu être fouillée.

Près d'elle dans la terre jaune, trouvé un petit anneau en bronze très oxidé.

XXXV. A un mètre environ de ces tombes, et à 40 centimètres dans la terre jaune, tombe à incinération ; l'urne en terre d'un gris noirâtre, haute de 22 centimètres et demi, renferme des ossements brûlés, en grand nombre, elle repose sur un fragment de dalle en terre cuite, et est entourée des trois côtés, par des plaques de pierre, irrégulières ; le quatrième côté n'est pas fermé. N° 165. (Voir planche II.)

XXXVI. Sur le côté, et un peu plus loin, tombe à inhumation simple. Son fond est à 1 mètre 15 dans la terre jaune et sous 90 centimètres de terres de remblai; il est évident que cette tombe a été violée et fouillée anciennement, car les ossements sont déplacés; une des parois de la tombe, a disparu, et l'autre, composée de cinq tuiles de 41 centimètres de longueur, est disjointe; les tuiles penchent toutes vers le dehors, l'une d'elles est brisée en deux morceaux. On ne retrouve aucun mobilier, sauf une grosse boucle de ceinturon en fer, et une grande plaque de serrure de coffre, en fer, très oxidé; mais on peut encore reconnaître le mécanisme de la serrure, et les clous qui fixaient la plaque du coffre.

(Nos 244-246.)

Troisième et quatrième tranchées.

Ces deux tranchées parallèles entr'elles et perpendiculaires à la précédente n'en forment en réalité qu'une seule, large de 5 mètres environ et longue de 42 mètres, partant du côté Nord de la place, en face de l'hôtel du Comte du Mortier (no 37) et se dirigent droit vers le socle de la statue de la Princesse d'Espinoy, au centre de la place.

Elle commence comme la deuxième tranchée, à 1 mètre 25 centimètres de distance de la voie du chemin de fer vicinal.

XXXVII. La première tombe rencontrée, tout au bord, est à inhumation simple. Le crâne du défunt est seul recueilli, le reste de la tombe se trouvant engagée sous la voie ferrée.

XXXVIII. Tombe à inhumation, comme la précédente; les ossements sont bien conservés; près de la tête, un vase en verre, en forme de haut gobelet.

A hauteur des cuisses, deux pierres irrégulières, placées dans le cercueil, semblent n'avoir eu d'autre destination que d'assurer la stabilité du corps. A hauteur de la tête on trouve une petite plaque de plomb, carrée de 4 à 5 centimètres de côté, au centre de laquelle il y a une ouverture circulaire; elle est ornée de stries; aux pieds du corps, partie d'une urne brisée en terre noire et un objet en fer qui semble être une lampe (en forme de crasset) avec amorce de crochet de suspension cassé, à moins qu'il faille plutôt y voir une grande cuiller ovale, avec tige latérale droite, brisée. (Nos 116-182-205-243-260.)

XXXIX. Sur le côté des deux tombes précédentes mais plus loin que celles-ci, dans la tranchée, à 3 mètres 15 de distance du rail, à la profondeur de 15 à 20 centimètres dans la terre jaune et sous une couche de 1 mètre 25 de remblai, on rencontre quatre dalles en pierre plates, formant comme le pavement, ou fond d'un monument funéraire, qui aurait mesuré 2 mètres 50 de longueur sur 1 mètre 34 de largueur.

Ces quatre dalles sont de dimensions différentes. La première légèrement trapézoïdale, mesure sur les grands côtés 1 mètre 62 et 1 mètre 54, et sur les petits côtés 70 centimètres; elle a une épaisseur de 15 à 17 centimètres; la seconde de même hauteur que la première, ne mesure que 60 centimètres de largeur; les troisième et quatrième ont la largeur des pierres ci-dessus, et en hauteur 60 centimètres, environ. Aucune d'elles n'est coupée au carré, ni de taille régulière.

A l'angle supérieur de la plus grande dalle on constate un reste de maçonnerie de 20 centimètres de largeur, formée de morceaux de dalles en terre cuite. A cheval, sur cette même dalle et la sui-

vante, il semble y avoir eu une paroi formée par une tuile dont un fragment est encore dressé. A côté ou autour des autres pierres on ne retrouve rien. Sur la pierre principale, dans l'angle formé par la maçonnerie des parois, débris de quatre à cinq vases variés, en terre noire et en terre grise, brisés et très incomplets, sauf un plateau en terre grise paraissant encore bien en place, mais qui se brisa au toucher. (Nos 115-141-174-175-176.)

Sur le côté sud de la grande dalle, en dehors par conséquent du carré formé par les quatre dalles, mais au même niveau que celles-ci, on a trouvé deux fers à cheval et des ossements qui paraissent être ceux d'un cheval.

Nous sommes sans doute ici en présence du pavement d'un tombeau élevé et qui a dû être important. Son peu de profondeur dans la terre vierge permet de supposer qu'après l'époque romaine, lors d'un premier remblai du sol de la place, la partie supérieure du monument aura été rasée jusqu'à la hauteur du dit remblai, de sorte qu'il n'en est resté que le fond.

Dans le voisinage de cette tombe, la terre a été bouleversée; on y rencontre des fragments insignifiants de poteries. Deux mètres environ plus loin, à 65 centimètres de profondeur dans la terre vierge, trouvé une coupe en belle terre noire lustrée (no 133) et plus loin encore deux débris d'étuis en os (no266) à distance de plus de deux mètres des tombes précédentes.

XL. Tombe à incinération, à 45 centimètres de profondeur dans la terre jaune; clous qui fermaient le coffret funéraire et deux vases, l'un, petit, en belle terre noire lustrée, l'autre, moyen, en fine terre grise (Nos 127-228).

Deux mètres plus loin, occupant le milieu de la double tranchée, un groupe de cinq tombes agglomérées, dont trois sont à incinération et deux à inhumation simple.

XLI. Tombe à inhumation contre orientée, à 90 centimètres dans la terre jaune; les ossements sont mal conservés. Un bracelet en bronze est trouvé passé au bras gauche; près de la tête deux pièces de monnaie, grand et moyen bronze, très oxidés et indéchiffrables; cruche en fine terre rouge à deux anses, écrasée, mais complète; grande quantité de clous en fer. (N° 227).

XLII. Tombe à inhumation, toute voisine de la précédente et contre-orientée comme elle. Longueur 1 mètre 36 centimètres, largeur 55 centimètres. Au côté gauche du crâne, urne en terre lustrée, ton noir-brunâtre; deux grands bronzes, oxidés, et une quantité de grands clous de cercueil, assemblés; deux fragments d'objets, en fer, très oxidés.

Au côté droit du crâne, cruche en fine terre rouge à deux anses; le long des jambes, urnules en terre rouge à couverte noire, avec léger décor gravé sur la panse, (Nos 46-91-248-251.)

Nombreux grands clous en fer.

XLIII. Tombe à incinération, à un mètre de profondeur dans la terre jaune, contre les pieds de la tombe XLI et à peu près à la même profondeur que celle-ci. On relève des traces du coffret funéraire et quatre petits clous; très beau vase à grand col évasé en belle terre rouge, couvert par un fragment de tuile, une pièce de monnaie indéchiffrable. (No 41).
A 6 mètres 40 de distance du début de la tranchée :

XLIV. Tombe à incinération, entourée de débris de tuiles disposées en carré de 40 centimètres de

côté, sans fond ni couvercle : elle renferme deux vases brisés ; sur l'un d'eux quelques ossements incinérés et quelques braises ; une monnaie grand bronze, (rouge) sans oxidation, mais très usée.

Cette tombe est superposée à la tombe XLI ; sa partie supérieure affleure le sol vierge, qui, à cet endroit, est recouvert d'un remblai de 1 mètre 35.

XLV. Tombe à incinération à 55 centimètres dans la terre jaune ; cinq longs clous en fer, très oxidés, marquant la place d'un coffret funéraire. On y trouve quelques ossements calcinés mêlés à beaucoup de cendre de bois, ou peut-être, aux restes pourris du coffret funéraire, qui se présentent sous le même aspect (1). Mêlées à ces cendres, huit pièces de monnaie, (petits bronzes) et deux grands bronzes, qui paraissent dater du bas-empire, mais n'ont pu être identifiés.

XLVI. Deux mètres plus loin, de nombreux clous de cercueil et une tige de fer très oxidée, dont il est difficile de reconnaître la destination; ne serait-ce pas un angon?

Sur une longueur de dix mètres on ne rencontre plus rien dans cette vaste tranchée.

XLVII. A 25 centimètres de profondeur dans la terre jaune, tombe à incinération. Les clous indiquent qu'il y a eu un coffret funéraire. Ossements brûlés, mêlés à des braises, déposés sur le sol ; une pièce de monnaie indéchiffrable ; beau vase, urne en terre grise fine, et cruchette en terre rouge. (Nos 22-162).

Un mètre environ plus loin et sur la droite de la tranchée, deux tombes à inhumation :

(1) Voir : Fouille du cimetière de Strée.

XLVIII. Tombe d'enfant? longue de 1 mètre 20 centimètres, large de 40 centimètres; à 80 centimètres de profondeur dans la terre jaune; et en outre sous 1 mètre 50 de remblai.

Les ossements sont mal conservés. On trouve, à la hauteur de la ceinture, trois vases : cruchette à anse, en terre rouge, urnule en terre noire grossière. Bol ou plateau à bord recourbé vers l'extérieur, en terre noire grossière ; et trois monnaies, petits bronzes indéchiffrables. (Nos 27-41-119--120)

XLIX. Tombe, à la profondeur de 30 centimètres dans la terre jaune. Elle a les mêmes dimensions que la précédente et renferme, comme elle, des ossements mal conservés ; pas de mobilier.

L. A deux mètres au-delà, vers la gauche de la tranchée, et à quatre mètres et demi de la tombe XLVIII, à 30 centimètres de profondeur dans la terre jaune, tombe à incinération, de forme rectangulaire, mesurant 80×50 centimètres. Cette tombe renferme un mobilier abondant, consistant en poteries rangées en ligne droite le long d'une des courtes parois de la sépulture : trois cruchettes en terre rouge de formes variées, très élégantes; une en terre noire lustrée; deux écuelles en terre grise brisées, et incomplètes; urne en verre, brisée. En face de ces vases, les ossements mal calcinés et de la cendre de bois (ou du bois pourri) en abondance. (Nos 25-55-56-138-184).

LI. Tombe à inhumation dont le fond est à 1 mètre 10 centimètres de profondeur dans la terre jaune. Les clous encore bien en place, indiquent les dimensions du cercueil : 2 mètres de longueur, 55 centimètres de longueur à la tête, et 50 centimètres aux pieds. Le squelette, très bien conservé, est étendu

régulièrement, le bras gauche le long du corps, le coude légèrement relevé, le bras droit replié sur la poitrine, la main étant à la hauteur de l'épaule gauche. La tête inclinée sur l'épaule droite. Aucun mobilier funéraire.

Sur la même ligne, mais dans la partie à droite de la tranchée :

LII. Tombe à incinération, à 40 centimètres de profondeur dans la terre jaune. Le coffret funéraire est indiqué par les clous; il mesure environ 40 centimètres de côté. Une grande urne basse, en terre noire grossière, contient les cendres. Contre une des parois de la tombe, une tuile romaine est dressée, et contre cette tuile, en dehors de la tombe, trois petites urnules, semblables, en terre noire. (Nos 104-108).

LIII. Dans le voisinage de cette dernière tombe, débris incomplets de plusieurs vases; un fond de plateau, en fine terre rouge, porte le sigle deux fois répété IVIIOS et un autre NAMAOS? dans un cercle. (No 16.)

Trois mètres plus loin, environ. dans la partie gauche de la tranchée, on rencontre une des plus intéressantes, parmi les tombes, que les fouilles aient mises à découvert :

LIV. A un mètre 70 de profondeur dans la terre jaune, et à une profondeur totale de trois mètres dans le sol actuel de la place, tombe à incinération, garnie d'un riche mobilier.

Contrairement aux tombes précédentes, celle-ci est entourée par une clôture circulaire en maçonnerie de mœllons posés à sec, dont le diamètre extérieur est de 64 centimètres et le diamètre intérieur de 40. Cette clôture est détruite sur un tiers environ de sa

longueur ; le fond de la tombe n'est point pavé et il ne reste rien de la fermeture supérieure, si tant est qu'il y en ait eu autrefois une.

Au centre de la tombe grand bol en terre noire, brisé et incomplet, sur lequel repose une cruche à anses, en terre rouge, également brisée ; une seconde cruche semblable à la première et une troisième, de forme un peu variée, intacte ; enfin une urnule en terre noire (Nos 24-30-97-129) (1). Voir planche II.

Les tombes relevées dans cette tranchée, assez nombreuses au début, se sont, après la douzième du groupe (No XLV), trouvées très espacées, les unes des autres et il ne s'en est plus rencontré après la tombe no LIV dans la tranchée qui a été poursuivie quelques mètres plus loin.

On peut en déduire que nous sommes arrivés à l'extrémité du cimetière, dans cette direction.

La cinquième tranchée commence au point de jonction des tranchées 2, 3 et 4 et elle est la continuation de la seconde ; partant d'un point en face du no 37, elle se dirige vers la rue de Cologne parallèlement ou à peu près à la ligne du chemin de fer, et aux maisons du côté nord de la place depuis le no 37 jusque dans l'axe de la rue de Cologne, en face du no 32. Sa longueur totale est de 36 mètres.

Elle a produit peu de tombes, dans les 20 premiers mètres, mais elle en a donné beaucoup dans les 16 derniers.

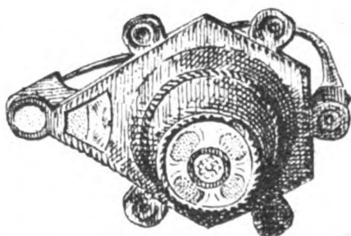
Sur une longueur de trois mètres, le terrain a été

(1) Cette tombe n'aurait-elle pas été violée ? la destruction d'une partie de sa clôture et l'absence d'une couverture peuvent le faire croire — en outre tout contre elle, mais au dehors, on a retrouvé des clous en fer et une monnaie en bronze (de très petit module) qui en proviennent peut-être ?

remué ; il renferme des débris de poteries, de tuiles, des ossements épars, du charbon de bois, des mœllons, etc.

LV. Puis vient une tombe à inhumation, qui paraît intacte, et ne renferme aucun mobilier. Elle est à 70 centimètres dans la terre jaune et sous 1 mètre 05 centimètres de remblai. Il semble que cette tombe occupe la place d'une autre tombe plus ancienne, à incinération, (LVI) qui aurait été bouleversée lorsque celle-ci y a été établie.

LVI. Cette tombe, à incinération, était certainement assez riche : ossements incinérés, dispersés ; beau bol en terre rouge, fausse poterie samienne ; fragment de bol en poterie samienne avec ornements en relief ; deux cols de cruchettes en terre rouge. Broche-fibule en bronze émaillé intacte.



Le décor émaillé de la partie centrale circulaire, est particulièrement intéressant, parce qu'une sorte de croix qui n'a pas de nom dans l'art héraldique mais qui se rapproche beaucoup de la figure adoptée pour la décoration de la Couronne d'Italie, y est figurée. Le centre de cette croix (?) est occupé par un cercle décoré d'un damier blanc et bleu présenté de telle sorte qu'on peut même y voir une seconde croix : faut-il considérer comme un signe de christianisme le dessin qui figure sur ce bijou ? Nous ne le croyons pas.

Ardillon d'une grande fibule en bronze ; une monnaie, petit bronze, de Constantin ? (Nos 2-12-52-213-224). Voir planche VII.

Sur une longueur de cinq mètres on ne trouve plus rien.

LVII. A 9 mètres du point de départ, tombe à inhumation, violée, sans mobilier.

LVIII. Immédiatement auprès de celle-ci, une tombe à inhumation, à la profondeur de 1 mètre dans la terre jaune, et qui semble reposer sur le roc.

On y trouve un objet en cuivre absolument informe (N° 225)

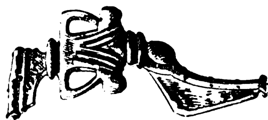
LIX. Traces d'une tombe à incinération dont il ne reste que quelques ossements calcinés.

LX. A dix mètres du point de départ, et à la profondeur de un mètre dans la terre jaune, tombe à inhumation, qui ne produit rien.

LXI. A 14 mètres, en face de la limite entre les maisons n° 35 et 36, à 50 centimètrrs dans la terre jaune, tombe à inhumation, dans laquelle on trouve une cruchette en terre rouge ; auprès de la tête, un fond de vase noir, et quatre pièces de monnaie (un moyen et trois petits bronzes indéchiffrables. (Nos 71-114).

LXII. Quatre mètres plus loin, tombe à incinération, sous un petit amas de mœllons. Elle a été violée.

LXIII. Tombe à inhumation à 50 centimètres dans la terre jaune, dont les ossements en partie disparu. On trouve un bracelet en bronze au bras gauche, et un anneau, en bronze à la main droite. (Nos 226-232)



LXIV. Tout contre celle-ci, du côté de la tête et à la même profondeur, tombe à incinération. Les cendres sont déposées sur le sol ; pas de traces d'un coffret

de sépulture ; deux grandes fibules de forme riche, en bronze, et une petite. Sur une de ces fibules, une étoffe treillisée a laissé son empreinte. Petits fragments informes de cuivre et de fer, qui tombent en poussière au toucher.

Sept vases sont placés sur le sol, les uns à côté des autres. Tous sont en terre noire très fine, de formes variées et de galbes très élégants. (Nos 75-77-83-84-99-100-214-215-216-239-240-261).

LXV. Tombe à incinération - dont les ossements reposent sur le sol; très beau vase - urne en terre noire ardoisée, avec léger décor, partie gravée partie en relief. (No 125.)

LXVI. Tombe à incinération, cruche rouge écrasée et deux bracelets en bronze, brisés. Sol remué, plein de débris. Les trois tombes suivantes se présentent sur la même ligne dans la tranchée.

LXVII. Tombe à incinération, les ossements déposés sur le sol.

Elle renferme un petit vase - urne en terre noire, orné, sur la panse, de dessins en creux ; bol en terre noire de forme élégante, complètement écrasé ; une pièce de monnaie, moyen bronze, indéchiffrable ; enfin une masse ferrugineuse d'où on a pu dégager un coutelas, ou une branche de cisailles. (Nos 86-87-148-249.)

LXVIII. Tombe à incinération ; fragment de poterie, et pièce de monnaie, grand bronze.

LXIX. Tombe à incinération, à 70 centimètres dans la terre jaune et sous 60 centimètres de remblai. La fosse est carrée, et plus grande que d'habitude car elle mesure, un mètre environ de côté et profonde de 25 centimètres, sans maçonnerie ni clôture ; peut-être y a-t-il eu un coffret funéraire, car on constate

la présence d'un clou en fer, avec un fragment de bois.

Sur le sol, reposent les ossements incinérés, mêlés à quatre grandes fibules en bronze, variées : un anneau et une pièce de monnaie indéchiffrable et un stylet à écrire, en bronze. A côté des cendres, ont été déposés les vases et les objets suivants : vase à col allongé, en fine terre noire ; plateau en terre noire ; autre plateau également en terre noire ; bol en terre noire, renfermant les débris d'une grand urne à large ouverture, en fine terre noire, intentionnellement brisée ; petit bol en terre noire très fine ; petit bol hémisphérique en bronze, très oxidé ; petite fiole en verre, brisée ; tablette à écrire, en marbre ; un morceau de plomb (?) informe (Nos 24-25-130-206-217-221-231-257.)

LXX. Un mètre plus loin, tombe à incinération, à 40 centimètres dans la terre jaune.

Les ossemenss incinérés reposent sur le sol ; plateau en terre noire, avec des ossements de volaille : cruche en terre rouge brisée ; fragment de dalle en pierre, qui paraît avoir été taillée.

LXXI. Espace de terre bouleversée, où l'on trouve des fragments de poteries et de tuiles, des ossements incinérés, fragments de pierre, morceaux de béton, et, à la surface du sol, un bracelet en bronze.

LXXII. Deux vases brisés et incomplets, dans la partie supérieure de la terre jaune.

LXXIII. A un mètre dix de profondeur, dans la terre jaune, tombe à incinération ne donnant que des débris de vases et de la cendre de bois, mêlés à la terre.

A l'extrémité de la cinquième tranchée, dans

l'axe de la rue de Cologne, un carré de quatre mètres environ de côté, permet de relever cinq tombes, dont quatre à incinération et la cinquième douteuse. Elles sont toutes situées à 50 ou 55 centimètres, dans la terre jaune.

LXXIV. Tombe à incinération, renferme un vase de forme bursaire, élancée, en belle terre noire et une urne à col, en terre noire fine. (Nos 82-126).

LXXV. Tombe à incinération. Les cendres reposent sur le sol; au-dessus d'elles, cruche à anse en terre blanche. (No 70.)

LXXVI. Tombe à incinération. Les cendres sont conservées dans un récipient en fer, de forme conique (peut-être un creuset).

Plateau en terre noire sur lequel un os de bœuf, sectionné (partie d'une côte.) (Nos 132-242).

LXXVII. Tombe d'enfant? à inhumation? sans mobilier, deux dalles de pierre (mœllons) semblent en avoir formé deux côtés. Un clou et un fragment de cuivre.

Plusieurs traces de tombes et débris de vases.

LXXVII. Tombe à incinération dont les parois sont fermées par des dalles de pierre brute. Un des côtés manque et sans doute la tombe aura été violée. Aucun mobilier.

L'épuisement du crédit voté par l'administration communale, pour les travaux entrepris, et la convenance de ne pas prolonger, sur la grand'place, un état de choses dont certains voisins se plaignaient, nous ont obligés à arrêter nos recherches au moment où peut-être elles nous ménageaient d'agréables surprises. Ne pourront-elles être reprises un jour?

*
* *

Cette relation des fouilles de 1914 resterait sans conclusion pratique, si les découvertes auxquelles elles ont donné lieu n'étaient mises en rapport avec celles qui ont été faites précédemment, dans le sol de la grand'place et des rues adjacentes en 1821, 1853, 1895, 1898 et 1903-1904. C'est ce que nous nous proposons de faire, afin de présenter une étude d'ensemble sur ces diverses trouvailles. Nous comparerons ensuite nos fouilles à celles qui ont été faites dans d'autres quartiers de la ville, afin de déterminer quelle place tient parmi nos cimetières celui de la grand'place, et nous en déduirons les enseignements qu'ils fournissent pour l'histoire de Tournai à l'époque romaine.

III

LES TROUVAILLES FAITES AVANT 1914 DANS LE SOL DE LA GRAND'PLACE ET SES ENVIRONS.

Pour tirer des fouilles de 1914 tous les enseignements qu'elles comportent, il faut les mettre en relation avec les découvertes d'antiquités romaines faites précédemment, dans le sol de la grand'place, et ses environs immédiats, c'est-à-dire dans tout le terrain qui, nous le verrons plus loin, a dû former un seul cimetière, englobant la grand'place, la rue Perdue, la rue des Maux, la rue de Cologne et le pâté de maisons ou *insula,* délimité par ces quatre rues.

Les trouvailles sont nombreuses et certaines sont importantes. La plus ancienne en date, remonte à 1616, (elle est mentionnée par l'historien Cousin) et elle a été faite à la rue Perdue; une autre date de 1821, sur la Grand'Place, une troisième de 1853, à

la rue Perdue, les plus récentes de 1895, 1898, 1903, 1904, sur la grand'place.

Nous les relaterons toutes avec les détails nécessaires pour présenter le tableau d'ensemble que nous voulons tracer du cimetière gallo-romain de la grand'place.

Rien ne subsiste, du moins dans le sol de la grand'place, de l'assiette des deux routes romaines qui partant d'un point qu'on peut supposer l'emplacement du beffroi, se dirigeaient l'une vers Werwicq par la rue de Cologne, l'autre vers Thérouanne par la rue des Maux, laissant entre elles l'espace triangulaire qui a donné naissance à la forme anormale que conserve encore aujourd'hui notre place, l'ancien grand' marché.

Nous n'en parlerons donc pas ici, nous réservant de le faire plus loin, lorsque nous déduirons les conclusions de nos fouilles, en ce qui concerne l'importance de Tournai à l'époque romaine, et nous aborderons de suite l'examen des trouvailles faites dans le sol tant en 1914 qu'antérieurement, et dont l'ensemble constitue le cimetière gallo-romain de la grand' place de Tournai.

*
* *

La première découverte de tombes romaines, sur la grand'place, remonte à 1821. On fit, à cette date, un aqueduc qui, partant du beffroi, longe le côté ouest de la place, celui de la Halle aux draps (musée) et se dirige vers la rue des Maux.

Bruno Renard en a parlé à la séance de la Société historique et littéraire, du 3 avril 1846, et a publié une plaquette où il donne les détails de cette décou-

verte. Nous-même l'avons rappelée dans les Annales de cette même société (1).

Les recherches qui ont été pratiquées exclusivement dans la tranchée creusée pour établir l'aqueduc, ont permis de constater qu'il y avait des tombes de deux sortes, les unes à inhumation simple, les autres à incinération ; elles renfermaient de nombreuses poteries, parmi lesquelles il en est une portant les lettres D. A. M. I. (2) ; et d'autres avec sigles qui malheureusement n'ont pas été relevés ; quelques vases en verre dont un avec inscription FRONTIN M. M. (il a été perdu depuis) ; et quelques objets en métal : bracelet en bronze, un autre en fil de laiton (peut-être un *armilla*, dit Renard) un éperon ou un aiguillon, un petit seau, un poids et des lames, des anneaux et des fibules, le tout en bronze. Enfin Renard croit avoir trouvé les restes d'un bûcher, à l'angle de la rue des Maux, côté des numéros impairs, de 2 mètres de largeur, consistant en buches à demi consumées, ossements calcinés et cendres, parmi lesquels on retrouva 25 médailles romaines, indéchiffrables. Il semble d'après les détails donnés, qu'il s'agit d'un *ustrinum*, ou bucher public ; le bucher privé ou *bustum* étant réservé pour les sépultures des grands et des puissants, ce qui ne paraît être la condition de l'ensemble des habitants de ce cimetière.

De ce que ce bûcher a été trouvé dans le sol de la route moderne, il résulte que la route ancienne ne suivait pas exactement la même direction, mais passait sur le côté de celle-ci, c'est-à-dire sous les maisons qui actuellement bordent la grand'place et

(1) T. I, p. 29.
(2) Elle est conservée avec d'autres, au musée. V. chap. V, n° 11.

la rue des Maux, côté des numéros pairs, et de fait, certains indices et certaines constatations faites en d'autres occasions . permettent d'affirmer que l'assiette actuelle de la rue n'est pas celle de la route ancienne, et que l'alignement des maisons a été sur certains points beaucoup plus en retrait, et sur d'autres points, en avance, de façon à former une ligne presque droite, et non onduleuse comme aujourd'hui, entre le beffroi et l'ancienne porte de Lille, à l'extrémité de la place de ce nom.

Une *Notice explicative des antiquités* publiée à l'époque de la trouvaille (1821) bien que fournissant peu de détails, donne cependant une idée d'ensemble de la disposition des tombes découvertes. Nous la rappelons ci-après, en la complétant par la descriptions des objets trouvés, qui sont pour la plupart conservés au musée de Tournai.

LXXX [nos 1 et 2 de la notice] (1). Tombe à incinération, renfermant une urne cinéraire (avec les ossements brûlés), en terre grise, du plus beau travail — entourée de tuiles qui forment la sépulture (147).

LXXXI. Tombe à inhumation — on y rencontre aussi des os de cheval, une mâchoire de chien, une défense de sanglier, des débris de fibule en bronze, des morceaux de fer et quatre fers de cheval (169-258-268-269).

LXXXII [3 à 8]. Tombe à incinération renfermant un vase en terre rouge avec des cendres et deux écuelles en terre grise (102-192).

(1) Les numéros qui suivent, entre crochets, sont ceux de la *Notice* de Renard.

LXXXIII [13 et 17]. Tombe à inhumation ; ossements, l'un d'eux porte un bracelet en bronze, et les restes d'un bracelet en bois (275).

LXXXIV [15]. Tombe à inhumation ; au dessus du crâne un grand plat en terre blanche (?) avec une sorte de vernis rouge ; sur le côté, cruche en terre rouge de forme allongée et élégante et une écuelle en terre blanche (?) (23).

LXXXV [20]. Cruchette en terre rouge, avec enduit rouge, et portant sur la panse les lettres D. A. M. I. ; et grande écuelle en terre fine (11-236).

LXXXVI. Tombe à inhumation (ossements d'enfant?) vase en belle terre rouge lustrée, ornée d'enroulements peints en blanc ; (nº 22) elle renfermait onze médailles et dix-neuf pastilles en pate de verre, onze bleues et huit blanches (elles ont disparu) ; plat en terre noire, sur lequel ont été trouvés les os d'un petit chien (10-169).

LXXXVII [25]. Fer de lance et bol contenant les fragments d'un récipient en cuivre, un poids? et des fragments de bronze (226-227).

LXXXVIII [26]. Plateau en terre noire, renfermant des débris de vases en verre et un anneau de bronze.

LXXXIX. Bol renfermant des tessons d'un profil pur et correct, « avec des ornements légers, et des caractères qui sont sans doute le nom et la marque du fabricant. » On conserve deux de ces marques ou sigles, que nous lisons : MEDI et ANDIACOV (89-112-155).

Viennent ensuite 35 pièces de poteries, reprises sous les nos 29 à 74 « urnes, vases, lacrymatoires, plats et jattes consacrés au culte des morts ».

Parmi ces 35 pièces nous signalons les suivantes :

XC [37]. Bol, terre samienne, orné de hachures en relief. — (nº 54) Vase terre rouge lustrée, forme sphérique, col droit et étroit (6).

XCI [34-40-42-43-50-55-59-67]. Cruches et cruchettes en terre rouge, lustre rouge, col étroit, panse sphérique, de formes et dimensions variées (28, 29, 38, 39, 40, 45, 49).

XCII [30]. Cruche en terre rouge lustrée, de forme sphérique à long goulot étroit, et à deux anses (44).

XCIII [79]. Vase en terre rouge avec beau lustre noir-brun, à panse sphérique comprimée par cinq enfoncements, décoré de points et de pastilles ainsi que de lettres qu'on peut lire B. I. B. E. ? (Appelé par Renard un vase de style étrusque (91).

XCIV [41-44-45-46-57-62]. Ecuelles ou bols en terre noire; cruches en terre grise, à panse sphérique, col étroit; autres cruches de forme plutôt ovoïde que sphérique; vases à panse sphérique et à large col, en terre grise; tous de forme et de dimensions variées (32, 33, 94, 95, 113, 160).

XCV [33]. Vase en terre grise lustrée, panse sphérique à double renflement, large ouverture (136).

XCVI [78]. Urne cinéraire en terre noire, contenant des cendres et un bracelet en bronze, avec couvercle également en terre noire.

XCVII. Vase cinéraire, renfermant, outre les ossements, deux perles en verre, l'une bleue et l'autre jaune.

XCVIII [82 et 83).Tombe à incinération, renfermant une grande urne cinéraire en terre noire, qui contient les cendres, un morceau de toile (?) onze médailles et un moyen bronze; elle est fermée par un bol en terre noire, et protégée par des tuiles encadrant la sépulture.

XCIX. Vases en verre, dont un portait sur la base l'inscription : FRONTIN. M. M. Il a disparu. (Nos 76 et 82.)

L'objet le plus important de ces fouilles est « une pierre tumulaire » de 93 centimètres dans un sens, sur 55 centimètres 5 millimères, dans l'autre sens, sur laquel.e on lit l'inscription :

D. M.
MONIMENTUM
INSTITUIT SI
BI. VIVUS. ULP.
IUSIUS AR
chigallus

l'auteur de la notice ne dit pas où cette pierre fut trouvée exactement, comment elle était disposée, si elle était, ou non, accompagnée de substructions, d'objets funéraires ou autres ; il a restitué la dernière ligne du texte sans dire sur quoi il se base pour agir ainsi.

On ne connaît donc rien de précis au sujet de cette inscription funéraire, la seule trouvée jusqu'ici dans le sol de Tournai, et malheureusement, la pierre elle-même, remisée dans une dépendance de l'hôtel-de-ville, il y aura bientôt cent ans, c'est-à-dire à une époque où Tournai ne possédait pas de musée, a disparu elle-même, sans laisser ni trace ni espoir de la retrouver !

En même temps que les objets relatés ci-dessus, on a trouvé daus la tranchée des monnaies des empereurs ci-après : César ?, Posthume ?, Domitien (81), Adrien (117), Faustine, Gordien (237). Philippe père et fils, Gallien (253), Aurélien (270), 7 pièces — Probus (276) et enfin Constantin (306).

ensemble 18 pièces, qui permettent de présumer que cette partie du cimetière a été utilisée vraisemblablement depuis le milieu du IIIe siècle jusqu'au IVe après Jésus-Christ si l'on peut tenir pour certaines les attributions qui ont été faites, de ces monnaies, aux empereurs indiqués.

* * *

Un espace de 30 à 40 mètres carrés, proche de l'endroit où ont été faites les fouilles de 1821, a été creusé en septembre 1898, pour établir un bassin dans un cirque établi sur la place (point C du Plan). On y a trouvé : des vases en poterie romaine et notamment une élégante cruchette en terre blanche, des monnaies et des ossements ainsi que des clous de cercueil, le tout d'époque romaine et indiquant des sépultures à inhumation simple. (1)

* * *

En juillet 1895, pour construire un égout le long des maisons de la place, côté de l'église Saint-Quentin, on a creusé une tranchée, depuis la dite église jusqu'à l'entrée de la rue de Cologne. Cette tranchée longue, de 80 mètres environ, large d'un mètre seulement, et descendant à la profondeur de 2 m. 20 sous le pavement actuel, renfermait une dizaine de tombes, les unes à incinération, les autres à inhumation; mais les recherches ont été faites dans des conditions telles qu'il a été impossible de reconnaître le contenu de chacune de ces tombes, en particulier, ainsi que le mobilier qui leur était propre. Beaucoup de pièces trouvées ont été détournées; ce n'est

(1) Nous ne savons ce que sont devenus ces objets.

que la petite partie, et nous avons des raisons de le croire, la moins intéressante, que nous avons pu acquérir pour le musée. Ces objets sont :

CI. Jolie cruche à anse, en terre jaune, panse ronde, forme élégante (nº 69).

CII. Cruchette en terre rouge (nº 31).

CIII. Vases bas ou plutôt plateaux à bord relevé, en terre noire ou grise, de diverses dimensions.

CIV. Vases à haut col droit, largement ouvert, panse arrondie, allongée vers le bas, en terre noire, de dimensions diverses (nº 81).

CV. Vase de même forme en terre noire lustrée demi fine, haut de 135 millimètres et large à la panse de 110 millimètres ; il porte des caractères tracés à la pointe sur la panse, mais il a été impossible d'en deviner le sens (nºˢ 105, 109).

CVI. Urne en terre rouge avec un beau lustre noir, panse arrondie s'allongeant vers le pied, avec sigle CINIO (nº 80).

CVII. Quelques bracelets, simples anneaux, en bronze ; deux pièces de monnaie absolument indéchiffrables.

CVIII. Un tout petit fermoir en or, composé de deux tiges, longues ensemble de 26 millimètres, et terminées par un crochet qui ont dû servir à retenir le fil d'un collier de perles, comme l'indiquent deux œillets qui se trouvent à leurs extrémités.

* * *

En 1903. dans une tranchée faite du même côté de la place, pour la canalisation des eaux de la ville, parallèlement à la tranchée précédente, ainsi qu'à la deuxième tranchée de 1914, on a rencontré des tom-

bes les unes à incinération, les autres à inhumation, avec certaines pièces de mobilier funéraire (1).

En face de l'église Saint-Quentin et vis-à-vis des maisons numérotées 39, 38, 37 on a rencontré :

CIX. Des ossements — un plateau en fausse poterie samienne, terre rosée, enduit rouge — des fragments de vase en terre noire — cruche à anse et goulot, en terre rouge pâle, — tous ces objets sont brisés en menus morceaux qui semblent indiquer que le sol a été antérieurement bouleversé.

CX. Longs clous de cercueil, en fer, très oxidés.

CXI. Ecuelle en terre grise avec couvercle noir, fond légèrement arrondi, bord cylindrique droit avec une ouverture pour l'épanchement des liquides; un clou en fer adhère à la base (134).

CXII. Soucoupe en terre grise commune.

CXIII. Vase en terre grise fine — urne en terre grise fine, beau lustre noir, décorée sur la panse d'un dessin régulier et fin à la roulette (débris) — urnule en terre rose, lustre rouge, fausse poterie samienne décor gravé, (fragment) (nº 14).

Cette même tranchée, continuée dans la direction de la rue de Cologne, parallèlement à la 5e tranchée de 1914, renferme des tombes du même type que celle-ci.

Entre les numéros 37 à 32 de la place, on a rencontré un certain nombre de tombes, et assez bien de mobilier, mais il n'en a pas été fait un relevé précis. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'il y avait des tombes de deux sortes, les unes à inhumation, les autres à incinération.

(1) Nous en avons parlé dans les annales de la société historique et archéologique, T. [illegible], p. 249.

En face du nº 37, à la limite vers le nº 36.

CXV. Deux cruches à anse, en terre rouge, hautes de 18 centimètres; fragment d'urne en fausse poterie samienne; grosse fibule en bronze (15. 35. 136. 222).

CXVI. En face du nº 35. Des ossements et un crâne, quatre vases en terre noire et en terre grise fine, brisés.

CXVII. En face de ce même numéro, vers la limite du nº 36. Urne cinéraire en terre rouge avec couverte grise très fine, de forme très élégante, renflée vers le haut, col arrondi vers le dehors, contenant des ossements incinérés, mêlés à des débris de poteries et d'objets en verre.

Petit bol à beau lustre noir, bord droit séparé de la panse par une moulure très saillante; au fond le sigle VICO?

Urne en terre grise, très poreuse.

Coupe en terre noire, à base étroite, s'évasant vers le haut, bord droit et très haut; au fond du vase, un sigle ressemblant à un hiéroglyphe.

Débris de vases en terre noire, lourde et grossière.

Fragments de grande cruche en terre blanc rosé.

Deux petites fibules en cuivre de forme très simple, longueur 54 millimètres.

Débris de trois plateaux en terre grise de formes diverses (nºs 53-76-131-153-156-167-177-210-211).

CXVIII. Belle urne, terre fine, lustre noir.

En face du même numéro, vers la limite du nº 34 :

CXIX. Tombe à inhumation? dont les ossements n'ont pas été relevés.

Collier formé d'anneaux de verre jaunâtre (une quarantaine, de différents tons, de 8 à 12 millimètres

de diamètre environ); soucoupe en terre noire brisée et quelques fragments de verre. La dalle en pierre, de forme irrégulière, éclatée et non taillée, qui recouvrait cette tombe est irrisée à sa surface inférieure (209).

CXX. Plusieurs vases intacts, cruches à anse en terre rouge, urnules en terre noire ou grise, ont encore été trouvés en cet endroit, mais ils ont été détournés avant que nous ayons pu les voir.

En face du nº 34.

CXXI. Plateau en terre samienne, à bord évasé avec sigle dans le fond (OF. ROMA).

Vase conique en terre samienne, sans sigle.

Vase en terre rosée à fine couverte noire. Fragments d'un vase en terre blanche (nos 4, 7).

Plus loin, dans l'axe de la rue de Cologne.

CXXII. Tombe à incinération? — urne de forme très élégante, panse sphérique allongée vers la base; col droit, large, arrondi vers le dehors; terre grise très fine, lustre brunâtre, autrefois doré. Sigle à l'extérieur VANAI, hauteur 10 centimètres.

Vase en terre grise commune; fragments d'une grande cruche en terre rouge (nº 154).

Cette dernière tombe se rattache probablement au dernier groupe de tombes qui ont été fouillées en 1914, à l'extrémité de la 5e tranchée, dans l'axe de la rue de Cologne.

* * *

En 1904, en creusant une tranchée pour la canalisation des eaux, on a découvert, dans la rue de Cologne, en face du nº 27 :

CXXIII. Sépulture romaine à incinération, intacte

et complète. Elle se trouve à la profondeur de 87 ou 88 centimètres dans la terre jaune et sous un remblai de 55 centimètres, et elle est constituée par de fortes dalles d'hypocauste, en terre cuite, formant un coffre de 60 centimètres de longueur sur 50 centimètres de largeur; une dalle sert de fond, et une autre de couverture. La sépulture n'a pas été violée, mais les objets qui composent le mobilier sont brisés; sans doute ils l'ont été intentionnellement, au moment des funérailles, à moins qu'il faille attribuer le fait à un mouvement du sol ou à cette circonstance que la terre a, par infiltration, rempli l'intérieur de la sépulture. Son mobilier comprend : un plateau en terre rouge commune, contenant les ossements incinérés — grande cruche en terre fine, rosée, lustre brunâtre, autrefois dorée, panse de forme sphérique allongée, col large et court, fortement évasé vers le haut, anse courte, plate et large, ornée de dessins à la pointe — second vase de même nature, en miettes — cruche en terre rouge, à anse. (Nos 18-59-67-247.)

Vase sphérique avec décor en relief, représentant une tête humaine, terre blanche très fine, lustre rouge doré — gobelet en bronze très léger, de 8 ou 9 centimètres de diamètre; il est tombé en poussière, au toucher — plaque de ceinturon? de forme rectangulaire (8 1/2 c. × 6 1/2 c.) avec quatre rivets en cuivre, entièrement oxidée (No 19.) L'une des dalles d'hypocauste qui forment la clôture de la tombe porte un graffite assez mal tracé qu'on peut lire : APIVS (?) — une autre porte l'empreinte d'une chaussure à clous et d'une patte de chien. — On n'a pas relevé, en d'autres endroits de cette rue, d'autres traces de tombes.

* * *

Enfin pour compléter le tableau des découvertes faites dans les environs de la grand'place, il importe de rappeler ici celles de 1852, dans le terrain sur lequel a été construit le théâtre, à la rue perdue, et les autres faites en 1616, 1802 et 1870 dans la même rue, parce qu'il semble qu'elles se rattachent étroitement aux premières.

Un dessin colorié de l'architecte Bourla, fait à l'époque même des fouilles, et conservé au musée communal, une description des dites fouilles donnée par le même auteur dans la *Feuille de Tournai* des 8, 10 et 17 novembre 1853; un compte rendu fait à la Société historique, et imprimé au tome IV de ses bulletins, pages 94 et 100, nous renseignent sur la nature et l'importance des trouvailles faites en cet endroit.

Nous avons résumé ces diverses communications en combinant leurs éléments, qui ne concordent pas toujours, dans notre travail *Potiers et faienciers tournaisiens*, (paru en 1886) p. 12 et suivantes, et nous nous contenterons de donner ici ce résumé.

Les fouilles, qui ont dû se borner au terrain excavé pour la construction du théâtre, ont mis au jour d'abord trois tombes dont deux à incinération et une à inhumation simple, puis dix autres tombes des deux mêmes types.

CXXV. Leur mobilier se compose principalement, comme toujours, de poteries, mais on y trouve aussi, dit Devergnies, des poignées de glaive, des fers de lance, des boucles en cuivre, une cuiller à parfums en bronze, deux épingles à cheveux avec têtes taillées à facettes, enfin des jetons, des monnaies modernes et des médailles romaines.

Les tombes se trouvent à 4 mètres 90 centi-

mètres (?) de profondeur sous le pavement actuel de la rue

CXXVI. Les monnaies romaines qui ont pu être reconnues (plus heureux ici que dans les fouilles de la grand'place) appartiennent aux empereurs : Antonin le pieux (161), Aurelius Verus (169), Probus (282), Héléna Augusta, femme de Constance Chlore Constantin (337) (1).

Nous décrirons d'abord les tombes gallo-romaines et ensuite celles qui semblent appartenir à des Francs, en restituant à chaque époque, pour autant que possible, les objets qui leur sont propres.

La plus grande partie du sol est occupée par des tombes gallo-romaines; les francs semblent s'être confinés, à l'exception de la tombe n° 9, dans la partie sud (?); il paraît d'ailleurs qu'à un moment donné les deux races ont confondu leurs cendres, car on rencontre des tombes franques (?) empruntant aux tombes romaines une partie de leur clôture de tuiles (tombes 1 et 2).

En règle générale, les tombes à incinération ne sont pas entourées de clôtures; elles sont disssséminées irrégulièrement. On en trouve huit. (Nos 1. 3. 4. 5. 6. 7. 10 et 11 du plan dressé par Bourla) dont le mobilier, encore complet, était demeuré aggloméré; des débris de vases jonchent leurs alentours.

CXXVII. Tombe n° 1 du plan dressé par Bourla. La première tombe entourée, par quatre grandes tuiles et couverte par deux autres tuiles, mesure 42 × 38 centimètres et 37 centimètres de hau-

(1) On a dit, à l'époque des fouilles, que certaines pièces pouvaient être étrangères au terrain des dites fouilles et avoir été apportées par des étrangers en vue d'un pourboire; la chose est possible pour certaines d'entre elles, mais l'ensemble de la trouvaille reste bien authentique.

teur, elle contient une urne en terre gris-foncé de 20 centimètres de diamètre, avec couvercle à bouton, pleine d'ossements calcinés; quatre cruches à deux anses en terre rouge, hautes de 13 centimètres et de diamètre varié, et une petite urne en terre noire, contenant aussi des ossements brûlés, l'entourent.

CXXVIII. [nº 3 du plan] La seconde tombe a son mobilier funéraire déposé directement sur le sol. Il consiste en une grande urne en terre jaune roussâtre de forme ovoïde, sorte de grès très dur (de 34 centimètres de hauteur et 28 centimètres de diamètre d'après Devergnies) remplie d'ossements ; à côté une cruche à anse, en terre rouge, peinte en jaune clair, et ornée de deux filets rouges ; deux cruches à anses en terre rouge, dont l'une a un goulot particulièrement large, aplati du côté du bec. (1)

CXXIX [nº 4]. Le mobilier de la troisième tombe comprend une urne en terre noire de forme évasée de 25 centimètres de diamètre, avec les ossements calcinés ; deux urnes plus petites de même forme, l'une en terre grise, l'autre en terre noire ; deux urnes en terre grise avec goulot terminé par un bourrelet ; le fond d'un vase en terre rouge, et un vase de forme élégante en terre grise, trés fin de pate et d'un travail très léger.

CXXX. [nº 5] Urne cinéraire en terre noire, semblable à la précédente, de 17 centimètres de haut et de 25 centimètres de diamètre ; deux urnes en terre grise de forme plus élancée et variée ; urne en verre de la forme ordinaire des vases à panse sphérique et large col droit ; un fond de soucoupe en terre rouge, et des débris informes en fer. (1).

(1) [Voir pour les tombes 3, 4, 5, 6 et 7 la description donnée par Bourla dans la *Feuille de Tournai*, 17 novembre 1853.]

CXXXI [n° 6]. Urne cinéraire, terre noire avec couvercle surmonté d'un bouton rond mouluré; hauteur 18 centimètres, diamètre 19 centimètres : sur l'épaulement du vase, deux filets et ornements enlevés dans la pate en forme de guillochis; cruche en terre rouge à deux anses; petite cruche en terre noire; pot de forme sphérique, à large goulot, avec anse, en terre noire. Débris de fer oxydé. (Nos 73-168-278.)

CXXXII. [n° 7] Deux plateaux ou urnes en terre noire, très basses, de forme peu commune, dont le bord évasé et arrondi est recourbé ensuite vers l'intérieur, contenant les ossements incinérés — urne en terre grise de forme sphérique avec bord rond, à gorge, hauteur 9 centim. (Nos 98-163).

CXXXIII. [n° 10]. Urne cinéraire, en terre noire de la même forme que celle de la tombe CXXIX; urne de la forme de celle qui est décrite au numéro précédent, mais plus petite, contenant les cendres; trois urnes très élégantes, en verre, semblables de forme à celles de la tombe n° 5; une petite fiole à goulot étroit, également en verre; enfin l'anse et le goulot d'un vase en verre dont la forme doit avoir été très élégante. Les tombes qui ont donné des verreries sont rares; celle-ci était, sous ce rapport, d'une richesse exceptionnelle. (Nos 192-193.)

CXXXIV. [n° 11]. — Une grande urne et deux petites, en terre noire; cruche à deux anses en terre rouge; vase à goulot étroit et à pied de forme évasée; pot à anse et gobelet à anses, ces trois derniers objets en verre. Débris de fer oxydé. (Nos 195-196-199.)

CXXXV. — Quatre tombes à inhumation sont peut-être franques; elles sont garnies, sur les côtés,

de tuiles romaines et de pierres plates, recouvertes par des dalles de pierre, et sont orientées (?); une cinquième ne présente pas les mêmes caractères, mais son mobilier paraît semblable. Quant aux poteries extraites de ces tombes elles diffèrent peu de celles des autres tombes du même cimetière. Nous les décrivons ci-après.

CXXXVI. [nº 2 du plan]. La première tombe à inhumation renferme les restes d'un guerrier. Sur la poitrine il porte une fibule, à sa droite git la francisque, à sa gauche la framée et les couteaux. Autour de la tête deux fonds de vases en terre rouge qui paraissent avoir été brisés intentionnellement. Enfin une grande soucoupe en terre rouge sigillée? et une cruche à deux anses en terre rouge. Cette tombe est garnie, du côté de la tête, jusqu'à la hauteur de la ceinture, de tuiles et de pierres plates; et elle est couverte de pierres plates. (Nº 47.)

CXXXVI bis. [nº 8]. La seconde tombe est aussi celle d'un guerrier, ayant à sa gauche une framée.

Autour de la tête sont rangés trois vases et deux petites plaques ou tablettes à écrire de marbre blanc ou noir avec un stylet (?). Deux vases ont la forme d'urnes, la plus grande en terre grise, l'autre en terre noire; une cruche à deux anses en terre rouge. La tombe est clôturée du côté de la tête par trois pierres plates; une grande dalle la recouvrait. (Nos 272-273.) Dans les environs on trouva deux fragments de grossière poterie noire, ornée d'un décor barbare.

CXXXVII [nº 9]. Dans cette tombe il ne reste plus trace des ossements, qu'aucun ouvrage extérieur ne protégeait. [est-ce bien une tombe à inhumation?]

(1). [Histoire de Tournai, livre IV, p. 166.]

On y trouve deux urnes de forme élancée, l'une en terre grise, l'autre en terre noire; et deux cruches ansées à goulot court et large en terre noire claire.

CXXXVII [nº 12]. Tout différent est l'aspect de l'autre tombe : fermée par cinq tuiles juxtaposées avec soin, elle renferme trois urnes en terre noire de forme légèrement variée; deux urnes de forme élancée en terre grisâtre; une cruche à anse en terre rouge, et des débris d'un vase peu déterminable, peut-être une sorte de bouteille.

CXXXIX [nº 13]. Cette tombe, soigneusement clôturée, mais du côté de la tête seulement (aurait-elle été violée, ou partiellement détruite pour une cause quelconque?) par des dalles de pierre, renferme un crâne et des ossements que n'accompagnait aucune arme. Autour de la tête, rangés en cercle, se trouvent sept vases divers : quatre urnes élancées en terre grise, noire et rouge; une soucoupe en terre rouge; une fiole en verre, à goulot allongé, et le goulot d'un vase en terre rouge.

CXL. Un grand nombre d'autres vases en terre rouge et en terre noire, ne se rattachant à aucune tombe déterminée, gisaient à l'entour. Bourla les a dessinés en groupe, et nous n'y relevons aucun type nouveau.

Nous signalons plusieurs de ces pièces, au catalogue des produits des fouilles, notamment un bol en poterie samienne avec décor en relief (nº 1) et un autre tout petit à bord droit (nº 3); cruches en terre rouge lustrée (nº 26-49-50-51); autres cruches semblables recouvertes d'un enduit blanc (nºs 57-58); vases avec beau lustre noir brunâtre (nº 92); plateaux et vases en terre noire (nºs 110-112); en terre grise lustrée

(137) ou non (158-159-161-166-170-171-172-173); urnes cinéraires, (183) fiole en verre, (198-199-200) ornements en ivoire (263-264); et autres vases divers (48-64-65-88, etc.)

* * *

Les trouvailles d'antiquités de l'époque gallo-romaine, faites dans la rue Perdue, ne se bornent pas à cette fouille importante. L'historien Cousin (1) mentionne la découverte de tombes de l'époque romaine faites en 1616, dans le sol de la rue Perdue vers le bas.

CXLI. « En fouissant donc devant une maison, en » lar ue Perdue, paroisse de Sainte-Marguerite, pour » y massonner une cave, comme plusieurs sont, avec » congé des Seigneurs de la ville, les ouvriers ont » trouvé le troisième jour d'aoust l'an 1616, environ » six pieds dedans terre, une teste et quelques os de » mors et une fiole ou pot de verre bien entière et pleine » de quelque liqueur qu'aucuns ont cuidé estre vin qui » avoit perdu son goust;

CXLI. « Et le deuxième jour en suivant, comme » l'on continuait à fouir, on a trouvé en un autre » endroit, bien dix pieds profond en terre trois ou » quatre testes de mors et plusieurs vaisseaux (que » j'ay) de terre cuite, rouges et noirs sans anse, a » sçavoir trois ou quatre petis et autres plus grans, » aucunes petites cruches rouges de terre cuite, » j'entends pots avec anse et urne, sorte d'écuelles » ou platteaux tout ronds, l'un desquelz estoit noir » et dedans icelluy y avoit de petis os de chappons » ou poullets.

(1) *Histoire de Tournai.* 1620.

CXLII. « Si on a trouvé trois ou quatre médailles » de cuivre ou d'autre métail semblable, l'une des» quelles se pouvoit bien lire et estoit de l'empereur » Aurelius-Probus. »

CXLIII. En 1802 on trouva encore, dans le sol de la même rue, des vases avec des monnaies de Néron, (68) Probus, (282) Constance Chlore (306).

CXLIV. Enfin vers 1870, sous la maison nº 13 du côté de la rue opposé au théâtre, et un peu plus bas que celui-ci, on a trouvé des débris de poterie samienne, des vases en terre rouge et en terre noire, dont certains avoient des sigles, appartenant tous à l'époque romaine (1).

*
* *

Tel est l'ensemble des découvertes faites tant sous la grand'place que dans les terrains avoisinants, qui constituent le cimetière gallo-romain, embrassant une surface de deux hectares et demi environ en forme de cône tronqué, ayant sa base dans la rue Perdue, et son sommet sur la grand'place du côté du beffroi, et dônt les dimensions sont à peu près les suivantes : largeur de la base 200 mètres, du sommet 70 mètres, hauteur 170 mètres, avec les voies romaines de la rue de Cologne et de la rue des Maux pour former les côtés.

(1). Nous ne savons ce que ces objets sont devenus.

IV

LES DIVERS CIMETIÈRES ROMAINS FOUILLÉS A TOURNAI. DÉDUCTIONS A EN TIRER SUR LA CONDITION DE TOURNAI A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Les fouilles de 1914 ont mis au jour un cimetière qui nous paraît exclusivement gallo-romain. Les tombes sont de deux sortes : les unes à incinération, les autres à inhumation simple, et ces deux modes de sépulture, rencontrés sur les divers points de la place, sans que l'un semble prédominer sur l'autre dans aucun secteur, paraissent absolument contemporains, l'enchevêtrement des tombes des deux sortes, l'identité du mobilier funéraire et la présence des mêmes pièces de monnaie, dans les unes et les autres, suffisent pour l'établir.

Ces tombes sont disposées sans aucun ordre apparent, sans aucun groupement voulu, et leur profondeur, dans le sol vierge, est très variable; abondantes sur plusieurs points, elles sont rares sur d'autres; il semble bien qu'il en a été ainsi dès le principe, à moins que le petit nombre de tombes actuellement relevées sur certains points, soit dû seulement aux bouleversements postérieurs du sol, et à la violation dont certaines tombes ont été l'objet. Un détail à noter, c'est que les tombes à inhumation ne sont pas orientées, et si parfois l'une ou l'autre de ces tombes présente ce caractère, cela paraît être l'effet du hasard et non d'une règle générale comme celle qu'on a constatée dans certains cimetières francs.

Le mobilier funéraire, lorsqu'il s'en trouve, car il

fait défaut dans un tiers des tombes, est sensiblement le même dans les deux modes de sépulture, et à part peu d'exceptions que nous signalerons, le mobilier de toutes les tombes est le même, ou peu s'en faut, quant aux poteries spécialement, ne différant de l'une à l'autre que par le plus ou le moins : 5 ou 7 vases au lieu de 2 ou 3, plusieurs pièces de monnaie au lieu d'une seule.

Il y a à peu près autant de tombes d'une sorte que de l'autre : nous avons relevé 35 tombes à inhumation, encore bien complètes, et 29 tombes à incinération intactes, mais il faut encore attribuer à cette seconde catégorie, la plupart des pièces trouvées isolément.

Aucun monument funéraire n'a été retrouvé, et il n'y a pas lieu de s'en étonner : ils ont dû disparaître lorsque le sol du cimetière a été incorporé dans le nouveau périmètre de la ville, au VIII[e] siècle? et qu'il a été, à cette occasion, exhaussé pour la première fois; on n'en a pas même retrouvé des substructions, ou des débris; (nous parlerons plus loin de la pierre *Ulpiusius;)* une seule tombe, la XXXIX[e], présente peut-être ce caractère; nous en parlerons plus loin également. Quelques tombes seulement ont, dans le sol, une clôture de tuiles, de dalles en terre cuite, de pierres éclatées, ou de maçonnerie en petites pierres posées à sec; elles sont l'exception. Les corps qui ont été inhumés sans avoir passé par la crémation, ont été enfermés dans un cercueil dont on n'a plus retrouvé que les clous; et d'autre part les ossements incinérés ont été, le plus souvent, enfermés dans un coffret en bois, qui contenait outre les cendres, le mobilier funéraire.

Les poteries, dans notre cimetière de la grand' place, comme dans les autres qui ont été étudiés à Tournay, et en général d'ailleurs, dans tous les cimetières gallo-romains de Belgique, constituent la partie la plus importante du mobilier funéraire de nos tombes ; et ce mobilier ressemble à celui qu'on a rencontré dans les autres endroits de la Belgique romaine.

Nulle part, si ce n'est dans certains *tumuli,* qui ont recouvert la tombe de riches colons, on ne trouve dans les tombeaux, des objets de réelle valeur(1).

S'ensuit-il que le cimetière gallo-romain de la grand'place, que les autres cimetières de Tournai, à cette époque, doivent être considérés comme des cimetières de pauvres? Nous ne le croyons pas.

(1) « Le peu d'objets trouvés ne doit pas faire croire qu'il s'agit de » tombes de pauvres — il en est de même ailleurs — dit Alfred Becquet » dans sa description du cimetière de la Motte le Comte à Namur.

» Ajoutons que très souvent les tombes romaines ont été spoliées à » l'époque franque pour y chercher l'or et l'argent.... Sur 500 sépultures » mises à découvert, 50 à peine étaient intactes.., On n'a pas trouvé une » seule arme dans les milliers de tombeaux des trois premiers siècles » ouverts dans la province de Namur. » (*Becquet* Les cimetières de la forteresse d'Eprave)

« Souvent dans les tombes, on trouve des vases brisés intentionnelle- » ment, ou qui ont été déposés incomplets ... Ces vases sont des ex-voto » déposés par les parents, les amis, les serviteurs. C'est pourquoi il y en » avait de riches et de pauvres.... Ils renfermaient des aliments liquides » ou solides ...

» Les anciens.. déposaient rarement dans les tombes des choses ayant » réellement un grand prix ; ils y mettaient des objets d'usage commun, » des vases de ménage, des fibules de cuivre, etc., des ex-voto de peu de » valeur intrinsèque, des perles en pate céramique, en résine, etc. Les » matériaux même des sépultures maçonnées étaient d'ordinaire à peu près » bruts et tels qu'ils tombaient sous la main, ou des briques communes, » des dalles d'hypocauste, etc. Il y a sans doute des exceptions applicables » aux tumuli ou aux vases isolés. On a trouvé dans ces tombes des riches » et des puissants, des objets vraiment précieux ; mais jamais dans les » cimetières destinés au peuple tel que celui de Strée. » (*Van Bastelaer*, Le cimetière de Strée, p. 4.

Nous pensons plutôt qu'alors, comme aujourd'hui, nos champs de repos donnaient asile à plus de pauvres que de riches, mais la proportion des tombes relativement riches sur l'ensemble des sépultures découvertes, indique une population jouissant d'une certaine aisance ; et, au milieu d'elle, des personnages riches ou importants dont les tombes possèdent soit une clôture, soit un mobilier sortant de l'ordinaire.

Nous décrirons, pour chaque tombe, et nous relèverons ensuite au catalogue des objets trouvés, (chapitre V), les poteries et tous les objets intéressants appartenant à d'autres catégories, et qui méritent d'être mentionnés :

Vases en verre; nous en avons rencontré cinq, de formes variées, mais tous brisés.

Objets en bronze : petit bol, stylet à écrire, fibules variées, bracelets et bagues, plaques de serrure, débris indéterminés et surtout des pièces de monnaie: toutes sont à première vue reconnaissables pour des monnaies romaines, et sans mélange aucun avec des pièces d'autres époques. Il y en a de grand, de moyen et de petit module (beaucoup plus de ce dernier type que des autres), mais, pour un très petit nombre seulement, il est possible de reconnaître ou de présumer quel est l'empereur dont elles portent l'effigie, tant leur état de conservation est défectueux ; l'humidité du sol a rongé tous leurs reliefs et les a fortement oxidées.

Objets en fer : clous de cercueil ou de coffret funéraire, en abondance; un coutelas, des débris de couteau, une longue tige dont on ne peut reconnaître aucun détail, à cause de la gangue de rouille dans laquelle elle est enfermée, mais qui serait peut-être

bien un angon. A part cela, aucune arme. Objets en ivoire ou en os et des tablettes à écrire en marbre.

*
* *

Le relevé ci-après des principales tombes de chacun des deux types donnera une idée de l'ensemble du cimetière exploré.

Tombes à incinération.

Un certain nombre de tombes à incinération ne renferment que l'urne cinéraire, sans aucun mobilier qui l'accompagne. Dans d'autres, les ossements incinérés ne sont pas renfermés dans une urne, mais paraissent simplement déposés sur le sol; il est probable cependant que dans ces cas, les cendres avaient été enfermées dans un coffret en bois, lequel a disparu. Son existence, au moment des funérailles, se manifeste souvent par la présence de clous, ou de débris de bois pourri, que leur aspect noirâtre fait prendre parfois pour des restes de charbons du bûcher (1).

D'autres tombes, au contraire, possèdent un mobilier funéraire, Nous signalerons les principales :

La tombe II ne renferme pas moins de 9 vases en poterie, les uns entiers, les autres brisés : deux cruches en terre rouge et une en terre noire, cette dernière brisée, trois vases en terre noire dont l'un brisé, et un vase en terre noire lustrée, décoré, par le procédé dit à l'engobe, d'ornements et du mot VIVAS, tracés en blanc, au pinceau; deux plateaux en terre grise. On y trouve encore un fragment de vase en verre, ainsi que dix pièces de monnaie romaines,

(1) Semblable fait a été relevé dans les cimetières de la région de Charleroi.

moyens et petits bronzes, ayant passé au feu, et que leur état d'oxidation ne permet pas de déterminer.

Tombe VII. Elle est clôturée par des tuiles et ne renferme que l'urne cinéraire, entièrement écrasée, en grosse terre noire, avec un épais lustre noir.

Tombe XXXI. L'urne funéraire, en terre grise, est entourée de trois pierres, disposées en triangle, qui la protègent dans sa partie supérieure.

Tombe XXXV. Comme la précédente, elle ne renferme que l'urne cinéraire, posée sur un fragment de dalle en terre cuite, et entourée de trois côtés, par des plaques de pierres irrégulières.

Tombe XXXIX. Nous avons parlé plus haut des substructions trouvées en cet endroit, et qui sont vraisemblablement les restes d'une tombe apparente.

Tombe XLII. On y relève les traces du coffret funéraire en bois, et quatre petits clous. Très beau vase de forme rare, à panse sphérique, col large, conique et évasé au bord; pièce de monnaie indéchiffrable.

Tombe XLV. Le coffret funéraire qui renfermait le mobilier de cette tombe est indiqué par la trace des clous qui en attachaient les parois. Il ne renferme que les ossements incinérés, mêlés à dix pièces de monnaie, dont huit petits bronzes et deux grands bronzes, qui paraissent dater du bas empire.

Tombe XLVII. Dans celle-ci aussi le coffret funéraire est bien accusé par des débris et des clous. Une pièce de monnaie, un beau vase en terre grise lustrée et une cruchette en terre rouge l'accompagnent.

Tombe L. De forme rectangulaire, mesurant 80 × 50 centimètres. Le mobilier est rangé tout entier le long d'une des parois de la tombe, en face des ossements calcinés qui reposent actuellement sur le

sol ; ce sont : trois petites cruches en terre rouge, de formes variées, très élégantes, et qui conservent des traces d'un décor tracé au pinceau et à la couleur blanche.

Urne en terre noire lustrée, deux écuelles en terre grise, incomplètes, et qui paraissent avoir été brisées intentionnellement ; une urne en verre, brisée.

Tombe LII. Grande urne basse, à large ouverture, en terre noire grossière, contenant les cendres ; elle a peut-être été entourée d'une clôture en tuiles. L'une d'elles est encore dressée, contre l'urne, et de l'autre côté, en dehors de la tombe, par conséquent, se trouvent trois petits vases, semblables, en terre noire couverte d'un beau lustre noir.

Tombe LVI. Elle paraît avoir été violée, car les ossements et les objets qui la composent sont bouleversés. On y trouve encore un beau bol, de forme classique, en poterie samienne ; des morceaux d'un autre vase orné, en fausse poterie samienne ; les restes de deux cruchettes à anse, en terre rouge ; une broche à fibule en bronze avec décor émaillé, pièce rare dans cette région ; (Planche VII) les débris d'une grande fibule en bronze et une pièce de monnaie, petit bronze, que nous croyons pouvoir attribuer à Constantin.

Tombe LIV. Cette tombe, trouvée à une grande profondeur relative, dans la terre vierge, (un mètre 70 centimètres,) est une des plus curieuses et des plus complètes que nous ayons rencontrées, dans nos fouilles, bien qu'elle paraisse avoir été violée à une époque fort lointaine. De forme circulaire, elle mesure 40 centimètres de diamètre à l'intérieur, et 64 à l'extérieur. Sa clôture, de 12 centimètres environ d'épaisseur, consiste en un mur de cailloutis reliés

par un peu de mortier grisâtre. Elle a été détruite en deux endroits différents, sur une petite moitié de son pourtour. On ne rencontre pas de restes d'une couverture en pierre ou en tuiles, ni d'un fond ou pavement.

Au centre de la tombe, grand bol en terre noire, brisé, sur lequel repose une cruche à anse, en terre rouge, également brisée ; auprès de ces deux pièces une cruche en terre rouge, brisée ; une troisième, plus petite, intacte, et une urnule en terre noire, intacte ; des parcelles de bois pourri ressemblant à de la braise, sont répandus sur ces poteries ; seraient-ce des restes d'une couverture en bois, ou d'un coffret funéraire ? Cette dernière supposition ne paraît pas probable, vu la forme circulaire de la tombe. Le bol ou plateau ne contenait point d'ossements calcinés, et il n'en a pas été rencontré non plus sur le sol de la tombe, circonstance qui, mise en rapport avec la destruction d'une partie de la clôture et l'absence de tout bijou ou ornement, permet de croire à une violation ancienne de la sépulture ; la présence de quelques clous et d'une pièce de monnaie (petit bronze indéchiffrable), retrouvés tout près de la tombe, mais en dehors de celle-ci, vient corroborer cette supposition.

Tombe LXIV. Cette tombe renferme un ensemble de poteries en fine terre noire du plus beau lustre, particulièrement remarquables par leur galbe très élégant, mais qui toutes ont malheureusement été écrasées par le poids des terres : urne à panse sphérique, large ouverture avec moulure détachée ; vase à panse sphérique allongée vers la base, large col cylindrique évasé vers le haut ; bol à bord haut, cylindrique, légèrement évasé ; deux coupes (ou

bols), hémisphériques et basses ; ces cinq pièces du galbe le plus pur et de la terre la plus fine ; deux plateaux ronds, à fond plat, bord cylindrique, en belle terre noire, mais de qualité moins fine.

La tombe renferme encore, confondus avec les ossements incinérés. deux grandes fibules en bronze et des fragments informes de cuivre et de fer.

Tombe LXV. Comme dans la tombe précédente, les ossements incinérés reposent sur le sol, sans trace de coffret ni de clôture ; auprès d'eux, un beau vase en forme d'urne sphérique, à large ouverture, lustre noir, décoré d'anneaux peints en blanc, avec pendentifs perlés, en relief, et cercles concentriques, également peints en blanc.

Tombe LXVII. Les ossements incinérés reposent sur le sol, avec une belle petite urne en terre noire, un bol en fine terre noire, écrasé, mais dont on devine la forme élégante, et un coutelas à lame triangulaire en fer ; une pièce de monnaie, moyen bronze, indéchiffrable.

Tombe LXIX. La fosse, dont on peut relever les dimensions (un mètre environ de côté et 25 centimètres de profondeur) bien qu'elle ne soit entourée d'aucune clôture, est plus grande que d'ordinaire ; sans doute elle renfermait un coffret funéraire, car on retrouve un clou en fer auquel adhèrent des fragments de bois.

Sur le sol reposent les ossements incinérés mêlés à quatre grandes fibules en bronze, variées ; un anneau en bronze, une pièce de monnaie, indéchiffrable, et un stylet à écrire, aussi en bronze.

A côté des cendres, un mobilier abondant et varié : tablettes à écrire, en marbre ; petit bol hémisphérique en bronze, renfermé dans un bol en fine terre

noire lustrée; fiole en verre, brisée, et diverses poteries en terre noire très fine au lustre noir brillant: vase ou urne à panse sphérique et col allongé; bol de forme très élégante, renfermant les débris d'un vase de beaucoup plus grandes dimensions, en fine terre noire lustrée, intentionnellement brisé; petit bol de même qualité et deux plateaux en terre noire plus lourde et sans lustre.

Tombe LXX. Les ossements sur le sol; plateau en terre noire avec ossements de volailles sectionnés: cruche en terre rouge.

Tombe LXXVI. Les ossements incinérés sont déposés dans une sorte de creuset, de forme conique, en fer, qui fait office d'urne funéraire; plateau en terre noire, sur lequel on trouve un os de bœuf sectionné (côte.)

A part les deux dernières, toutes les tombes mentionnées ci-dessus, depuis celle qui porte le numéro LXIV, renferment des poteries en fine terre noire, d'un très beau lustre et de formes très élégantes, qu'on attribue généralement au haut empire. Elles sont groupées avec d'autres tombes à incinération, moins riches en mobilier, vers l'extrémité de la cinquième tranchée, c'est-à-dire dans l'angle de la place vers la rue de Cologne, où d'ailleurs les tombes à incinération sont plus abondantes, avec un moindre mélange de tombes à inhumation, que dans le reste de la place.

Tombes à inhumation.

Tombe III. Elle présente cette particularité que le corps, dont les ossements presque complets ont été retrouvés en place, garde, entre les jambes, une urne cinéraire avec ossements calcinés. Y aurait-il

eu là, mise en terre simultanée de deux défunts, inhumés selon des rites différents?

Tombe IV. Près de la tête, deux vases en terre grise lustrée.

Tombe XIV. Pas de mobilier (1) deux pièces de monnaie, grands bronzes, sur l'une desquelles on peut distinguer la tête de l'empereur Commode? (180) et sur l'autre (au revers) une femme debout.

Tombe XVI. Elle renferme deux corps, qui semblent avoir été déposés à des moments différents, le second, quelque temps après le premier.

Près de la tête de celui-ci, on trouve une cruchette en terre rouge. décorée d'ornements peints en blanc, et une urne en terre grise; aux pieds, une petite urne en terre noire lustrée et neuf pièces de monnaie, petits bronzes, qui paraissent dater du bas empire.

Auprès du second corps, aucun mobilier.

Dans cette partie du cimetière, 1re et 2e tranchées, angle de la Place vers la rue des Maux, les tombes à inhumation dominent, bien qu'elles soient mêlées à quelques tombes à incinération.

Tombe XXI. Elle présente cette particularité, d'être placée au-dessous d'une tombe à incinération, ce qui montre que ce premier mode de sépulture est pour le moins aussi ancien que le second. Deux anneaux en bronze sont passés à un doigt; les clous de cercueil (très longs, en fer) sont nombreux.

Tombe XXII. Tombe d'enfant. Elle renferme un beau bol en fine terre rouge, un flacon en verre à panse sphérique, long col et deux anses (brisés), et trois pièces de monnaie, petits bronzes, dont deux

(1 Un certain nombre de tombes à inhumation ne renferment pas de mobilier, si ce n'est, assez souvent, une pièce de monnaie.

peuvent être en partie déchiffrés, malgré le mauvais état de leur conservation et attribués à Constantin.

Dans le voisinage, plusieurs tombes sans mobilier, ou qui ont été bouleversées.

Tombe XXXVI. Cette tombe diffère assez des précédentes. On ne trouve pas de clous de cercueil, et on peut se demander s'il a existé, à raison de la clôture spéciale que l'on constate, faite de tuiles, et qui semble avoir entouré le corps dans toute sa longueur; une des parois de la tombe a disparu, l'autre se compose de cinq tuiles de 41 centimètres de longueur. Ces tuiles ne sont plus dans leur position normale; elles sont disjointes et penchées vers le dehors, l'une d'elles est brisée en deux morceaux. Ces indices et le fait que les ossements sont déplacés et amoncelés vers une des extrémités, démontre que la tombe a été violée. On n'y trouve plus qu'une grosse boucle de ceinturon, en fer, et une plaque de serrure (?) de grandes dimensions, en fer également, au revers de laquelle on peut reconnaître dans la masse de fer oxidé, le mécanisme de la serrure et les clous qui fixaient la plaque au coffre.

Tombe XXXVIII. Les ossements bien conservés, à leur place normale; près du crâne, vase en verre, sorte de gobelet, haut et évasé, brisé, et une petite plaque en plomb, carrée de 4 à 5 centimètres de côté, au centre de laquelle il y a une ouverture circulaire; elle est ornée de stries. A hauteur des cuisses, deux pierres irrégulières, qui placées dans le cercueil, semblent n'avoir pas eu d'autre destination que de caler le corps dans son cercueil et d'en assurer la stabilité. Aux pieds enfin, débris d'une urne en terre noire, et objet en fer, dans lequel on peut voir une

lampe en forme de crasset, dont le crochet de suspension, bien que brisé, existe en partie, ou bien une cuiller ovale, avec longue tige latérale, droite (et brisée) que les grecs nommaient *cyathe*, et qui servait à puiser les liquides dans le cratère pour les verser dans la coupe des convives.

Tombe XLI. Un bracelet en bronze est trouvé au bras gauche du défunt. Près de sa tête deux pièces de monnaie, grand et moyen bronze, très oxidés et indéchiffrables; cruche en fine terre rouge, à deux anses, écrasée, mais complète. Grande quantité de clous de cercueil en fer.

Tombe XLII. Au côté gauche du crâne, une urne en terre noire brunâtre, deux pièces de monnaie, grands bronzes, indéchiffrables, et une grande quantité de grands clous de cercueil, qui paraissent amoncelés à dessein, dans un coin de la tombe. Au côté droit, élégante cruchette en terre rouge lustrée, à deux anses; le long des jambes, urnule en terre rouge, sphérique à col de forme conique, avec léger décor gravé sur la panse, beau lustre noir-marron. On trouve encore deux fragments d'objets en fer, dans lesquels on peut reconnaître une garniture de lanière ou un bout de penture, et l'extrémité d'une lame de couteau.

Tombe XLVIII. Ossements d'enfant, mal conservés. A la hauteur de la ceinture, trois vases : urnule en terre noire grossière, bol à panse sphérique, et bord recourbé vers l'extérieur; cruchette en terre rouge grossière. Trois pièces de monnaie, petits bronzes indéchiffrables.

Tombe LI. Les clous encore bien en place, indiquent les dimensions du cercueil, deux mètres de longueur, 50 centimètres à la tête et 45 aux pieds.

Le squelette très bien conservé, occupe sa position normale ; aucun mobilier funéraire.

— Plusieurs tombes, dans les environs, sont également sans mobilier.

* * *

Dans 22 ou 25 tombes des fouilles de 1914, on a trouvé, nous l'avons dit, des pièces de monnaie, certainement romaines, mais à raison de leur état déplorable au point de vue de la conservation, il n'a été possible d'en reconnaître que quelques-unes seulement et on ne peut par conséquent, en tirer, pour la détermination de l'âge du cimetière, les indications précises qu'elles ont fournies dans d'autres fouilles.

Les sigles qui parfois aussi sont un moyen de dater les pièces, sont ici peu nombreux et n'apporteront aucun appoint pour la détermination de l'âge de notre cimetière.

On ne peut davantage déduire, des trouvailles faites, sur quel point de la place actuelle, le cimetière gallo-romain que nous étudions a été établi dans le principe, et dans quelle direction il s'est développé.

Il semble seulement qu'il n'a pas dépassé, dans la direction sud, ou vers le beffroi, une ligne idéale partant de la rue des Orfèvres, passant contre le monument de la princesse d'Espinoy et aboutissant au coin de la halle-aux-draps, vers la ruelle qui longe le monument ; mais par contre il s'est étendu très loin dans la direction du nord-ouest vers la rue Perdue et même au-delà.

* * *

Pour apprécier maintenant quelle place tient le cimetière de la grand'place, dans l'ensemble des

sépultures de l'époque gallo-romaine, à Tournai, il importe d'abord de faire le relevé des différents points de la ville où ces sépultures ont été constatées; ce sont :

Rive gauche de l'Escaut :

Le plus important cimetière romain de la rive gauche, est celui qui longeait la voie romaine de Tournai à Bavai par Escautpont.

Partant du beffroi, cette route occupait sans doute le milieu du terrain situé entre les rues de Paris et de la Ture, d'un côté, la Place du Parc et la rue d'Espinoy, de l'autre; suivait la rue des Filles-Dieu, coupait le Palais de justice, passait sur le côté de la caserne de la citadelle (entre celle-ci et la caserne de gendarmerie), coupait l'asile des aliénés, et aboutissait au rieu de Barges, pour continuer, après l'avoir franchi, vers Saint-Maur et la croix Morlighem.

Des découvertes fortuites d'antiquités romaines sur tout ce parcours, montrent bien que le cimetière longeait cette route.

On en a trouvé, rue d'Epinoy, en 1837 ; en haut de la rue de la Tête d'Or et à la rue de Paris, en 1889 ; à la rue de la Ture en 1903; au Palais de justice vers 1874 ; plus loin sous les ouvrages avancés de la citadelle, en 1672, en 1830, en 1893 et 1894 ; — plus loin encore, à l'asile des aliénés, en 1882.

Vient ensuite le cimetière de la grand'place et de la rue Perdue, objet de la présente étude, avec ses fouilles de 1821, 1853, 1895, 1898, 1903 et 1914, que nous avons détaillées plus haut.

Des trouvailles de même genre, mais beaucoup moins importantes, ont été faites à la rue Saint-Piat (institut de Monnel) en 1888 ; plus tard dans la même

rue, entre les rues Madame et Cherequefosse, lors du creusement d'un égout; mais il ne s'est rencontré là que des débris de poteries de tout genre, mêlés à des terres de remblai. Parmi ces débris il y avait beaucoup de fragments de poteries samiennes, avec sigles (?) FABAN — PA... — PALL — ... MODE — PRIMI — OF-VCM — VITAL — ... NI — MARCHLLIM — DATI.M. — SEVERIM. (1)

Des remblais, pleins des mêmes débris, ont été constatés rue de la Ture, vieux Marché au beurre, et rue de la Tête d'Or, en 1903 et 1904, mais on n'y a relevé aucune tombe encore en place.

Dans une autre direction, à la rue As-Pois, dans le terrain de l'ancienne abbaye de Saint-Médard (nos 8 à 16); rue des Augustins (église des Jésuites), en 1849; rue Saint-Jacques (dans un jardin entre cette rue et la rue des Sœurs Noires) en 1912 ou 1913.

Rive droite de l'Escaut :

Sur la rive droite de l'Escaut, les trouvailles n'ont pas été moins abondantes que sur la rive gauche, mais elles sont toutes groupées sur la paroisse Saint-Brice.

C'est d'abord en 1653, du côté nord de cette église, le tombeau de Childéric, l'un des plus riches qui aient été mis au jour, et qui est d'une importance capitale pour l'étude de l'art franc ou mérovingien. Si les fouilles avaient été poursuivies alors, autour de cette sépulture royale, elles auraient sans doute produit de nombreux objets. De timides recherches opérées

(1) Nous en devons la communication à l'obligeance de M. l'architecte Dufour.

en 1842, dans le voisinage, n'ont donné que peu de résultats.

En 1875 et 1879, lors de la construction des maisons des rues Royale, de Monnel et Childéric, on rencontra, dit-on, des poteries romaines et franques; nous n'en connaissons rien.

En 1887 nous avons pu fouiller, dans un terrain à l'angle *Est* des rues Childéric et de Monnel, un cimetière romain à incinération, bien caractérisé, et cette fouille a été complétée par une trouvaille de quelques tombes, en 1888, à la rue Beyaert. Antérieurement, en 1876, même rue, on avait déjà trouvé quelques poteries.

La comparaison de la fouille (1887-1888) avec celle de la grand'place est instructive; nous en parlerons plus loin.

Dans une autre direction, on trouva une sépulture à incinération, isolée, très riche, rue Saint-Brice, dans l'axe de la rue Clercamps, en 1900.

Au delà de la ville, à Allain et à Antoing, des tombes romaines et des constructions de même époque — sans doute des villas — ont été retrouvées. Et tout récemment on en a trouvé d'autres à Antoing, du côté de Fontenoy.

*
* *

D'autres fouilles pratiquées à Tournai et dans ses environs immédiats, ont dû être faites, qui pourraient préciser certains points de la topographie romaine de la ville; il n'en a pas été gardé mémoire, si ce n'est par les poteries données autrefois à la bibliothèque du Chapitre par le chanoine de Vitry († 1801)

et qui se trouvent actuellement au Musée, et par celles de la collection Fauquez, dont la provenance n'est pas indiquée. Parmi les pièces de la collection de Vitry figure une grande amphore; les autres poteries ont les mêmes caractères que celles de la grand'place.

Il est à remarquer qu'à part la tombe de Childéric, aucune sépulture certainement franque ou mérovingienne, n'a été jusqu'ici retrouvée à Tournai. Il est indiscutable cependant qu'il y en a eu : dans quelle partie de la ville les découvrira-t-on un jour?

* * *

Quant aux divers cimetières romains décrits ci-dessus, on peut les dater chronologiquement comme suit :

Le plan ancien paraît être celui des rues de Monnel et Childéric (paroisse Saint-Brice). Les pièces de monnaie trouvées dans les sépultures, et qui appartiennent aux règnes d'Auguste, Tibère, Néron, Vespasien, Trajan, tous empereurs du Ier siècle, puis d'Antonnin le Pieux (IIe siècle), et une seule monnaie de Constantin le Grand (306-337) permettent de le dater Ier et IIe siècles après Jésus-Christ. Une hache en pierre polie et un couteau en silex, trouvés sous une des tombes romaines, sont encore un indice de la haute antiquité de ce cimetière.

Elle est de plus confirmée par les quelques tombes découvertes à la rue Beyaert en 1888, où on a trouvé une monnaie de Trajan (98-117).

Ce cimetière ne comprend que des sépultures à incinération.

Le deuxième est sans doute notre cimetière de la grand'place et de la rue Perdue. Les pièces de monnaie reconnues (à la rue Perdue) appartiennent aux règnes d'Antonnin le pieux, Aurelius Verus (IIe siècle); Probus (IIIe siècle); Helena-Augusta, femme de Constance Chlore et Constantin (IVe siècle).

Celles qui ont été recueillies par Renard, lors des fouilles de 1821, datent des mêmes époques : Domitien (Ier siècle); Adrien (IIe siècle); Faustine, Gordien, Philippe, Gallien, Postume, Aurélien, Probus (IIIe siècle) et Constantin (IVe siècle).

Quant aux monnaies trouvées en 1914, elles n'ont pu être identifiées d'une manière certaine, mais la présence de grands bronzes, d'une part, et de petits bronzes de Constantin, d'autre part, indique la même époque que celles des fouilles de 1821 et 1853. Les diverses sortes de poteries trouvées et notamment les fines poteries à lustre noir brillant, confirment cette même époque.

Les deux modes de sépulture, par incinération et par inhumation simple, sont ici confondus et ont dû être employés simultanément pendant tout le temps où le cimetière a été employé.

Le troisième cimetière, dans l'ordre chronologique, paraît être celui de la citadelle, fouillé en 1894, et qui longeait la voie romaine de Tournay à Bavay par Escautpont. Il doit avoir été ouvert après celui de la grand'place, mais il a été employé en même temps que celui-là.

On y a trouvé peu de monnaies, qui toutes sont des petits bronzes, indéchiffrables, datant peut-être du IIIe siècle, mais plus probablement du IVe. Le

genre de poteries qui y ont été découvertes appartient à cette même époque.

Toutes les sépultures, dans ce cimetière, sont à inhumation simple.

Les autres sépultures isolées, rencontrées sur certains points de la ville, sont peu importantes; il en est deux cependant qui présentent un réel intérêt et semblent avoir appartenu à des personnes d'un rang supérieur. Elles ont été découvertes la première à la rue Saint-Brice, en 1900, la seconde à la rue de Cologne en 1904.

Nous avons décrit la seconde sous le nº CXXIII ci-dessus (1); quant à la première, trouvée à la rue Saint-Brice, en 1900, elle est particulièrement importante comme le prouve la quantité extraordinaire de poteries, toutes de valeur — et presque toutes intactes — groupées en un seul tas, autour de l'urne cinéraire. (Voir planche II.)

Les 19 pièces qui la composent sont d'abord un petit plateau en terre noire lustrée, contenant les ossements incinérés, fort peu abondants, et son couvercle. Cinq plateaux ronds, de dimensions variées (32 à 23 centimètres); un petit plateau semblable (16 cent.); une têle à bord droit avec tuyau d'épanchement orné d'un muffle de lion ; une autre têle plus petite ; un grand bol décoré d'oves et de huit médaillons avec la figure d'Orphée, et d'une femme avec un enfant (Vénus?); un bol plus petit, orné de huit médaillons avec panthère et masque scénique; un petit vase à panse sphérique allongée, et large ouver-

(1) D'après un renseignement qu'on a bien voulu nous donner, une personne de la rue de Cologne posséderait un vase en poterie noire, qui provient peut-être du voisinage de cette tombe.

ture; ces onze dernières pièces en terre jaunâtre fine, recouverte d'un épais enduit rouge qui leur a fait donner le nom de fausse poterie samienne. Un vase à panse ovoïde avec sept fortes dépressions dans le sens de la hauteur, en fine terre, avec vernis noir légèrement métallique et quatre vases de forme sphérique à large col conique, terre fine, lustre noir, ornés de dessins à la barbotine blanche et portant des inscriptions, également tracées en blanc, relatives au festin funéraire : AVETE VOS — DA VINVM — VITVLA — LVCRVM FAC; enfin une cruchette en terre rouge avec engobe blanche.

Aucune clôture ne protégeait la tombe et rien n'indique qu'il y en eut d'autres aux environs.

On n'a trouvé, ni dans cette sépulture, ni dans celle de la rue de Cologne, aucune pièce de monnaie qui permit de les dater approximativement.

* * *

De cet ensemble de nécropoles peut-on tirer des conclusions sur l'importance de Tournai et sa population à l'époque romaine?

Voyons d'abord ce que l'histoire de ces premiers temps nous enseigne.

Les seuls documents historiques sur Tournai à l'époque romaine sont :

La carte de Peutinger, exécutée au IIIe siècle, et qui mentionne notre ville sous ce nom : *Turnaco.* (1)

L'itinéraire d'Antonin qui date du IIIe ou du IVe siècle. Tournai y figure.

(1) L'original de cette carte a disparu, il n'en existe qu'une copie faite en 1264 et qui, retrouvée au 15e siècle, a été publiée par Peutinger, d'Ausbourg, d'où son nom.

La *noticia provinciarum et civitatum galliæ*. Du début du Ve siècle, où Tournai est repris sous le nom : *civitas tornacensium*, ce qu'il faut traduire, d'après les auteurs, par : la ville chef-lieu du peuple des Tournaisiens.

Une *lettre de S. Jérôme* à Ageruchia, publiée dans le « Recueil des historiens des Gaules » I. 744. signale Tournai parmi les villes attaquées par les Germains en 407, et dont les habitants auraient été envoyés en captivité en Allemagne (1).

Enfin, entre 431 et 461 (peut-être en 442) les francs saliens, conduits par Clodion, occupèrent Tournai, d'après M. Kurth.

D'autre part, César ne mentionne pas Tournai dans sa Guerre des Gaules et Ptolémée qui écrit après le Ier siècle, n'en parle pas davantage.

Faut-il en conclure que notre ville n'existait pas alors? Nullement, dit M. d'Herbomez (2), dont nous résumons le travail, dans les lignes qui suivent : il résulterait seulement de ce silence qu'elle avait peu d'importance. Au début ce dut être une agglomération purement rurale; le propriétaire du fundus et ses clients occupent une villa, qui fut le noyau de la ville actuelle. Cette situation n'a pu se prolonger, car Tournai par sa situation géographique excellente, a certainement attiré de bonne heure de nombreux habitants.

Peut-être dès la fin du Ier siècle, Tournai a dû voir s'improviser des marchands. A cette époque

(1) Remorum urbs prepotens, Ambiani, Atrebatæ, extremique hominum Morini, *Tornacus*, Nemetae, Argentoratus, translati in germaniam...

(2) Tournai sous les Romains, dans la Revue tournaisienne, année 1910. p. 22.

aussi l'exploitation des bois voisins et même des carrières, a pu s'exercer et par suite la villa du fundus tornacus a pu prendre l'aspect d'une petite ville, bourgade sur la rive gauche de l'Escaut, essaimant déjà sur la rive droite. Dès le II[e] siècle il y eut des hommes libres, des affranchis et des serfs. On peut supposer que Tournai a eu une administration municipale dès le I[er] siècle, un *curator civitatis*. A la fin du IV[e] siècle il est absolument certain il y eut un *Defensor civitatis*, magistrat créé par Valentinien.

En 387 c'est le premier magistrat de la cité, élu par toutes les classes de la population.

Les trois premiers siècles de notre ère furent une époque de grande prospérité pour la Gaule; Tournai dut être important à la fin du IV[e] siècle : la preuve c'est qu'on l'a choisi pour capitale de la cité des Tournaisiens. Il ne faut pas exagérer cette importance, parce qu'on n'y a pas retrouvé de vestiges de grands monuments. C'était le chef-lieu d'une grande circonscription administrative. Nous ne savons rien de l'importance de sa population, mais l'existence d'un gynécée, à la fin du IV[e] siècle, donne à penser qu'il y en avait en cette ville des ateliers importants (1).

En 407 Tournai est attaqué et pris par les Germains; ses habitants sont emmenés en captivité chez les vainqueurs. La mention de cette catastrophe, où le nom de Tournai figure au milieu de ceux de peuples connus, montre que la ville avait alors une véritable importance. Le choix de cette ville par les Francs, pour en faire le siège de leur domination, au V[e] siècle, confirme cette importance. Les auteurs

(1) La *noticia dignitatum per Gallias* mentionne un *procurator gynaecii tornacensis belgicæ secundae.*

qui en ont parlé signalent que les francs y ont trouvé des établissements et des constructions auxquelles ils donnent la qualification de palais.

M. Hocquet (1) estime que les origines *urbaines* de Tournai ne semblent pas pouvoir remonter au-delà du commencement du IIIe siècle, et que ce fut sans doute une très petite ville de province. Il ajoute que sa situation sur une grande voie de communication, la fit choisir pour l'établissement d'un gynécée et que dès lors elle attira l'attention des apôtres du christianisme qu'y fut prêché dès la 2e moitié du IIIe siècle; la persécution religieuse sévit à la fin du IIIe siècle; la situation politique était très troublée et à l'aube du IVe siècle ce fut la guerre entre les Romains et les Francs, du Rhin à la mer. Les Romains reculèrent devant les Francs, même avant la conquête définitive de notre région par ceux-ci, et Tournai reçut, de ce fait, un accroissement de population. Des Francs saliens s'établirent chez nous; les Vandales à leur tour traversèrent la Gaule en la ravageant (407); et plus tard une nouvelle invasion de Francs saliens les rendit maîtres de Tournay en 442. Clodion Mérovée, Childéric résidèrent à Tournay et ce dernier y mourut en 481.

Avec M. d'Herbomez, nous croyons que si Tournai ne fut pas une grande ville, puisqu'on n'y a pas rencontré de restes des monuments que possède toute grande ville romaine, elle fut du moins une vraie ville, dès le IIe siècle, avec une population importante, composée des éléments variés que comportait

(1) Coup d'œil sur l'histoire de Tournai, dans la Revue tournaisienne, année 1910, p. 40.

alors toute ville bien constituée, et non pas une petite bourgade de cultivateurs, entourant la villa d'un riche colon qui, au IV[e] siècle, seulement, se transforma en ville.

* * *

A défaut de textes anciens, deux éléments de fait, établissent l'importance de Tournai, au II[e] siècle :

1° Le grand nombre de voies romaines qui partant de la ville rayonnaient dans toutes les directions ;

2° le nombre, les dimensions et la disposition même des cimetières de l'époque gallo-romaine qui y ont été relevés.

I. *Les voies romaines.*

M. d'Herbomez remarque que Tournay, dans une situation géographique excellente, sur le bord d'nn cours d'eau navigable, proche d'une grande forêt, et de carrières de pierre, faciles à exploiter, doit avoir de bonne heure attiré une population stable.

Très tôt aussi, une route importante, allant de Bavai à Boulogne-sur-mer et passant par Werwicq, Cassel et Thérouanne, traversa Tournai ; bien plus, cette ville devint, tout comme Bavai, le point de rencontre de nombreuses routes, dont quatre principales et quatre ou cinq secondaires sont signalées : la première, celle que nous venons d'indiquer, par la carte de Peutinger, les autres par les auteurs modernes qui ont traité la question des routes romaines dans les Gaules, Gauchez, Van Dessel et Huybrigts (1).

Elles forment une étoile dont six rayons, partant

(1) GAUCHEZ. Topographie des voies romaines, dans les Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique. 3[e] série, tome 8.
HUYBRIGTS. La voirie de la Belgique.

de la rive gauche de l'Escaut, se dirigent vers Bavay par Escaupont — vers Werwicq, Cassel et Boulogne — vers Cassel par Estaires — vers Arras par Douai — vers Courtrai — vers Bouvinnes; et trois de la rive droite se dirigent vers Renaix — Ligne et Ath — Antoing et Basècles.

La première de ces routes, et la plus importante, est celle qui traverse Tournai venant de Bavai et se dirige vers la mer, pour aboutir à Boulogne-sur-mer. Elle est mentionnée dans l'itinéraire d'Antonnin et dans la table de Peutinger. De Bavai elle se dirige vers Escautpont, Mortagne, Bléharies, Hollain, (la pierre Brunehaut,) la croix Morlighem, franchit le rieu de Barges, les terrains de l'ancienne citadelle, entre à Tournai, près du beffroi, longe la grand'place et part de l'autre côté de la ville, par Froyennes, Templeuve, Roubaix? Werwicq, et de là Cassel. Thérouanne et Boulogne-sur-mer, formant ainsi le second rayon de l'étoile.

La troisième, reprise à l'itinéraire d'Antonnin, passe à Sainghain, Estaires, et de là Cassel et la mer.

La quatrième conduit à Arras, en passant par Willemeau, Rumes, Orchies, Flines, et Douai; — elle est également reprise à l'itinéraire d'Antonnin.

La cinquième se dirige vers Courtrai et de là Roulers, Thourout, Oudenbourg, passant par Froyennes. Ramegnies-Chin, Bailleul, Dottignies et Courtrai.

La sixième, peu déterminée, encore, traverse Bouvines, Seclin....

La septième part de la rive droite de l'Escaut, et se dirige vers Havinnes, Maulde, Grandmetz, Ligne et Ath.

La huitième va vers Mourcourt, Renaix, Audenarde et Gand.

La neuvième et dernière, longe l'Escaut jusqu'à Antoing, et continue dans la direction de Basècles.

De quelle époque de la période romaine datent ces routes? Aucun document ne permet de le préciser. Seule, il est vrai, la route de Tournay à Bavay est reprise à la carte de Peutinger, mais cela ne veut pas dire que les autres ou plutôt que certaines autres n'existaient pas alors. Bavay dont on ne conteste pas l'importance à cette même époque, n'est également représentée, sur la table de Peutinger, que sur une seule route, et sous le nom assez défiguré de *Bacaco nervio*. Il est suffisamment connu cependant que cette ville était le point de départ de nombreuses routes rayonnant dans toutes les directions.

Peut-on donc considérer comme une modeste bourgade, notre ville de Tournai, à laquelle aboutissent tant de routes? Ne faut-il pas au contraire y voir une ville peuplée, active, commerçante?

« Tous ces géographes, dit GAUCHEZ, ont mentionné » Tournai, *Turnacum*. Dans six villes des Gaules » il y avait un dépôt de vêtements et d'insignes que » revêtaient les empereurs pour les cérémonies publi- » ques. Trèves dans la *Belgica prima*, Tournai avec » Reims dans la *Belgica secunda* avaient la garde » des ornements de la toilette impériale et logeaient » en outre l'officier chargé de diriger un atelier de » femmes employées à faire des habits pour les trou- » pes. C'était à Tournai, le *Procurator gynæcei* » *Tornacensis Belgicæ secundæ*. » (1)

(1) Topographie des voies romaines, p. 59.

II. *Les cimetières, par leur nombre et leurs dimensions, confirment l'importance de la ville à l'époque romaine.*

Sans parler des points divers isolés sur lesquels des sépultures romaines ont été trouvées à Tournai, nous avons établi l'existence de trois cimetières considérables par leurs dimensions et qui comptent, chacun, un très grand nombre de tombes.

Le premier situé sur la rive droite de l'Escaut, commençant près de l'église Saint-Brice, a une longueur de trois cents mètres au moins; il se dirigeait vers la place de la gare et dépassait certainement la rue Beyaert; il longeait probablement la voie romaine de Tournai à Renaix. Il a été en usage pendant le premier et le second siècle de l'ère chrétienne.

La seule partie explorée de ce cimetière, longue de 20 mètres environ sur 12 ou 14 mètres de largeur, a donné une soixantaine de tombes, toutes à incinération, pour un espace de deux à trois ares, ce qui est supérieur à la moyenne des sépultures généralement rencontrées en Belgique.

Si cette proportion a été observée pour le reste du cimetière (et rien ne fait croire le contraire), il en résulte qu'il a desservi une ville dont la population était grande, à cette époque reculée.

Semblable déduction découle encore d'autres considérations.

Le cimetière du quartier Saint-Brice le plus ancien de Tournai, qui appartient au commencement de l'occupation romaine, est situé sur la rive droite de l'Escaut, ce qui permet d'affirmer que, dès le principe, la ville romaine s'est établie sur les deux rives du fleuve, tout le monde étant d'accord qu'elle exis-

tait déjà sur la rive gauche. Elle était donc plus considérable qu'on ne l'a cru généralement.

L'existence de ce cimetière sur la rive droite en est une preuve certaine, que corrobore la présence de trois voies romaines, partant de Tournai, de ce côté de l'Escaut, vers Renaix, Ligne et Antoing.

Autre preuve encore : la présence de petites localités romaines sur la même rive, et tout proche de Tournai, savoir : Marvis. Warchin, Allain, Vaulx et Antoing vers l'Est, Renaix vers le Nord.

Enfin le fait que les Francs, lors de la conquête de Tournai, se sont établis sur la rive droite de l'Escaut, où Childéric est mort, où ses prédécesseurs avaient vécu, montre que là étaient le principal établissement romain, les principales constructions romaines, lors de la conquête franque.

Les deux autres cimetières de la rive gauche permettent de faire les mêmes constatations. L'un d'eux, situé le long de la route de Tournai à Bavay, a environ un kilomètre de longueur, et, sur de nombreux points de ce parcours, la présence de tombes agglomérées a été relevée. Spécialement sur le point que nous avons fouillé en 1894, près de la caserne de la citadelle, nous avons constaté la présence de trente tombes à inhumation sur un espace de deux ares et demi, environ.

L'autre, le cimetière de la grand'place, qui dans son ensemble, occupe plus de deux hectares, a donné, à la rue Perdue (1853) 15 ou 16 tombes pour un ou deux ares explorés, et à la grand'place, en 1914, 80 tombes environ pour les trois ares dans lesquels des recherches ont été pratiquées.

D'où il suit encore une fois que la localité entourée

par des cimetières aussi grands et aussi denses, devait avoir une forte population.

*
* *

On objectera peut-être que les dates que nous donnons comme étant celles de l'ouverture de ces cimetières, ne sont pas suffisamment établies, car nous n'avons pour les indiquer que l'argument tiré de la date des pièces de monnaie qui y ont été trouvées.

Certaines monnaies romaines ont en effet été trouvées dans les sépultures de nos divers cimetières gallo-romains, et une partie de ces pièces ont pu être identifiées. Elles appartiennent les unes au premier, les autres au second et les dernières au troisième siècle après Jésus-Christ.

Il est admis par tous ceux qui ont fouillé des cimetières romains que la présence de ces pièces suffit pour les dater approximativement, de telle façon qu'on peut dire qu'un cimetière qui renferme des pièces des deux premiers siècles, est contemporain de ces deux siècles, tandis que celui qui en renferme des Ier, IIe et IIIe siècles, sera contemporain de ces trois siècles.

Nous avons suivi cette règle dans le classement chronologique de nos cimetières tournaisiens. Mais, dira-t-on peut-être, que les monnaies romaines ont circulé longtemps après la mort des empereurs dont elles portent l'effigie et voudra-t-on ne dater que du 3e siècle seulement, par exemple, un cimetière où, à côté des pièces du Ier et du IIe siècle, figurent des pièces de Constantin.

Ce raisonnement ne serait pas juste : que des pièces du Ier siècle soient restées dans la circulation

au IIe et des pièces du IIe au IIIe, cela est très possible, mais d'une manière générale, il faut bien admettre que la majeure partie des monnaies en circulation, à une époque déterminée, sont celles qui ont été frappées à cette époque : il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit pas d'un trésor ou d'une trouvaille unique de pièces assemblées en un seul dépôt; — dans ce cas il est évident que seule la pièce la plus récente pourrait indiquer la date du dépot; — mais d'une quantité de pièces enfermées une à une, dans des tombes distinctes, et qui, par conséquent, peuvent avoir été déposées en terre à des époques très éloignées les unes des autres.

On dira donc que tel cimetière est romain parce qu'on n'y trouve que des monnaies romaines; que celui-ci est du IIe siècle, par exemple, parce qu'on n'y trouve que des pièces de ce siècle, que tel autre est du Ier, du IIe et du IIIe siècle, parce qu'on y trouve un certain nombre de pièces de chacun de ces siècles.

Certes, la présence d'une pièce du Ier siècle parmi toutes autres du IIIe, ne permettrait pas de dire que le cimetière a été ouvert du Ier au IIIe siècle, mais tel n'est pas le cas de nos cimetières tournaisiens, où le nombre de pièces de chaque époque balance généralement le nombre de celles d'une autre époque.

Il ne faut pas perdre de vue en outre que nos fouilles, pour chacun des cimetières explorés, ne portent que sur une toute petite partie de chacun d'eux, et que pour avoir une idée exacte des monnaies renfermées dans ces champs de repos, il faudrait multiplier par un gros chiffre, celui des pièces trouvées. Quel nombre de pièces eut donné tel cimetière déterminé, au lieu des 20 ou 30 qui y ont été trouvées, si on

l'avait exploré tout entier, et ne doit-on pas croire que la majeure partie au moins des pièces trouvées doit avoir été déposée à l'époque qu'indique leur frappe?

Reprenons le cimetière de la rue de Monnel qui a donné onze pièces de cinq empereurs du Ier siècle, trois d'un empereur du IIe siècle et une du IVe siècle. Pourrait-on dire que ce cimetière doit être classé au IVe siècle? Si au contraire, tenant compte qu'il a couvert, comme certains indices permettent de le croire, un grand espace dont une toute petite partie seulement a été explorée, on multiplie par un fort exposant le nombre des pièces trouvées, n'arrivera-t-on pas à cette conclusion que devant le grand nombre de pièces du Ier siècle, et malgré les quelques pièces des IIe et IVe siècles, ce cimetière a été ouvert au Ier siècle et a été utilisé principalement à cette époque?

Le même raisonnement doit être fait pour nos autres cimetières, et que reste-t-il alors de l'objection que certaines pièces d'une époque antérieure étaient encore en circulation aux siècles suivants? De ce qui est une exception on ne peut faire une règle générale et dire peut-être qu'au IIe et au IIIe siècle circulaient principalement les pièces du Ier. Nous ne croyons pas qu'on ira jusque-là, et nous pensons au contraire que pour chaque sépulture en particulier, les parents du mort auront eu le souci, la pieuse préoccupation, de mettre près du défunt une bonne pièce de l'époque, datant en quelque sorte sa sépulture, et lui assurant, par son bon aloi même, un heureux voyage, et non la préoccupation, qui eut été partagée par toutes les familles, de se défaire d'un vieux sou dans le but de filouter le nautonier des Enfers!

Nous croyons donc que les monnaies trouvées dans les cimetières donnent d'une manière assez exacte la date où ils ont été en usage et nous basant sur les pièces trouvées dans ceux de Tournai, nous croyons pouvoir maintenir la classification et l'âge présumé, que nous avons donnés ci-dessus, desdits cimetières.

La ville romaine se sera-t-elle agrandie spécialement sur la rive gauche de l'Escaut, au IIIe siècle, comme peut le faire présumer l'ouverture ou l'extension de deux grands cimetières, à la citadelle et sur la place? C'est bien possible, mais d'un côté comme de l'autre, du fleuve, il est difficile de déterminer son périmètre en l'absence de substructions de monuments de cette époque.

Quant à la condition sociale des tournaisiens de l'époque romaine, il semble résulter du mobilier funéraire de nos cimetières que, sans être de grands personnages, ils n'étaient pas non plus de pauvres colons, mais plutôt des gens de condition moyenne, dans l'ensemble, certains d'entre eux étant plus fortunés, tandis que d'autres étaient plus modestes, c'est-à-dire qu'ils présentent l'ensemble ordinaire des populations urbaines.

Il y avait des pauvres, ce sont ceux dont la tombe ne renfermait aucun mobilier; lorsque les deux modes de sépulture s'emploient simultanément, les pauvres sont généralement inhumés sans avoir été incinérés, — on aura reculé devant la dépense d'un bûcher.

Aux gens de condition moyenne appartiennent les tombes garnies d'un mobilier ordinaire. C'est le grand nombre de celles que nous avons découvertes, non seulement dans le cimetière de la grand'place, mais aussi dans tous nos cimetières tournaisiens.

Parmi les tombes de la grand'place, il en est un certain nombre qui témoignent d'un défunt de quelque importance, telles les tombes : II, où on rencontre dix vases et dix pièces de monnaie ; L qui possède sept vases ; LVI, avec plusieurs vases et des fibules, dont l'une est émaillée ; LIV, cinq vases, clôture circulaire ; LXIV, vases en fine terre noire, au galbe très gracieux ; LXIX, vases en poterie, en verre et en bronze, tablettes à écrire, fibules. Les tombes à inhumation : XVI, trois vases et neuf pièces de monnaie ; XXXVIII, trois vases, un objet en plomb, une lampe en fer ; XLII, trois vases et des débris divers d'objets en métal, etc. C'est parmi les tombes à incinération qu'on trouve les plus riches, généralement parlant.

Cette remarque s'applique aussi aux tombes trouvées en 1853 à la rue Perdue, où les sépultures 1, 3, 5, 11, 12 du plan dressé par Renard, sont plus riches que les autres.

La tombe XXXIX de la grand'place, dont il ne reste que le fond ; celle d'Ulpiusius, dont la dalle trouvée en 1821 est perdue ; la tombe de la rue de Cologne (nº CXXIII) et celle de la rue Saint-Brice (voir plus haut, page 196), ont dû appartenir à des citoyens de condition supérieure.

N'en pourrait-on trouver encore de ce genre si les fouilles étaient continuées ?

Disons, et ce sera notre conclusion, que nos recherches semblent confirmer l'opinion de d'Herbomez que nous rappelions ci-dessus, p. 198 : Dès la fin du Ier siècle, Tournai était déjà une petite ville, bourgade sur la rive gauche de l'Escaut, essaimant sur la rive droite, — nous dirions plutôt : établie sur les deux rives de l'Escaut, — ayant, dès cette époque,


24


18


23


22


19


10


95


30


4


13


7


12

une administration municipale, qui, à partir du IIe siècle, était complète. Sa prospérité alla croissant et à la fin du IVe siècle Tournai dut être important, car il a été choisi pour la capitale des Tournaisiens; et, lors de sa destruction par les Germains, en 407, son nom est cité parmi ceux de grandes cités et de peuples connus.

V

CATALOGUE DES PRINCIPAUX OBJETS TROUVÉS DANS L'ENSEMBLE DES TERRAINS QUI CONSTITUENT LE CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE LA GRAND'PLACE.

POTERIES

Vases samiens.

1. Bol terre samienne, de forme hémisphérique, décoré de deux rangs de cercles très ornés, et d'un tour d'oves, de fleurettes, etc.

Sur le bas (au-dessus du pied), des lettres mal tracées semblant former un mot, illisible. Hauteur 10 c., diam. 24 c. — Tombe CXL.

2. Fragment de bol, orné de feuilles d'eau avec tiges gracieuses, de perles et de motifs triangulaires. — LVI.

3. Très petit bol, fond plat, bord droit, cylindrique. Haut. 3 cent. — CXL.

4. Bol de forme conique renversée et évasée vers le bord. Haut. 8 cent., diam. 13 1/2 cent. — CXXI. Planche III.

6. Bol hémisphérique avec bourrelet au bord, orné de hachures en relief. Haut. 7 c., diam. 15 1/2 c. — LXL.

7. Plateau à fond plat, bombé vers le centre; le bord relevé en quart de cercle et légèrement évasé vers le haut. Dans le fond, sigle illisible. Haut. 4 cent., diam. 18 cent. — CXXI. Pl. III.

8. Plateau semblable avec sigle OF ROMA.

9. Fragment de plateau avec sigle, dont il ne reste que le commencement BVM...? — VIII.

Imitation de poteries samiennes.

10. Vase en terre rouge, fausse poterie samienne, panse ovoïde, large ouverture basse; pied élevé. — Beau lustre rouge, décor d'enroulements au pinceau, par engobe blanche. Haut. 10 1/2 cent. LXXVI. Pl. III.

11. Cruchette, terre rouge, recouverte d'un enduit rouge, panse sphérique allongée vers le haut, goulot légèrement évasé, anse. Sur la panse, les lettres D. A? M. I, et un petit dessin (fleurette?) indéterminé, tracé par engobe blanche. Haut. 14 cent. — LXXXV. Pl. V.

12. Bol, terre rouge, beau lustre rouge, forme hémisphérique, avec bourrelet, au bord. Deux filets en creux sur la panse. Haut. 8 c., diam. 14 c. — LVI. Pl. III.

13. Bol terre rouge, à paroi droite, de forme cylindrique, avec un bourrelet au bord, pied étroit. Haut. 7 1/2 c., diam. 14 c. XXII. Pl. III.

14. Vase, terre rouge, lustre rouge, panse sphérique, large ouverture. Décor gravé (enroulements). — Fragment. CXIII.

15. Fragment d'un vase de même qualité. — CXV.

16. Fragment de plateau, fine terre rouge. Sigle NAMAOS? — LIII.

Pl. IV


56


44


38


46


43

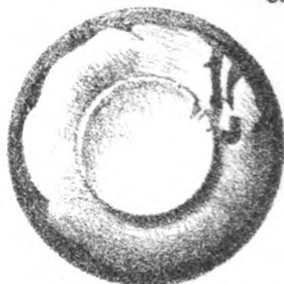

64


70


41


55


47


60

Poteries en terre rouge ou avec lustre rouge.

A. *Fine terre rouge-rosée et dorée.*

18. Grande cruche, terre rosée très fine, lustre rouge pâle; autrefois dorée; superbe galbe, panse de forme ovoïde, la partie large vers le haut, col large, étranglé vers le milieu, élargi dans le haut, anse ornée d'un dessin au pointillé. Haut. 28 c. — CXXIII. Pl. III.

19. Vase terre blanche très fine, lustre rouge pâle; autrefois doré; forme sphérique avec décor en relief, représentant une tête humaine (yeux, nez, bouche, oreilles) occupant toute la largeur de la panse; large ouverture (sans col) avec bourrelet, anse courte; brisé. Haut. 13 1/2 c., diam. 13 1/2 c. — CXXIV. Pl. III.

B. *Terre rouge fine et lustrée.*

22. Cruche terre rouge, fine et lustrée; panse sphérique très allongée vers le haut. Col bas, à deux filets moulurés et orné de traits en creux. Haut. 20 c. — XLVII. Pl. III.

23. Cruche terre rouge lustrée, panse sphérique, très allongée vers le haut. Goulot court et large, en forme de bourrelet avec deux filets moulurés. Haut. 24 c. — LXXXIV. Pl. III.

24. Cruche terre rouge lustrée; panse ronde, goulot élargi au bord, en bourrelet avec double filet. Petite anse au col. Haut. 21 c. — LIV. Pl. III.

25. Cruche terre rouge lustrée, panse sphérique allongée vers le haut, col étroit, terminé par un bourrelet à deux cercles. Haut. 17 1/2 c. — L.

26. Cruche terre rouge lustrée, panse sphérique allongée vers le haut et vers le bas, col allongé avec

large bourrelet légèrement évasé. Haut. 24 cent. — CXL. (?)

27. Cruche plus petite, même terre, panse sphérique, col court avec bourrelet aplati dépassant le col, anse courte. Haut. 13 1/2 c. — XLVIII.

28. Cruche terre rouge lustrée, panse bien sphérique, col allongé terminé par un bourrelet aplati. Haut. 17 c. — XCI.

29. Trois cruches semblables, mais de dimensions variées, la plus petite, haute de 14 1/2 c. — XCI.

30. Cruche terre rouge lustrée, panse sphérique; le goulot garni d'un cercle aplati et débordant sur le goulot. A la partie supérieure adhère de la cendre de bois. Haut. 18 cent. — LIV. Pl. III.

31. Cruche terre rouge, panse sphérique, goulot étroit et court, terminé par un bourrelet plat. Haut. 17 c. — CII.

32. Cruche même type. Haut. 15 1/2 c.

38. Cruche même type. Le bourrelet du col, aplati. Haut. 14 1/2 c. — XCIV.

34. Cruche terre rouge lustrée, panse sphérique, allongée vers le haut. Goulot étroit, orné de trois cercles, Haut. 18 c. — II.

35. Deux cruches, terre rouge lustrée, forme sphérique, col étroit orné de trois cercles en relief. Haut. 18 c. — CXV.

37. Cruche terre rouge, forme sphérique, col cylindrique droit, anse courte. Haut. 22 1/2 c. — II.

Sur cette cruche, il y avait un fragment de tuile, servant de couvercle.

38. Cruche terre rouge lustrée, panse sphérique, goulot étroit, terminé par un large bord cylindrique, légèrement évasé dans le haut. Haut. 16 c. — XCI. Pl. IV.

39. Cruche même type, mais à panse sphérique vers le bas et allongée vers le haut. Haut. 14 cent. — XCI.

40. Cruche même type. Le col moins haut. Hauteur 18 c. — XCI.

41. Vase en terre rouge fine lustrée, panse sphérique aplatie; col en cone renversé, largement évasé vers le haut; pied orné d'une baguette ronde. Ce vase était fermé par un fragment de pierre. Haut. 18 1/2 c. — XLIII. Pl. IV.

43. Vase terre rouge lustrée, forme sphérique, col court et étroit terminé par un bourrelet. Sans anse. — XL. Pl. IV.

44. Cruche terre rouge lustrée, panse sphérique allongée vers le bas, aplatie vers le haut, col étroit et long terminé par un bourrelet; deux anses. Haut. 22 1/2 c. — XCII. Pl. IV.

45. Cruche fine terre rouge lustrée, à deux anses, goulot étroit, panse sphérique. Haut. 18 c. (?) — XLI.

46. Cruche terre rouge lustrée, à deux anses, panse sphérique, ornée de trois cercles tracés en creux; col étroit allongé, pied étroit à bourrelet. Haut. 15 c. — XLII. Pl. IV.

47. Grand plateau, terre rouge lustrée, fond arrondi, bord plat, cylindrique, faisant une forte saillie sur la partie hémisphérique. Haut. 6 1/2 c., diam. 28 c. — CXXXVI. Pl. IV.

48. Vase terre rouge lustrée, panse sphérique, très allongée vers le pied, large ouverture à bourrelet plat, évasée vers le dehors. Haut. 9 c. — CXL. (?)

49. Cruche terre rouge lustrée, forme allongée, comme la précédente. — XCI.

50. Trois cruches semblables, de dimensions variées. — CXL.

51. Trois cruches terre rouge, semblables, mais de hauteur variée. La moins haute 17 cent. — CXL. (?)

52. Deux cruches semblables. — LVI.

53. Débris de cruche, terre rouge-rosée. — CXVII.

C. *Terre rouge, décor ou enduit blanc.*

55. Cruche terre rouge fine, lustrée, forme élégante, allongée ; col terminé par un bourrelet et anse plus allongée que de coutume ; la panse, légèrement bi-conique, est décorée de cercles et de zigzags, par engobe blanche (la pâte blanche a presque complètement disparu, il n'en reste que la trace). Haut. 18 cent. — L. Pl. IV.

56. Cruche terre rouge lustrée ; panse de forme sphérique, goulot étroit et court, terminé par un bourrelet ; la panse ornée de cercles tracés par engobe blanche. Haut. 16 1/2 c. — L. Pl. IV.

57. Cruche terre rouge avec enduit blanc ; panse sphérique allongée vers le haut et le bas, col étroit terminé par un bourrelet aplati. Haut. 16 1/2 c. — CXL. (?)

58. Cruche terre rouge avec enduit blanc, panse piriforme, col étroit à bourrelet aplati. Hauteur 11 1/2 c. — CXL.

59. Cruche terre rouge, recouverte d'un enduit blanc. — CXXIII.

60. Plateau ou large bol, terre rouge, le dessus couvert d'un beau lustre rouge, et le dessous peint en blanc. Fond plat, le bord large, de forme sphérique, terminé par un large bourrelet. On remarque au revers du plateau des traces de l'enduit rouge du dessus, appliqué par immersion. Diam. 24 c. Diam. du fond 13 c. Haut. 7 c. — I. Pl. IV.

D. *Terre rouge, commune.*

64. Cruche terre rouge, commune, panse sphérique aplatie en forme de cylindre, à la partie la plus saillante, col allongé, à bord cylindrique. Haut. 12 1/2 c. — CXL. Pl. IV.

65. Vase à panse sphérique, col très haut de forme conique renversée. Manque le pied. Haut. 11 1/2 c. — CXL.

66. Très grande urne, terre grossière (les parois ont de 10 à 15 mill. d'épaisseur). En morceaux.

67. Plateau terre rouge commune. — CXXIII.

68. Tuiles de 41 centimètres de longueur sur 30 c. de largeur. — LII.

Terre blanche.

69. Cruche terre blanche, panse sphérique, col étroit évasé vers le haut. Haut. 19 c. — CI.

70. Cruche terre blanche rosée, panse sphérique allongée vers le haut. Col étroit et long, terminé par un bord droit évasé; anse de forme carrée. Hauteur 19 c. — LXXV. Pl. IV.

71. Cruchette terre blanche-rosée, panse piriforme, goulot large et court terminé par un double bourrelet; anse; pied en bourrelet. Haut. 12 c. — LXI.

Terre noire lustrée et terres diverses avec lustre noir.

A. *Poteries très fines, beau lustre noir.*

73. Urne, fine terre grise, lustre noir, panse sphérique allongée vers le bas; large ouverture, basse, légèrement évasée vers l'extérieur. A la naissance du col, deux cercles concentriques, pointillés. Haut. 18 c. — CXXXI.

74. Débris complets d'une urne en fine terre noire, lustre noir, de forme sphérique à large ouverture, brisée intentionnellement, au moment des funérailles. Elle porte un sigle, incomplet par suite d'une cassure du pied, et qu'on peut lire VINI... ou : ... INIA, en le retournant. Elle était renfermée dans le bol nº 130 ci-après. — LXIX. (1)

75. Grand bol, terre rouge fine, recouverte d'un très beau lustre noir. Forme très élégante; panse hémisphérique, pied mince, marqué × en creux; large ouverture à rebord légèrement relevé et droit, orné de moulures et de filets. Poterie très fine. Hauteur 10 c., diam. 21 c. Vase entièrement écrasé par le poids des terres. — LXIV. Pl. V.

76. Vase ou urne, terre grise très fine, beau lustre brun, autrefois doré. Forme très élégante; panse sphérique allongée vers le bas, col large, conique, légèrement évasé à l'extrémité vers le bord. Sous le pied, sigle mal imprimé. VANAI ou VANIA. Hauteur 19 cent. — CXVII. Pl. V.

77. Vase terre rouge fine, très beau lustre noir; panse sphérique, se resserrant très harmonieusement pour former un col cylindrique élargi vers le haut. Décor de cercles concentriques, et de fins ornements par hachures, gravés. Le vase complet mais entièrement écrasé par le poids des terres. — LXIV. Pl. V. Dimension plus grande que le suivant.

78. Vase fine terre noire, beau lustre noir, panse sphérique, allongée vers le bas, l'épaulement très plat, large col allongé de forme cylindro-conique, légèrement évasé au bord. Haut. 20 cent.

80. Urne terre rouge fine, beau lustre noir, panse

(1) Voir nº 76.

sphérique allongée vers le pied, avec sigle CINIO. — CVI.

81. Urne terre rouge fine, beau lustre noir, panse sphérique, allongée vers le bas, aplatie vers le haut; large ouverture. — CIV.

82. Urne beau lustre noir. — LXXIV.

83. Bol terre rouge, beau lustre noir, poterie très fine. Forme cylindrique, légèrement évasée vers le haut; le fond presque plat, très légèrement arrondi; pied étroit. Haut. 9 c., dont 6 pour la partie supérieure. Diam. 18 c. — LXIV. Pl. V.

84. Bol terre rouge, beau lustre noir, panse hémisphérique, bord droit mouluré, pied mince; écrasé par le poids des terres. Diam. 11 1/2 c., haut. 6 c. — LXIV. Pl. V.

85. Bol en terre fine, beau lustre noir, bord cylindrique droit orné dans le haut et dans le bas d'une baguette ronde, fond légèrement sphérique. Diam. 12 c., haut. 7 c.— LXIX.

86. Petit bol, terre noire lustrée, très bas, à bord cylindrique droit. Haut. 3 1/2 c., diam. 8 1/2 c. — LXVII.

87. Bol terre noire, écrasé par les terres. — LXVII.

88. Fragment de bol, terre noire avec croix tracée à la pointe sur la panse. — CXL.

89. Fragment de poterie terre noire avec sigle MEDI. — Autre fragment avec ANDIACOU. — LXXXIX?

Poteries fines, beau lustre noir brunâtre.

90. Vase terre rouge fine, lustre brun-noirâtre, panse sphérique, à pied étroit, col large, conique. Sur la panse, décor d'enroulements et de perles et le mot V-I-V-A-S tracé par engobe blanche. Hauteur 15 1/2 c. — V. Pl. V.

91. Vase terre rouge, lustre brun-noirâtre, panse sphérique, déprimée par cinq enfoncements; large ouverture, pied élevé et étroit, décor de points et pastilles par engobe blanc, et cinq lettres B-I-B-E-I? Haut. 12 c. — XCIII. Pl. V.

92. Vase terre grise, lustre noir brunâtre, panse sphérique allongée, à grosses côtes, ornée dans le haut et le bas de cercles concentriques; col large cylindrique, légèrement évasé vers le haut: pied haut et étroit. Haut. 16 1/2 c. — CXL,

93. Urnule ou petit vase à lustre noir brunâtre. panse sphérique allongée vers le bas, pied étroit, col conique; la panse ornée de deux cercles de petits traits en creux. Haut. 9 cent. — XLII. Pl. V.

94. Cruche terre grise, lustre brunâtre, forme ovoïde, col étroit et court, terminé en bourrelet avec deux moulures. Haut. 17 c. — XCIV. Type du nº 24.

95. Cruche terre grise, lustre brunâtre, panse sphérique légèrement allongée vers le haut et le bas; col étroit terminé par un bourrelet droit à deux moulures. Haut. 16 1/2 c. — XCIV. Pl. III.

Poteries terre noire, lustre noir.

97. Grand bol, terre noire, fond plat, étroit, bord élevé, en forme de cone renversé, dont l'extrémité est recourbée vers l'intérieur. Large ouverture, galbe élégant. Haut. 12 cent., diam. 24 c. — LIV. Pl. VI.

98. Grand bol terre grise, lustre noir, fond plat, haut bord conique évasé, et recourbé ensuite vers l'intérieur. Même type que le précédent mais moins haut. Haut. 9 c., diam. 23 c. — CXXXII.

99. Plateau terre noire, lustrée; le fond plat, à bord droit et légèrement incliné vers l'extérieur.

Pl. V

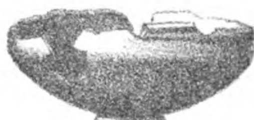

84

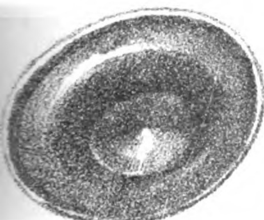

76


119

83


77


75


133


130


11


91


90


93

Dessin par fines hachures dans le fond. Haut. 4 c., diam. 17 c. — LXIV.

100. Plateau semblable au précédent. — LXIV.

101. Urne ou vase terre noire, lustre noir. Forme sphérique légèrement allongée vers le bas. Col à large ouverture, droit et court, légèrement évasé. Haut. 16 c. — XVI.

102. Vase terre noire, lustre noir, panse sphérique, large ouverture. Haut. 10 1/2 c. — LXXXII.

104. Trois vases, terre noire lustrée, panse sphérique allongée vers le bas, col large cylindrique, légèrement élargi vers le haut (trouvés ensemble). Haut. 9 c. — LII.

105. Vase terre noire, panse sphérique, allongée vers le bas, col large et droit légèrement évasé vers le haut.

Sur la panse, un graffite, tracé à la pointe, de lecture incertaine, mais où nous croyons voir : ... VILC (ou I) VT? EN. Haut. 135 mill. — CV. Pl. VI.

106. Grande urne cinéraire, terre noire, panse sphérique, allongée vers le bas; col bas à large ouverture, en forme de bourrelet. Haut. 24 1/2 c. — XXXI.

107. Vase-urne, terre noire, (brisé). Hauteur 20 c. (?) — II.

108. Vase-urne, terre noire. Haut. 17 c. — II.

109. Plateau terre noire sans lustre. Fond plat, bord droit, évasé vers le dehors, et rentrant dans le haut. On y relève les traces effacées d'un décor de traits entrecroisés couvrant tout l'intérieur. Hauteur 13 1/2 c. — CV.

110. Plateau terre noire, fond plat, bord droit. Diam. 15 1/2 c. — CXL.

112. Ecuelle terre noire. Diam. 18 1/2 c. — LXXXIX.

113. Ecuelle semblable. Diam. 15 c. — XCIV.

114. Fond d'urne, et vases terre noire fine. — LXI. XXXIX. XXXVIII.

Terre noire grossière.

118. Grande urne, terre noire grossière, panse sphérique s'allongeant vers le bas, col droit, court, légèrement évasé, brisé, incomplet. Haut. 21 ou 22 c. Le col haut de 3 1/2 c., diam. 32? — LII. Pl. VI.

119. Bol terre noire grossière, à panse hémisphérique allongée vers le bas, et bord recourbé vers l'extérieur. Haut. 7 c., diam. 14 c. — XDVIII.

120. Urnule terre noire grossière sans lustre, panse sphérique allongée vers le bas et pied étroit; col court, très évasé. Haut. 8 1/2 c. — XLVIII.

121. Urne en grosse terre noire, recouverte d'une sorte de vernis noir; de forme absolument sphérique, à large ouverture qu'entoure un simple bourrelet; la partie supérieure ornée de stries légères en forme de cercles concentriques. Haut. 19 c. — VII. Pl. II.

122. Vase-urne, terre noire grossière, forme sphérique, allongée vers le haut, à large ouverture. Sur le haut de la panse, léger décor gravé de lignes entrecroisées. Haut. 12 c. — CXL.

123. Fragment de cruche terre noire. Sommet du vase, goulot et anse. — II. Pl. II.

Terre grise. lustre noir.

125. Urne en fine terre grise, recouverte, à la partie supérieure d'un beau lustre noir. Forme sphérique, un peu allongée vers le bas. Large ouverture

sans autre col qu'un petit bourrelet. Décor par engobe gris, de quatre anneaux ayant trois pendentifs (chacun) perlés, en relief. Vers le milieu et vers le haut de la panse, cercles concentriques. Haut. et diam. 17 c. — LXV. Pl. VI.

126. Vase terre grise, beau lustre noir, forme bursaire allongée; le goulot ou col manque. Hauteur 21 1/2 c. — LXXIV.

127. Vase ou urne, terre grise, beau lustre noir, col large cylindrique et évasé vers le haut, panse sphérique allongée vers le pied. Haut. 11 1/2 c. — XL.

128. Vase semblable, terre grise lustrée. Hauteur 15 c. — XL.

129. Petite urne, terre grise, lustre noir. Hauteur 10 1/2 c. — LIV.

130. Bol terre grise, lustre noir; forme basse, hémisphérique, à rebord saillant rabattu vers le dehors. Haut. 6 c., diam. 21 1/2 c. — LXIX. Pl. V.

131. Bol terre grise, beau lustre noir, fond hémisphérique, bord droit, cylindrique, orné à demi-hauteur d'une moulure saillante. Sur le fond, à l'intérieur, un sigle VICO? Haut. 5 1/2 c. diam. 19 c. — CXVII.

132. Plateau en terre grise, lustre noir, à fond plat relevé en bosse, au centre; bord droit; décor léger de cercles et hachures gravés. Diam. 20 1/2 c. Haut. 4 c. — LXXVI.

Sur ce plateau ont été retrouvés les os sectionnés d'une cote de bœuf, nourriture destinée à être consommée sur la tombe, ou déposée dans celle-ci, à l'usage du défunt. (Voir les numéros 151 et 249) (1).

133. Petite coupe, terre rouge grisâtre, avec un

(1) Voir Huybrigts, fouilles de Hernes Saint-Hubert, dans les publications du Congrès archéologique de Tongres en 1901 (1er fasc., p. 2.)

épais lustre noir. Forme élégante, basse, le bord très évasé et pied étroit. Haut. 3 c., diam. 11 c. — XXXIX. Pl. V.

134. Grande écuelle, terre grise, lustre noir, fond hémisphérique, bord cylindrique droit, orné d'un mascaron percé d'un trou, pour l'épanchement des liquides. Haut. 10 c., diam. 20 c. — CXI. Pl. VI.

Terre grise, lustrée.

136. Vase terre grise lustrée, panse sphérique allongée, étranglée au centre et formant un double renflement; ouverture de toute la largeur du vase avec un simple bourrelet au bord. Haut. 11 1/2 c. — XCV.

137. Urne terre grise, forme ovoïde, à large ouverture, terminée par un bourrelet, le col orné à mi-hauteur d'un cercle en relief. — CXL. Pl. VI.

138. Vase ou urne, terre grise lustrée; col très haut, cylindrique et évasé vers le haut; panse sphérique, allongée vers le bas, pied étroit. L'urne était fermée par une rondelle de terre rouge (fond de vase brisé). Haut. 16 1/2 c. — L.

139. Urne ou vase de même type, terre grise lustrée, panse sphérique allongée vers le bas, col droit, cylindrique et large, légèrement évasé à la partie supérieure. Le col orné de cercles concentriques, légèrement gravés. Haut. 14 1/2 c. — IV.

141. Vase-urne de même type terre grise, beau lustre gris, en morceaux et incomplet. — XXXIX.

142. Vase même type, terre grise lustrée, panse sphérique allongée vers le bas, large ouverture cylindrique, évasée vers le haut, incomplet. — LXXXII.

143. Vase semblable. Haut. 14 c.

144. Deux vases semblables; le col moins haut.

145. Urne ou vase, terre grise lustrée, le profil légèrement différent des précédents. Haut. 14 cent. — IV.

146. Urnule ou vase, terre grise lustrée, panse de forme sphérique ornée d'un trait en creux allongée vers le bas, col bas, droit, légèrement évasé. Hauteur 11 c. — XVI.

147. Grande urne cinéraire, terre grise lustrée, forme sphérique, large ouverture; incomplète. — LXXX.

148. Vase, terre grise lustrée, à panse bi-conique, col large, bas, cylindrique, ouverture légèrement évasée. Décor de trois cercles concentriques, en creux, sur la partie saillante de la panse. Haut. 8 c., diam. 11 c. — LXVII. Pl. VI.

149. Plateau, terre grise lustrée. — II.

150. Plateau terre grise, à large bord, s'arrondissant vers l'intérieur. — II.

151. Plateau terre grise lustrée, large bord plat avec un léger rebord; pas de pied; (il renferme des ossements de volaille non incinérés, bien que provenant d'une tombe à incinération. Ce sont donc bien des restes de mets, pour le voyage, déposés dans la tombe (1). Haut. 7 1/2 c., diam. 21 c. — LXX.

153. Urne cinéraire, terre rouge lustre gris; panse sphérique, écrasée, à large ouverture cylindrique basse, légèrement arrondie vers le dehors. Haut. 8 c. diam. 15 c. — CXVII. Pl. VI.

154. Vase ou urne de même type, terre rouge, lustre gris, panse sphérique, large ouverture à col bas. Haut. 8 c. — CXXII.

(1) Voir HUYBRIGTS, fouilles de Hernes-Saint-Hubert.

Terre grise, sans lustre.

156. Vase ou urne, terre grise sans lustre, panse sphérique, écrasée et allongée vers le bas, col conique, à large ouverture terminée par un bourrelet. Haut. 8 1/2 c. — CXVII.

157. Vase-urne, terre grise, forme élégante, panse sphérique, pied étroit; col large, cylindrique, légèrement évasé vers le bord; la panse ornée de deux cercles concentriques, tracés en creux. Haut. 22 c. — I. Pl. VI.

158. Vase terre grise, panse sphérique allongée vers le bas, col large cylindrique légèrement évasé vers le bord. Haut. 17 c. — CXL.

159. Six vases semblables de dimensions variées. — CXL.

160. Trois vases terre grise, panse sphérique allongée vers le bas, col large droit, légèrement évasé vers le haut. Haut. 11 et 9 c. — XCIV.

161. Trois vases terre grise, panse sphérique allongée vers le bas, col large et bas, dimensions variées. — CXL.

162. Urne-vase, terre grise, panse sphérique, col bas et large. Haut. 8 c. — II.

163. Vase, panse sphérique allongée vers le bas; large ouverture à bourrelet saillant vers le dehors. Haut. 9 c. — CXXXII.

164. Urne terre grise, panse sphérique allongée vers le bas, large ouverture formée d'un simple bourrelet. Haut. 19 1/2 c., diam. 21 c. — XLVII. Pl. VI.

165. Grande urne cinéraire, terre grise, panse sphérique allongée vers le bas, le col bas, large, en forme de bourrelet. Haut. 22 1/2 cent. — XXXV. Pl. II.

Pl. VI



97



178



153



137

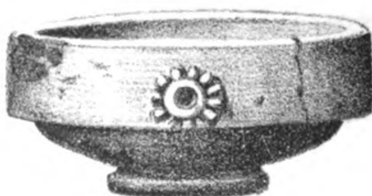


125

VIALVTEN



105



134



118



164



148



157

166. Urne de même type, terre grise légère. Hauteur 12 1/2 c. — CXL.

167. Bol, terre grise sans lustre; bord très large, hémisphérique, le bas, de forme conique; sur le fond, à l'intérieur, sigle hiérogliphique, indéchiffrable. Hauteur 6 c., diam. 14 c. — CXVII.

168. Trois bols, terre grise, fond hémisphérique, bord à bourrelet légèrement évasé; un de ces bols avec couvercle. — CXXXI.

169. Bol, terre grise, forme hémisphérique allongée vers le bas, le bord légèrement évasé vers l'extérieur. Haut. 7 c., diam. 14 1/2 c. — LXXXI.

170. Bol terre grise, hémisphérique, à bord rentrant vers l'intérieur. — CXL.

171. Quatre bols, terre grise, fond plat, bord droit légèrement évasé et recourbé ensuite vers l'intérieur. — CXL.

172. Bol de même forme, terre grise. Diam. 18 c. — CXL.

173. Couvercles d'urne en terre grise, à bouton. Diam. 15 et 12 c. — CXL.

174. Urne terre grise, sans lustre, incomplète et en morceaux. — XXXIX.

175 à 177. Débris de plateaux en terre grise, de formes variées. — XXXIX et CXVII.

Terre grise commune.

178. Cruche terre grise, commune, panse sphérique allongée vers le haut; col court et large, s'élargissant au sommet avec un bec d'épanchement. Haut. 12 1/2 c. — CXXXI. Pl. VI.

180. Grande urne cinéraire, terre grise commune; panse sphérique allongée vers le bas, pied étroit;

col droit, cylindrique, haut et large, très légèrement évasé vers le haut. Haut. 30 c., diam. 24 c. — III.

181. Urne cinéraire, terre grise grossière, panse sphérique allongée vers le bas, col droit légèrement évasé. Haut. 21 1/2 cent. — XX.

182. Fragment d'urne en grosse terre grise. — XXXVIII.

183. Grande urne cinéraire, terre commune grise, avec cendres; incomplète. — CXL.

184. Urne terre grise commune, fragments. — L.

VERRERIES.

191. Vase en verre, de la forme ordinaire des urnes en terre, panse sphérique, allongée vers la base; large ouverture droite, légèrement évasée. — CXXX.

192. Trois vases, en forme d'urne, panse cylindrique, légèrement renflée à mi-hauteur, large ouverture. Les trois vases légèrement variés. — CXXXIII.

193. Bouteille ou fiole, à panse ronde, sans pied, et goulot étroit et long. — CXXXIII.

195. Vase de forme allongée, ovoïde, à goulot étroit, pied élargi. — CXXXIV.

196. Vase de forme hémisphérique basse, à large ouverture, et anse. — CXXXIV.

197. Vase de même forme que le n° 195 avec anse. — CXXXIV.

198. Fiole de même type que le n° 193. — CXL.

199. Fiole de même type, le goulot terminé par un bourrelet plat. Trois pastilles ornent la panse. — CXL.

200. Vase en forme de tonnelet allongé, avec anse. — CXL.

201. Vase à panse hémisphérique, large ouverture avec bord légèrement évasé vers l'extérieur. — CXL.

202. Vase de galbe très élégant, panse de forme ovoïde, base élargie, col étroit largement évasé à la partie supérieure qui se termine en bourrelet; traces d'une anse large et ornée. — CXL. Pl. VII.

203. Fragment de vase en verre, dont il ne reste que le col avec large ouverture à bec, et l'anse, de forme élégante. — CXL. Pl. VII.

204. Vase, portant l'inscription FRONTIN (trouvé en 1821 et perdu depuis lors).

205. Gobelet en verre, de forme cylindrique renflée vers le bas, légèrement évasée au bord; pied étroit formé par un bourrelet; verre incolore, très mince. Haut. 13 1/2 cent. — XXXVIII. Pl. VII.

206. Fiole en verre (brisée), panse sphérique, col étroit et long. — LXIX.

207. Vase en morceaux et incomplet. — II.

208. Vase en verre, de forme sphérique à deux anses et col allongé. Bien que brisé, sa forme a pu être reconstituée. Haut. 19 c.? — XXII. Pl. VII.

209. Collier composé d'anneaux en verre jaunâtre, de 12 millimètres environ de diam. — CXIX. Pl. VII.

210. Grosse perle en verre, à cotes. Haut. 2 c. — CXVII. Trouvée dans une urne, au milieu des cendres.

211. Anneau plat en verre incolore. Diam. 2 cent. — CXVII.

OBJETS EN MÉTAL.

BRONZE.

213. Fibule en bronze émaillé. Le fond, pentagonal, avec une des pointes prolongées, celle sous laquelle l'ardillon entre dans le crochet.

Sur chaque face du pentagone et à l'extrémité de la pointe, un ornement gravé, formé de cercles concentriques. Vers la pointe, petit ornement, en forme de cone tronqué émaillé en bleu et en blanc.

Au centre du pentagone, un ombilic très saillant de forme conique, est orné de deux cercles concentriques légèrement gravés, et porte sur la partie plate du sommet, un décor émaillé bleu clair et blanc, en forme de croix pattée; au centre de celle-ci se détache un cercle, émaillé en bleu clair, ayant au centre un damier de 9 pièces, bleu-foncé et blanc, qu'on peut aussi interprêter une croix, en bleu foncé, sur fond blanc. Nous avons dit plus haut que nous ne pouvions considérer cet emblême comme un signe certain du christianisme. Longueur 45 mill. Hauteur sous l'ardillon 13 mill. — LVI. Pl. VII.

214. Grande fibule de forme très ornée, décor à jours et gravé. — LXIV.

215. Autre fibule semblable, sur laquelle une étoffe, sorte de treillis, a laissé son empreinte (elle est tombée en poussière). — LXIV.

216. Fibule en bronze étamé, de forme très simple, ornée de moulures. — LXIV.

217. Fibule en bronze, de même forme, elle est recouverte d'une sorte d'enduit ferrugineux, et des petits débris d'os y adhèrent. Elle a passé par le bûcher. Longueur 7 cent. — LXIX.

219. Fibule semblable à la précédente. — LXIX.

220. Fibule en bronze, peut-être étamée, ornée d'un léger pointillé. Longueur 6 c. — LXIX. Pl. VII.

221. Fibule semblable à la précédente. — LXIX.

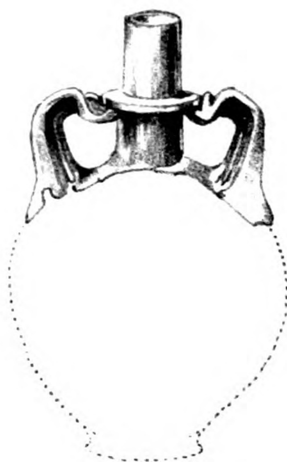
222. Fibule en bronze, à cotes. Long. 8 c. — CXV.

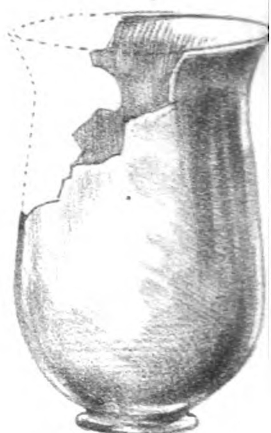
223. Fibule en bronze étamé. — XXVII.

224. Ardillon en bronze de grande fibule. — LVI.

Pl. VII


202


208


205


220


249


213


203


243

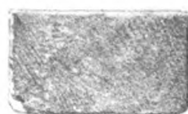

209


239


227


233


272


271


275


240

225. Objet en bronze de forme et d'usage indéterminé. — LVIII.

226. Bracelet en bronze, simple anneau dont les bouts ne se rejoignent pas. — LXIII.

227. Bracelet en bronze formé d'une forte baguette, dont les bouts ne se rejoignent pas. — XLI. Pl. VII.

228. Bracelet en bronze, cercle plat.

231. Bague en bronze en forme d'anneau, légèrement tortiné à sa partie principale; vu sa petite dimension, elle a dû être portée par une femme. — LXIX.

232. Bague en bronze formée d'un simple anneau (baguette ronde). — LXIII.

233. Bague en bronze formée d'un cercle plat, et seconde bague aussi en bronze, formée d'un anneau (baguette ronde). Elles sont encore passées au doigt qui les a portées. — XXI. Pl. VII.

234. Ornement en bronze, peut-être un bout de courroie — ou de penture de coffre ou encore le battant d'une serrure. Longueur 8 1/2 c. — V.

235. Plaque en bronze, de serrure, à laquelle adhèrent encore des restes du mécanisme et des fragments du bois du coffre.

236. Anse et débris d'un vase en bronze, très mince, peut-être un petit seau. — LXXXV.

237. Fond ou pied d'un vase en bronze; peut-être aussi un poids? fouille de 1821.

238. Fragments de bronze indéterminés. (Id.)

239. Bol en bronze hémisphérique à bord cylindrique droit, pied cylindrique bien détaché. Diam. 7 c. Haut. 3 1/2 c, — LXIX. Pl. VII.

239bis. Bol semblable, trouvé dans la tombe de la rue de Cologne. Il est tombé en poussière.

240. Stylet à écrire, en bronze ; longue tige mince, terminée à un bout par une sorte d'olive allongée ; à 11 cent. 1/2 de cette extrémité quatre boules de dimensions différentes, mesurant ensemble un centimètre de longueur ornent la tige ; au-delà de cet ornement, elle se prolonge encore de 2 centimètres, et son extrémité est brisée et perdue. Longueur totale actuelle 14 1/2 cent. — LXIX. Pl. VII. Voir n° 271.

FER.

242. Récipient (creuset) en fer, ayant servi d'urne cinéraire. Haut. 12 c., diam. 12 cent. — LXXVI.

243. Lampe? Objet en fer, ayant absolument la forme et les dimensions d'une petite lampe ou crasset ; elle a conservé une partie de son crochet de suspension. (1) On peut y voir aussi une cuiller servant à puiser le vin dans le crater. Longueur 8 1/2 c. — XXXVIII. Pl. VII.

244. Grosse boucle en fer, avec son ardillon. 7×5 cent. — XXXVI.

245. Deux boucles en fer.

246. Plaque de serrure? en fer, portant au revers le mécanisme, dans un amas de rouille, et les clous qui fixaient la plaque au coffre. Dimension 17×11 c. — XXXVI.

247. Objet en fer, fragment de serrure. (?) Dimension 9×6 c. — CXXIII.

(1) E. Del Marmol signale une lampe, également en fer, qui offre une grande ressemblance avec celle-ci ; elle était posée sur un haut trépied en fer. (Découvertes dans les tumulus de Champion, pl. II, n° 1. Namur 1851.) On en a rencontré une autre, en bronze, à Louvegnée. C. de Looz. Fouilles à Louvegnée.)

248. Fragment en fer, extrémité de penture, ou garniture de lanière, avec six rivets. Longeur 5 cent. — XLII.

249. Large couteau à lame triangulaire dans le genre des couteaux de boucher. PL. VII.

On en a trouvé un semblable dans les fouilles de Herne Saint-Hubert (Limbourg), que M. Huybrigts croit avoir servi à découper les viandes déposées auprès du défunt.

D'autres pensent y voir une lame de cisailles; la couche épaisse de fer oxidé ne permet pas de dire avec précision ce que fut cet objet. — LXVII.

250. Fragment en fer d'un couteau — partie de la lame et de la soie, avec des restes de bois et un rivet Un morceau de pierre et une pièce de monnaie adhèrent à cet objet. — VIII.

251. Fragment en fer, de lame de couteau? Longueur 6 c. — XLII.

253. Longue tige de fer, très oxidée, dont il est impossible de reconnaître la forme et de déterminer l'usage. Longueur 42 c. — XLVI.

254-56. Clous de cercueil et de coffret funéraire, en fer. Très nombreux et de toutes dimensions.

257. Grands clous en fer, auxquels adhèrent des fragments de bois. — LXIX.

258. Fers à cheval. — LXXXI.

PLOMB.

260. Petite plaque en plomb, carrée, de 4 1/2 c. de côté, au centre de laquelle il y a une ouverture ronde de 3 c. de diamètre; elle est ornée de stries. — XXXVIII.

261. Fragment de plomb, informe — peut-être un reste de couvercle d'urne cinéraire (1). — LXIX.

OS.

263. Trois fragments de la garniture d'un coffret, en os. Ils sont ornés de rondelles gravées. Deux de ces pièces sont étroites et longues de 10 cent. 1/2, et une troisième, en forme de triangle, mesure 6 cent. à la base. — CXL.

264. Deux fragments d'os, taillés et décorés sommairement de rondelles. Usage indéterminé. — CXL.

265. Fragment d'os gravé (?). — CXL.

266. Fragments de deux étuis en os, incomplets. Diamètre 2 et 2 1/2 cent. — XXXIX.

267. Fond de boite ronde en os. Diam. 2 1/2 c.

268. Os, mâchoire de chien. — LXXXI.

269. Défenses de sanglier. — LXXXI.

MARBRE.

271. Tablette à écrire, en marbre gris, mesurant : 9×5 1/2 cent., et un centimètre d'épaisseur ; le bord taillé en biseau, vers le dessous. — LXIX. Voir planche VII (1) et n° 240.

272. Tablette à écrire, en marbre blanc (incomplète), à bords bisautés vers le dessous. — CXXXVII.

273. Tablette à écrire, en marbre gris (incomplète), à bords bisautés vers le dessous. (2) — CXXXVII. Pl. VII.

(1) Un couvercle en plomb couvrait parfois les urnes. Voir : Alfred BEQUET : *Le Cimetière de la Motte-le-Comte*, à Namur

(2) Une tablette semblable, en marbre gris, mais un peu plus grande 11 × 7, a été trouvée à Herne-Saint-Hubert. — Les tabellæ des sépultures ordinaires étaient en bois, dit M. Huybrigts ; celles en marbre ne se rencontrent que dans les sépultures riches. (Congrès archéologique de Tongres, 1er fasc., p. 123.)

BOIS.

275. Fragment d'un cercle en bois de la dimension d'un bracelet, et qui fut trouvé près d'un os de bras, avec un bracelet en bronze, lors des fouilles de 1821. — LXXXIII.

E.-J. Soil de Moriamé.



TABLE DES MATIÈRES.

Établissements Casterman, S. A. Tournai. 1695.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE DE TOURNAI

PREMIÈRE SÉRIE

BULLETINS, 25 volumes.
MÉMOIRES 25 volumes.

NOUVELLE SÉRIE

ANNALES, 16 volumes.

Table méthodique des matières contenues dans la première série.

Compte-Rendu du Congrès archéologique tenu à Tournai du 5 au 8 Août 1895.

La Société se compose de *Membres titulaires* qui seuls prennent part aux réunions; de *Membres correspondants* nommés par l'Assemblée, sur présentation du bureau; de *Membres honoraires* ou abonnés aux publications de la Société, payant une cotisation annuelle de cinq francs.

On peut acquérir les volumes parus, sauf quelques-uns qui sont épuisés.

Toutes les communications, envois ou échanges d'ouvrages, et en général toute la correspondance, doivent être adressés à
M. le Président de la Société historique et archéologique.
Rue Royale, 45. Tournai.


LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Berkeley

